



MISSIONS LOCALES
RHÔNE - ALPES

*mr***ie**
Mission Régionale Rhône-Alpes
d'Information sur l'Exclusion

Odenore

Observatoire des non-recours aux droits et services

PRAO

Pôle Rhône-Alpes de l'Orientation

ÉTAT - RÉGION - PARTENAIRES SOCIAUX

« ENTRE ÉCOLE ET MISSION LOCALE »

RÉALISATION :

XAVIER BERTHÉAS ET RÉMI LONGO
ARML

CÉCILE PLESSARD, VÉRONIQUE SIMON, THIERRY BERTHET
CENTRE ASSOCIÉ RÉGIONAL DU CÉREQ A BORDEAUX

ANNE DUFAUD
MISSION LOCALE DE VAULX-EN-VELIN

LAURENCE POTIÉ, FLORA PERRIER ET ANNAÏG ABJEAN
MRIE

BENJAMIN VIAL
ODENORE

CHRISTELLE BEAUBOUCHEZ ET PIERRE LOUIS
PRAO

AVEC LE SOUTIEN DE LA RÉGION 

JANVIER 2014

INTRODUCTION

En 2010, dans le cadre de la mission d'observation du Plan Régional de Lutte contre le décrochage scolaire et les sorties sans qualification de la Région Rhône-Alpes, les travaux présentés par le PRAO ont souligné l'existence d'un délai important de « latence » entre le moment de sortie du système scolaire et le contact avec une Mission locale (29 mois en moyenne, 31 mois et plus pour un peu plus du tiers des jeunes décrocheurs inscrits en Mission locale). Ce temps est encore, pour les professionnels, une sorte de « trou noir », que personne ne sait réellement appréhender.

En décembre 2010, le comité de pilotage de ce plan, présidé par Philippe Meirieu, avait de nouveau noté qu'« il serait important de savoir ce qui se passe pour les jeunes qui vivent un long délai entre leur sortie du système scolaire et leur inscription en Mission locale ».

En 2011, la Mission Régionale d'Information sur l'Exclusion et l'Animation Régionale des Missions Locales ont démarré ce travail d'enquête pour mieux connaître cette période que traversent de nombreux jeunes et ainsi pouvoir mieux adapter leurs actions. Cette étude, qui a donné lieu à une publication téléchargeable sur le site de la MRIE, a été arrêtée en cours, faute de financement. Néanmoins dans le cadre de la mission d'observation du Plan Régional de raccrochage en formation et en faveur de l'emploi de la Région Rhône-Alpes, le PRAO en a présenté les premiers résultats. Ils montrent que durant cette période il se passe « des choses ». Plusieurs structures (ARML, CEREQ, MRIE, ODENORE, PRAO) sollicitées par le PRAO se sont proposées de ré-engager cette étude, avec le soutien de la Région Rhône-Alpes.

Ainsi, cette nouvelle étude réalisée de décembre 2012 à juin 2013 a pour objectif d'approfondir la compréhension du phénomène de décrochage et de raccrochage en questionnant d'une part la problématique du temps de latence et d'autre part la notion de non-recours. **Le temps de latence est ici défini comme le temps écoulé entre la date de sortie du système scolaire initial et la date de prise en charge institutionnelle en Mission locale pendant lequel les jeunes sont peu ou pas intégrés dans un dispositif scolaire ou social.** Ce temps de latence est à ce jour estimé à 28 mois en moyenne sur un public accueilli par les Missions locales en Rhône Alpes¹. **Néanmoins, cette période reste peu analysée; il s'agit donc de la caractériser ainsi que d'en saisir son origine et ses effets dans un parcours individuel.** Le non-recours, quant à lui, renvoie à toute personne qui, en tout état de cause, ne bénéficie pas d'une offre publique, de droits et de services, à laquelle elle pourrait prétendre². **Il s'agit ici d'observer le non-recours, d'en définir le type et d'en saisir la causalité au sein du temps de latence. En outre, cette étude a également comme objectif de produire de la connaissance, notamment socio-démographique, sur la population concernée par ce temps de latence.** Ainsi, la population ciblée par cette étude comprend les décrocheurs de 16 à 25 ans, primo-arrivants en Mission locale, en Région Rhône-Alpes. Néanmoins, les conditions de passation de cette enquête ont élargi la population d'enquête à tous les primo-arrivants en Mission locale durant l'enquête ; les décrocheurs³ en constituant l'échantillon principal.

¹ Mission d'observation du raccrochage en formation et en faveur de l'emploi, Synthèse et analyse statistique, PRAO, octobre 2013.

² Définition de l'Odenore, l'Observatoire des non-recours aux droits et services.

³ Un décrocheur est un jeune qui quitte le système de formation initiale sans avoir obtenu de diplôme de niveau V (BEP ou CAP) ou de niveau supérieur IV (baccalauréat). En effet, Le décret n°2010-1781 du 31 décembre 2010 fixe le niveau de qualification minimum que tout élève ou apprenti doit atteindre soit le baccalauréat général, ou un diplôme à finalité professionnelle enregistré au répertoire national des certifications. Tout jeune qui quitte un système de formation initiale, sans avoir le niveau de qualification minimum requis par la loi est considéré comme « décrocheur ».

Le comité de pilotage de cette étude est composé de l'ARML, de la MRIE, du PRAO, du Centre Associé Régional du Céreq de Bordeaux, et de l'ODENORE. La MRIE porte le dossier administratif, le PRAO assure la coordination du projet. Le Centre Associé Régional du Céreq de Bordeaux, la MRIE et l'ODENORE apportent leurs compétences respectives dans le champ du décrochage scolaire, des populations confrontées à la pauvreté et la précarité et du non-recours. Les Missions locales de la Région Rhône-Alpes constituent le contexte d'étude de la population et de l'échantillon étudié. L'ARML a assuré le lien avec les Missions locales et la circulation de l'enquête auprès des Missions locales volontaires.

Le présent rapport juxtapose les parties **quantitative (p.4 à p.53) et qualitative (p.54 à p.92)** dans leur intégralité. Un second document, plus synthétique, présentera les résultats de l'étude en croisant les aspects quantitatifs et qualitatifs. Il sera réalisé par le PRAO et sera largement diffusé aux acteurs concernés.

PARTIE QUANTITATIVE

ÉTUDE DU TEMPS DE LATENCE CHEZ LES JEUNES DE 16 A 25 ANS INSCRITS A LA MISSION LOCALE EN RHONE ALPES

Réalisation :
Cécile Plessard
Véronique Simon
Thierry Berthet

Janvier 2014



SOMMAIRE DE LA PARTIE QUANTITATIVE

Synthèse statistique	7
Introduction	9
La population enquêtée	10
Le profil socio-démographique des enquêtés	10
Situation socio-professionnelle	11
<i>Le profil « social »</i>	12
<i>Le profil « migratoire »</i>	14
Conditions de vie.....	16
<i>Le profil « familial »</i>	17
<i>Le profil « résidentiel »</i>	17
<i>La mobilité</i>	18
La prise en charge institutionnelle et le non-recours	20
Le rapport à la Mission locale	20
<i>L'inscription à la Mission locale</i>	20
<i>Les attentes</i>	21
Le non-recours.....	22
<i>La prise en charge institutionnelle</i>	22
<i>L'orientation</i>	24
<i>Le rapport à l'école</i>	25
<i>L'aide</i>	27
Le temps de latence	29
La population cible	29
<i>Les décrocheurs</i>	29
<i>Les primo-arrivants</i>	29
<i>Le profil scolaire</i>	30
La période de latence	30
<i>La situation socio-professionnelle</i>	30
<i>Contexte relationnelle et activité sociale</i>	31
Le temps du raccrochage	32
<i>25 mois</i>	33
<i>Les 12 mois de suivi par l'Éducation Nationale</i>	33
<i>La projection socio-professionnelle</i>	33
ANNEXE	34
Le questionnaire.....	34
Les recodages	41
<i>Les qualifications</i>	41
<i>L'hésitation en non-recours</i>	41
<i>Les raisons d'arrêter l'école</i>	42
Les tableaux d'effectifs	43
<i>Les fréquences déclarées d'exclusion et d'absence en cours</i>	43
<i>Les propositions d'aide en termes d'emploi</i>	43
<i>Les propositions d'aide en termes de formation</i>	44
<i>Les propositions d'aide en termes de projet</i>	44
<i>Les personnes qui ont proposé de l'aide</i>	44
<i>L'entourage</i>	45
<i>Le projet</i>	45

Les tableaux croisés	46
<i>Le niveau de diplôme selon le sexe</i>	46
<i>La situation sociale selon l'âge</i>	46
<i>La situation sociale selon le niveau de qualification</i>	47
<i>La situation sociale selon le sexe</i>	48
<i>La situation sociale selon le profil migratoire</i>	48
<i>Le diplôme selon le profil migratoire</i>	49
<i>Le diplôme selon les raisons d'arrêt de l'école</i>	50
<i>Le temps de latence selon la situation sociale</i>	51
Les profils migratoires.....	52
GLOSSAIRE	53
Le temps de latence	53
Le non-recours	53
Les décrocheurs	53
La population active	53

SYNTHÈSE STATISTIQUE

Le temps de latence est ici défini comme le temps écoulé entre la date de sortie du système scolaire initial et la date de prise en charge institutionnelle en Mission locale pendant lequel les jeunes sont peu ou pas intégrés dans un dispositif scolaire ou social.

La passation en ligne du questionnaire du 6 février 2013 au 7 juin 2013 a permis de récolter 265 observations de jeunes âgés de 16 à 26 ans, décrocheurs du système scolaire initial pour la plupart et se rendant pour la première fois en Mission locale. Ces 265 répondants se répartissent autour de 114 hommes, soit 43 %, et 144 femmes, soit 54 %. L'âge de la population enquêtée s'étire de 15 à 27 ans. Il y a une forte concentration de cette population entre 19 et 23 ans (50 %). La moyenne d'âge est de 20 ans et 8 mois.

Parmi les 262 répondants, 36 % de la population enquêtée est caractérisée par un niveau de formation inférieur au niveau V. Les diplômés du BEP et CAP, correspondant au niveau V, sont déclarés dans l'enquête à hauteur de 26 %. Le niveau IV comprenant l'ensemble des baccalauréats concentre ici 28 %. Les niveaux supérieurs sont représentés à hauteur de 10 %. Par ailleurs, 60 % des personnes enquêtées ont déclaré une qualification complémentaire au diplôme. Le permis de conduire est la qualification complémentaire la plus représentée à hauteur de 35 % des enquêtés.

Concernant la situation sociale pendant la période de latence, sur les 234 répondants, la moitié d'entre eux sont actifs (52 %) : 29 % sont occupés et 23 % inoccupés. Pour la partie considérée comme inactive, 13 % sont élèves ou étudiants, 4 % sont stagiaires et 31 % sont sans activité. Les sans-activités sont sur-représentés parmi les jeunes de moins de 18 ans (60 %) ainsi que chez les jeunes âgés de 18 à 20 ans (39 %). Ils ne sont ni en emploi, ni en éducation, ni en formation et sont ainsi particulièrement visés par notre étude. Ils sont également significativement sur-représentés parmi les jeunes faiblement diplômés (DNB : 61 % ; aucun diplôme : 34 %). Autrement dit, au sein des jeunes caractérisés par une qualification infra niveau V, 45 % sont sans activités.

La situation conjugale de la population enquêtée est caractérisée par une majorité d'individus célibataires (189 individus). En outre, 21 enquêtés (8 %) ont déclaré avoir un ou plusieurs enfants à charge.

Concernant les conditions de vie et le profil résidentiel, le logement « chez mes parents » obtient un taux de 58 %, le taux régional est de 55 %. Nous mesurons un taux de logements « autonomes » (colocation, conjoint et seul) à hauteur de 24 %. Le taux de logements « précaires » (hébergé, chez un ami ou un membre de la famille, structures d'hébergement, sans domicile, etc.) est de 18 % à même hauteur que le taux régional. En outre, 72 personnes ont déclaré avoir déménagé pendant cette période, soit 27 %. Par ailleurs, 30 % d'entre eux indiquent qu'ils n'ont « plutôt » (22 %) pas de facilité, voire « pas du tout » (8 %).

Sur les 265 répondants, 75 % ont répondu à l'enquête lors de leur 1^{ère} inscription en Mission locale. Ainsi, 62 enquêtés ont fréquenté une autre Mission locale auparavant. Pour 10 % d'entre eux, il y a eu une rupture dans leur prise en charge par une formation (4%) ou un emploi (6 %). Certains (9 %) évoquent un mécontentement ; relationnel (5 %) d'une part et dans les propositions offertes d'autre part (4 %). Pour 47 % d'entre eux cette autre inscription a eu lieu « il y a longtemps » (plus d'un an et demi). Globalement, c'est par le réseau personnel (amical et familial) que les personnes prennent connaissance de l'existence de la Mission locale (55 %). Les agences Pôle emploi participent à hauteur de 19 % à la diffusion des offres de services de la Mission locale. Cette information se complète avec le fait que 35 % des répondants déclarent que cette inscription est de leur propre initiative tandis que 58 % indiquent qu'on le leur a conseillé. Seuls neuf personnes ont répondu qu'on les avait obligés à s'inscrire. En outre, la population enquêtée oriente prioritairement leurs attentes autour de l'accompagnement à l'emploi, puis à la formation. L'aide financière suit ces deux derniers et est relativement liée au financement du permis de conduire. C'est donc principalement autour des préoccupations d'insertion socio-professionnelle que s'organisent les attentes de la population enquêtée. 70 % des répondants n'ont pas hésité à se rendre en Mission locale. Au sein des 28 % déclarant un peu ou beaucoup d'hésitation à s'y rendre, 25 % indiquent qu'ils ne connaissaient pas la Mission locale. Ils sont 23 % d'hésitants à n'avoir attendu que quelques jours. Mais 30 % d'entre eux ont attendu plus de deux mois. Le temps d'hésitation le plus fréquent est d' « un mois environ » (31 %).

Concernant les choix d'orientation, la dernière classe fréquentée correspond au 1^{er} choix d'orientation pour 71 % des enquêtés. 69 % des répondants n'ont pas reçu un niveau d'information nécessaire. Concernant l'âge d'arrêt de l'école, la moyenne et la médiane se concentrent autour de l'âge de 18

ans. Néanmoins, 25 % des 227 des répondants ont arrêté l'école avant 17 ans. Au regard de l'âge d'obligation scolaire, 7 % d'entre eux ont arrêté l'école à 16 ans et 9 % avant d'atteindre cet âge. La population enquêtée adopte un profil scolaire incluant majoritairement le fait d'avoir redoublé au moins une classe et d'être absents en cours ; l'exclusion scolaire bien qu'étant répartie reste un facteur très présent ici. Outre le fait de déclarer la fin des études (18 %), la motivation et l'intérêt (17 %), les difficultés financières (14 %) et les événements liés au parcours personnels (18 %) semblent intervenir de manière importante dans le fait d'arrêter l'école. Néanmoins, 37 % de la population enquêtée déclarent être allés jusqu'au bout des études prévues.

107 jeunes ont déclaré qu'on ne leur a proposé aucune aide pendant la période de latence. Au sein de ceux n'ayant reçu aucune proposition d'aide, 77 % déclarent qu'ils l'auraient souhaité. Les aides proposées concernent principalement la formation (30 %), l'emploi (24 %) et le projet (18 %).

Concernant la construction de la population cible, seuls les niveaux supérieurs au niveau IV en sont exclus, soit 10 % de la population enquêtée. Nous avons également retiré de cette base les immigrés qui sont arrivés en France après 16 ans qui n'ont donc pas connu une scolarité obligatoire en France. La population cible comprend à ce stade 218 individus dont le graphique ci-contre indique la répartition du niveau de qualification.

La situation sociale la plus importante lors de la période de latence de la population cible adopte les mêmes proportions que la population enquêtée. Plus précisément, 37 % d'entre eux n'ont jamais travaillé. Ils sont 63 % à avoir travaillé et 47 % d'entre eux sont un contrat à durée déterminée. En outre, 20 % des contrats cités ont une durée de moins d'un mois, 43 % entre un mois et six mois ; 14 % entre 6 mois et un an et 23 % plus d'un an. Concernant la formation, 83 % de la population cible n'a suivi aucune formation pendant la période de latence.

Par ailleurs, 35 % de la population cible déclare que les journées pendant la période de latence leur paraissaient plutôt longues, voire très longues (17 %). Si 45 % de la population cible se sont sentis inquiets et 32 % fatigués pendant cette période de latence, 51 % se sont sentis le plus souvent entourés ; 42 % en forme et intégrés. Néanmoins, ils ne sont que 14 % à s'être sentis valorisés et 10 % privilégiés. 73 % d'entre eux déclarent avoir un projet pour l'année à venir.

Nous avons calculé le temps de latence de la population cible en soustrayant la date d'arrêt de l'école déclaré à la date de saisie du questionnaire. La moyenne de ce temps de latence est 25 mois.

INTRODUCTION

Dans ce volet quantitatif, la conception du questionnaire a été assurée par le Centre Associé Régional du Céreq de Bordeaux en partenariat avec les membres du comité de pilotage. Son équipe (Cécile Plessard, Véronique Simon et Thierry Berthet) a réalisé l'échantillonnage, la passation auprès des Missions locales, le traitement statistique des données recueillies et l'écriture du présent rapport. Le questionnaire réalisé a bénéficié des travaux antérieurs de la MRIE ainsi que de son expertise sur cette problématique et population d'étude. Les Missions locales volontaires ont été associées à la conception du questionnaire, ont assuré le soutien logistique et l'accompagnement nécessaire à la passation du questionnaire. Une des Missions locales s'est également portée volontaire pour la réalisation d'un test à la fois technique et conceptuel.

Le questionnaire est organisé autour de huit parties : le rapport à la Mission locale, le parcours scolaire, la période « avant d'être inscrit à la Mission locale », le travail et la formation, la vie personnelle et sociale, la situation sociale et les conditions de vie, les projets, leur profils socio-démographique. Elles permettent respectivement de rendre compte de l'image de la Mission locale et d'évoquer son non-recours, d'identifier l'accompagnement dont ils bénéficient ou ont bénéficié notamment en Mission locale, de saisir concrètement ce qui se passe pendant la période de latence, de recueillir des éléments causaux autour du décrochage et du non-recours aux structures d'accompagnement, et de mesurer la projection des jeunes dans l'avenir. En outre, sa conception permet d'entrevoir la situation globale du jeune dans une perspective systémique et dynamique.

Le questionnaire⁴ a été mis en ligne⁵ à la suite d'une phase de test sur une Mission locale volontaire. La mise en ligne a débuté le 6 février 2013 et s'est clôturée le 7 juin 2013.

Le présent rapport rend compte des résultats du volet quantitatif. Il présente dans un premier temps le profil socio-démographique de la population enquêtée. Ce profil est, le cas échéant, interprété au regard du bilan régional réalisé en juin 2013 par l'ARML en Rhône-Alpes portant sur les chiffres-clés du réseau des Missions locales en 2012. Dans un second temps, il fait état du rapport des jeunes enquêtés aux Missions locales et à la problématique du non-recours aux droits et services qui en découlent. Enfin, est abordée la problématique centrale de cette étude qui interroge le temps de latence au sein du parcours scolaire, social et personnel des décrocheurs. Les processus de décrochage et de raccrochage qui l'encadrent, y sont également questionnés.

AVERTISSEMENT

Compte tenu du nombre de répondants et l'homogénéité de certaines réponses, l'analyse statistique effectuée est principalement descriptive. Les résultats et leurs interprétations exposent une population spécifique et les phénomènes associés. Leur portée est restreinte à la population et au contexte de la présente étude, ils ne peuvent être généralisés.

⁴ Le questionnaire sous format papier est disponible en annexe : il a été allégé pour ce format et ne comprend donc pas toutes les redondances des questions conditionnées ainsi que toutes les questions relatives à la dynamique des parcours.

⁵ Celle-ci a fait l'objet d'une déclaration conforme à la loi « Informatique et liberté » auprès du Correspondant (CIL) du Centre Associé Régional du Céreq de Bordeaux.

LA POPULATION ENQUÊTÉE

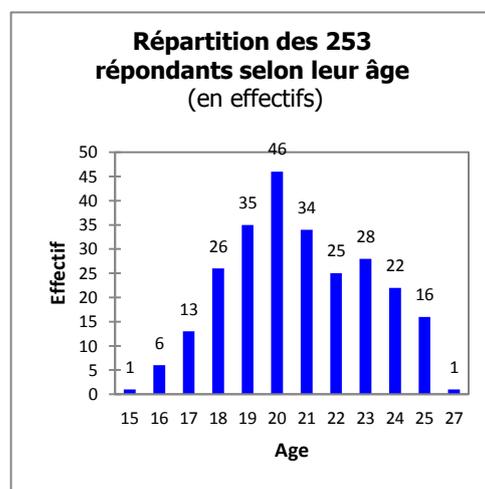
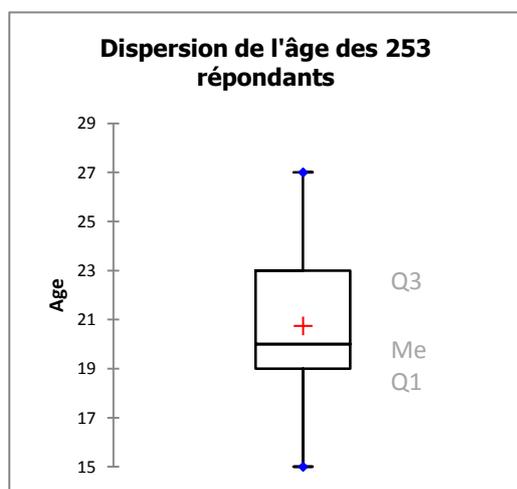
L'analyse du temps de latence nécessite de produire une connaissance globale sur le public concerné dont les particularités principales sont d'une part d'avoir quitté le système scolaire prématurément et d'autre part d'être volatile.

La passation en ligne du questionnaire du 6 février 2013 au 7 juin 2013 a permis de récolter **265 observations de jeunes âgés de 16 à 26 ans, décrocheurs du système scolaire initial pour la plupart et se rendant pour la première fois en Mission locale**. Cette passation s'est répartie sur le territoire Rhône-alpins au sein de Mission locales volontaires. Le faible nombre de répondants impose principalement un traitement statistique descriptif⁶. Les résultats exprimés concernent la population étudiée dans cette étude et leur portée inférentielle est faible.

Le profil socio-démographique des enquêtés

Ces 265 répondants se répartissent autour de 114 hommes, soit 43 %, et 144 femmes, soit 54 % (7 individus n'ont pas répondu à cette question). La population de l'enquête a une représentativité légèrement plus féminine que la population des premiers accueils en Mission locale (52 %) recensée en Rhône Alpes par l'ARML.

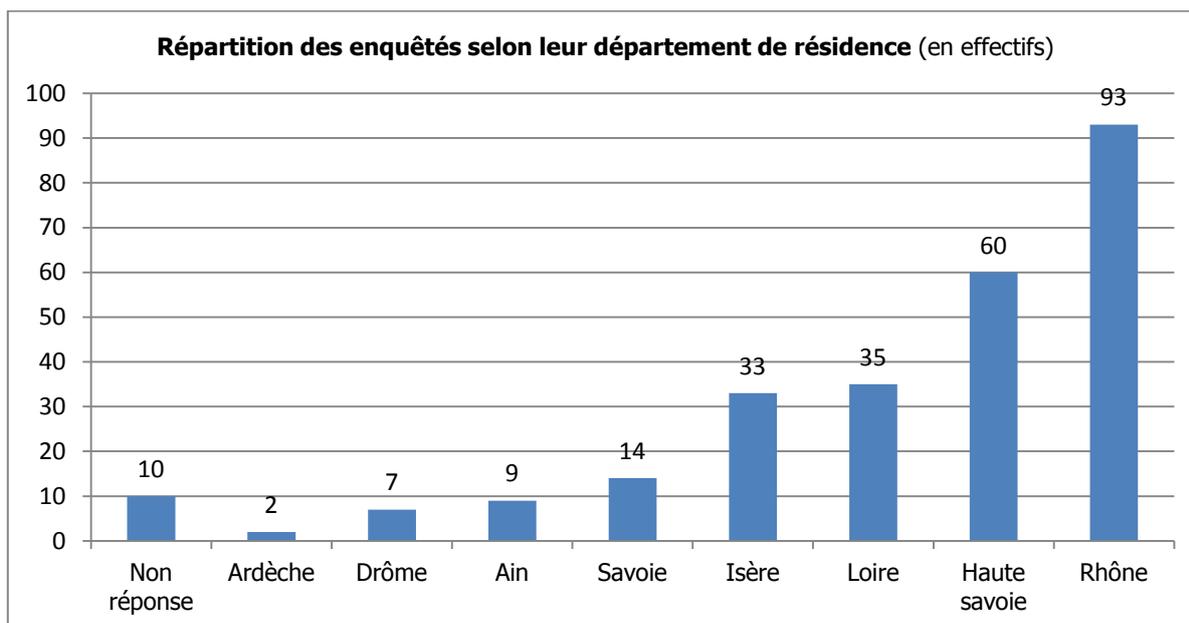
La population accueillie en Mission locale est comprise entre 16 et 26 ans. Ces bornes ne sont pas pour autant indépassables et s'adaptent aux situations vécues et profils des individus ayant recours à la Mission locale. La population enquêtée n'échappe pas à cette réalité sociale et professionnelle. La répartition des répondants selon leur âge au jour de la passation du questionnaire est présentée dans le graphique ci-dessous:



⁶ La population mère peut être appréciée à partir du chiffre de 49 000 nouveaux jeunes inscrits en 2012 réduit à 16 333 nouveaux jeunes sur la période de passation du questionnaire (4 mois). L'enquête réalisée en ligne produit un échantillonnage considéré ici comme non probabiliste et volontaire. Le risque d'erreur a tout de même été calculé et est estimé à 6 % (pour un niveau de confiance à 95 %) : le résultat généralisé peut donc s'écarter à plus ou moins 6 % du résultat présenté ici. Le redressement de l'enquête n'a pas été réalisé car il aurait proposé une base d'analyse avec une trop grande distorsion de la réalité.

La distribution de l'âge se réalise sur 253 enquêtés, car 12 individus n'ont pas renseigné leur date de naissance. La population enquêtée s'étire ici de 15 à 27 ans. La médiane est de 20 ans. Dans cette distribution, 25 % de la population sont âgés de moins de 19 ans (1^{er} quartile), 25 % de 19 à 20 ans (âge médian), 25 % de 20 à 23 ans (3^{ème} quartile) et 25 % de plus de 23 ans. **Il y a donc une forte concentration de cette population entre 19 et 23 ans (50 %)**. La moyenne d'âge (+) est de 20 ans et 8 mois. Contrairement au bilan régional (15 %), les répondants mineurs représentent 8 % de la population enquêtée.

La répartition territoriale des enquêtés est établie à partir de leur lieu de résidence. Nous avons procédé à un recodage du code postal de la commune de résidence. Dans le graphique ci-dessous, apparaît uniquement le niveau départemental de la Région Rhône-Alpes :



Le département du Rhône est le plus représenté ; 35 % des enquêtés y déclarent leur commune de résidence. Cette sur-représentation territoriale est en partie due au fait que la réalisation de la phase test a eu lieu dans une Mission locale de ce département qui est au demeurant tout au long de l'enquête davantage représentée que les autres. Cela rend également impossible une analyse par zone d'habitation (rurale, urbain, péri-urbaine). Les départements de la Haute Savoie (23 %), de la Loire (13 %) et de l'Isère (12 %) sont également bien présents dans l'échantillon et représentent 48 % de la répartition territoriale.

Situation socio-professionnelle

La problématique du temps de latence ainsi que du décrochage est directement reliée à la situation socio-professionnelle de la personne. Il est donc nécessaire de saisir le niveau de diplôme et de qualification, au sens large, afin d'appréhender à la fois le niveau de ressources sociales et scolaires et les chances d'insertion socio-professionnelle que ces éléments induisent. À ce titre, nous avons également porté une attention particulière à la situation migratoire de cette population ; cette caractéristique participant de manière significative à l'insertion scolaire, sociale et professionnelle. Un profil de « migration » a été élaboré à partir des origines sur une génération, de la double culture parlée, du pays de naissance, et le cas échéant de l'âge d'arrivée en France.

Le profil « social »

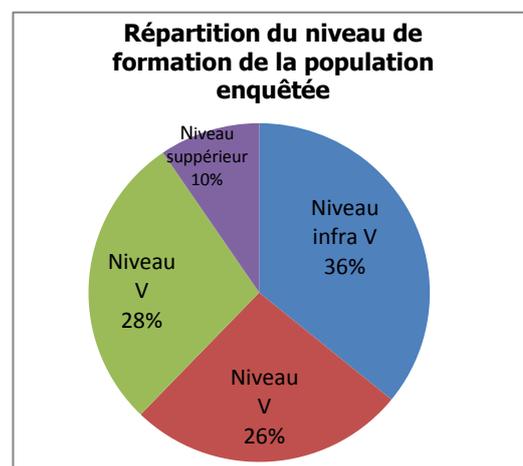
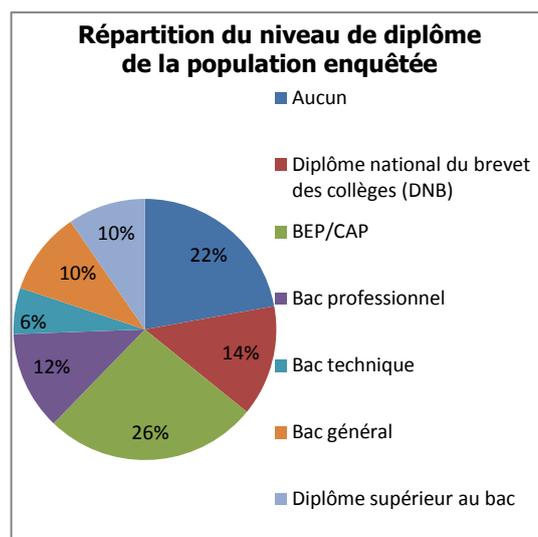
Le graphique ci-contre représente la répartition du niveau de diplôme déclaré par les répondants. Seuls trois personnes n'ont pas répondu à cette question. Parmi les 262 répondants, 22 % ont déclaré ne pas avoir obtenu de diplôme. L'obtention du DNB concerne 14 %. **Aussi, 36 % de la population enquêtée est caractérisée par un niveau de formation inférieur au niveau V.**

Les diplômes du BEP et CAP, correspondant au **niveau V, sont déclarés dans l'enquête à hauteur de 26 %**. Les données régionales indiquent, quant à elle, 33 % d'individus. Au niveau régional, 56 % des jeunes reçus en premier accueil à la Mission locale ont **un niveau de formation V et inférieur** ; cette donnée concerne **62 % de la population enquêtée**.

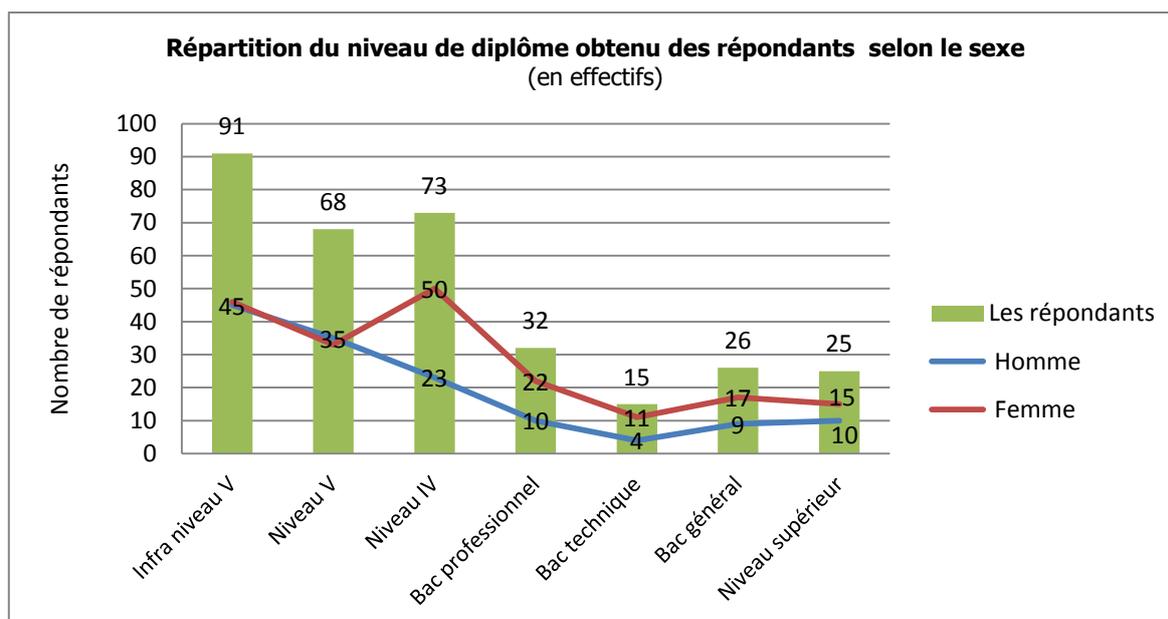
Le niveau IV comprenant l'ensemble des baccalauréats concentre ici 28 % (32 % en région). Le baccalauréat professionnel est néanmoins le plus représenté (12 %).

Les niveaux supérieurs, indiqués dans les graphiques par le « diplôme supérieur au baccalauréat » et « Niveau supérieur » de 10 %, est légèrement supérieur au contexte régional (8 %). Cette donnée révèle un biais dans la façon dont la consigne de passation a été comprise et appliquée.

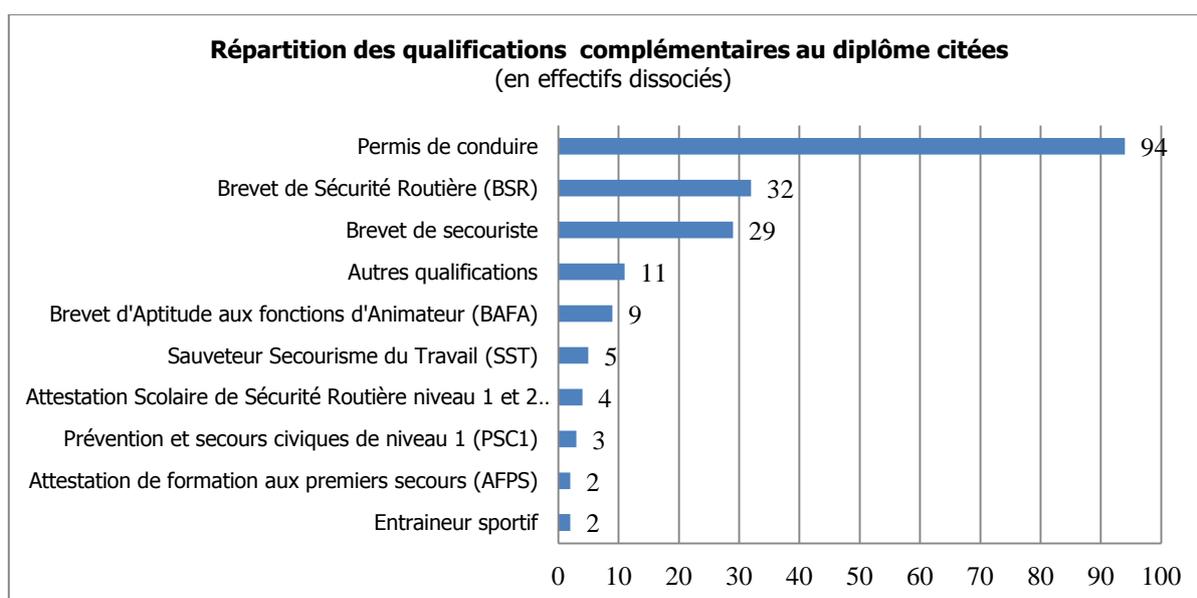
Le graphique ci-dessous représente la répartition du niveau de diplôme des répondants en général et selon le sexe de ces derniers. Cette dernière dimension indique une sous-représentation des femmes dans le fait d'avoir un niveau V et infra V alors qu'elles sont sur représentées dans le fait d'avoir un niveau IV (particulièrement concernant le baccalauréat technique) et niveau supérieur⁷.



⁷ La dépendance entre ces deux variables n'est pas significative. Les tableaux de contingence en effectif et pourcentage sont présentés en annexe/tableaux croisés.



Du fait de la population étudiée, nous avons intégré parallèlement au niveau de diplôme obtenu les qualifications complémentaires validées : **60 % des personnes enquêtées ont déclaré une qualification complémentaire au diplôme.** Ils ont eu la possibilité d'en indiquer plusieurs, représentées indépendamment dans le graphique ci-dessous :



Le permis de conduire est donc la qualification complémentaire la plus représentée à hauteur de 35 % des enquêtés (41 % au niveau régional) et 30 % des réponses cumulées (94 individus). Par ailleurs, le secourisme et la sécurité (hors BSR : 12 % ; 10 %) sont des thèmes très présents⁸. Nous avons cherché à saisir un lien entre les qualifications complémentaires et le niveau de diplôme des répondants. Les types de qualifications étant nombreux, le test de dépendance n'est pas réalisable. Néanmoins, nous pouvons affirmer que les répondants ayant un niveau de diplôme V (14 %) et infra V (20 %) sont sous-représentés dans le fait d'avoir le permis de conduire alors que les répondants diplômés de niveau IV (42 %) ou plus (64 %) y sont sur-représentés. En d'autres termes, moins les répondants sont qualifiés, moins ils possèdent le permis entraînant une mobilité amoindrie et une dépendance accrue aux transports en commun et accompagnateurs.

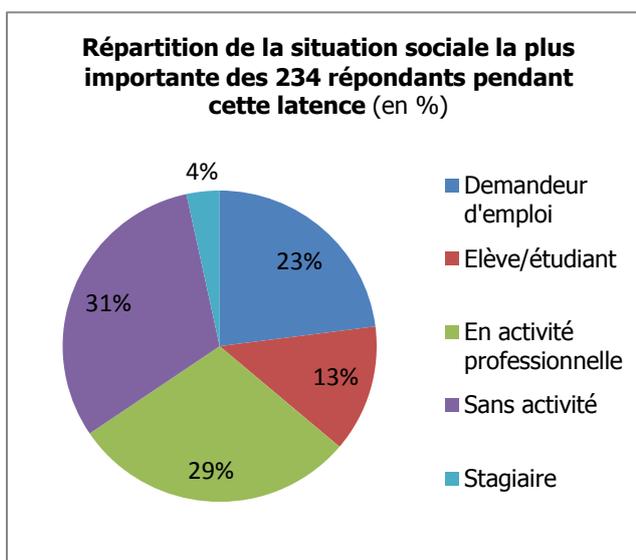
⁸ Voir tableau complet des réponses en annexe/recodage

Nous avons orienté une grande partie de notre questionnement sur la période de latence et leur situation pendant ce temps. Même si cela ne concerne qu'une période qualifiée de transitoire, leur situation socio-professionnelle pendant cette période est éclairante sur le profil de la population enquêtée.

Le graphique ci-contre présente la répartition des répondants selon la situation sociale la plus représentative en termes de temps de la période de latence. Cette répartition ne concerne que les 234 répondants à cette question, 31 individus n'y ayant pas répondu. **La moitié d'entre eux sont actifs (52 %) : 29 % sont occupés et 23 % inoccupés⁹.**

Dans cette étude, les hommes sont significativement sur-représentés dans le fait d'être demandeurs d'emploi (28 %)¹⁰.

Pour la partie considérée comme inactive, 13 % sont élèves ou étudiants, 4 % sont stagiaire et **31 % sont sans activité**. Les hommes sont également significativement sur-représentés dans le fait d'être stagiaire, tandis que les femmes sont significativement sous-représentées. Parmi les répondants sans-activité¹¹, 64 % sont âgés de 18 à 22 ans. En outre, 16 % ont moins de 18 ans. Ce dernier résultat est hautement significatif, **les sans-activités sont sur-représentés parmi les jeunes de moins de 18 ans (60 %) ainsi que chez les jeunes âgés de 18 à 20 ans (39 %)**. Ils ne sont ni en emploi, ni en éducation, ni en formation¹² et sont ainsi particulièrement visés par notre étude. **Ils sont également significativement sur-représentés parmi les jeunes faiblement diplômés (DNB : 61 % ; aucun diplôme : 34 %)**. Autrement dit, au sein des jeunes caractérisés par une qualification infra niveau V, 45 % sont sans activités¹³.



Le profil « migratoire »

Nous faisons l'hypothèse dans cette étude que le parcours migratoire de la personne interrogée et de sa famille est un facteur éclairant la problématique du décrochage et de la latence. Concernant l'insertion professionnelle, les immigrés (nés à l'étranger sans avoir la nationalité française à la naissance,) connaissent plus de difficulté à accéder à un emploi ou à s'y maintenir. En outre, ils occupent davantage des emplois peu qualifiés (38 % contre 19 % pour les non-immigrés)¹⁴. Si les différences d'insertion ne sont pas toutes dues aux différences de qualification, ces dernières sont un facteur explicatif important. Le parcours scolaire des nouveaux migrants s'est effectué pour la plupart dans le pays d'origine. Selon une étude réalisée en 2010 par le Ministère de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales et de l'immigration¹⁵, au moment de la migration, 40 % étaient sans diplôme ou diplômés de l'enseignement primaire (21 % pour la population française), 39 % avaient un diplôme de l'enseignement secondaire (brevet des collèges, CAP/BEP, baccalauréat) et 21 % étaient

⁹ La population active au sens du recensement de la population comprend les personnes qui déclarent : exercer une profession (salariée ou non) même à temps partiel ; aider une personne dans son travail (même sans rémunération) ; être apprenti, stagiaire rémunéré ; être chômeur à la recherche d'un emploi ou exerçant une activité réduite ; être étudiant ou retraité mais occupant un emploi ; être militaire du contingent (tant que cette situation existait). Cette population correspond donc à la population active occupée à laquelle s'ajoutent les chômeurs en recherche d'emploi et les militaires du contingent tant que cette situation existait.

¹⁰ Voir tableaux croisés en annexe.

¹¹ Voir tableaux croisés en annexe.

¹² Ils constituent un groupe qui tend à être désigné par le syntagme NEET (Not in Education Employment or training).

NEETs - Young people not in employment, education or training: Characteristics, costs and policy responses in Europe. <http://www.eurofound.europa.eu/publications/htmlfiles/ef1254.htm>

¹³ Voir tableaux croisés en annexe.

¹⁴ Olivier Monso et François Gleizes, « Langues, diplôme : des enjeux pour l'accès des immigrés au marché du travail », *Insee première*, n° 1262, novembre 2009.

¹⁵ Florent Domergue, « Diplômes et formation professionnelle des nouveaux migrants », *Infos migrations*, numéro 37 - mars 2012.

diplômés de l'enseignement supérieur (26 % pour la population française). L'étude révèle également que ces derniers sont peu à demander une reconnaissance de leur diplôme en France (un sur dix¹⁶). Parallèlement, il existe peu de reconnaissance formelle de leurs qualifications sauf pour les plus haut diplômés qui ont d'ailleurs souvent terminé leurs études en France. Selon l'étude ministérielle, depuis leur arrivée en France, près d'un nouveau migrant sur quatre a suivi ou suit encore des études et moins de un sur dix a obtenu un diplôme. Entre l'arrivée en France et 2010, 20 % de l'ensemble des nouveaux migrants (19 500) ont poursuivi des études. En 2010, 42 % d'entre eux continuaient encore leur cursus, 39 % l'avaient terminé (sans nécessairement avoir obtenu un diplôme) et 19 % l'avaient abandonné.

Concernant la situation des enfants d'immigrés (au moins un des deux parents nés à l'étrangers ou enfants migrants d'origine étrangère¹⁷, c'est-à-dire nés eux même à l'étranger de parents étrangers), une étude¹⁸, issue de l'enquête *Trajectoire et origines*¹⁹, porte sur les jeunes âgés de 20 à 35 ans qui ont tous été scolarisés dans l'enseignement primaire en France et compare une population immigrée et non immigrée. Les résultats de cette étude montre que les enfants d'immigrés, hommes comme femmes, sont plus souvent sans diplôme²⁰ (18 % contre 11 % chez les non-immigrés).

Partant, nous avons posé des questions portant sur l'origine, le pays de naissance, et le cas échéant la présence d'une double culture notamment par l'usage de la langue du pays d'origine. Sur les 265 personnes enquêtées, sept n'ont pas répondu à la question relative à l'origine, 147 personnes ont déclaré avoir des parents (115) et/ou grands-parents (86) nés dans un autre pays que la France, soit respectivement 44 % et 33 % autrement dit, 42 % des répondants n'ont pas d'ascendants d'origine étrangère. **En outre, 17 % des répondants déclarent être nés dans un autre pays que la France.** Ils sont sur-représentés chez ceux qui ont également déclaré leurs parents et/ou grand parents nés à l'étranger. Cette donnée apparait pertinente lorsque l'on évoque le phénomène du décrochage car elle relève de deux éléments significatifs : l'âge d'arrivée en France et de la scolarisation d'une part, et la langue maternelle et la notion de double culture d'autre part. Ces deux éléments se révèlent être des éléments explicatifs du processus de socialisation et d'intégration dans le pays d'accueil. Au sein de la population interrogée née dans un autre pays - soit 44 individus - l'âge moyen d'arrivée en France est de 15 ans et 2 mois, cette valeur est significative car elle renvoie à l'arrêt de l'obligation scolaire à l'âge de 16 ans. Aussi, 26 personnes sont arrivées en France au-delà de l'âge de 15 ans ; 17 d'entre elles sont arrivées en France avant cet âge. Le niveau de diplôme de ces 44 individus est plus faible que ceux indiqués dans l'étude ministérielle et de l'ensemble des répondants de notre enquête : **ils sont 45 % à déclarer un niveau inférieur au niveau V** (contre 36 % pour l'ensemble de la population enquêtée), **25 % un niveau IV** (26 %), 18 % un niveau V (28 %) et 11 % un niveau supérieur (10 %).

En outre, 101 personnes (38 %) ont déclaré parler une autre langue que le français à la maison (huit personnes n'ont pas répondu à cette question).

¹⁶ Olivier Monso et François Gleizes, « Langues, diplôme : des enjeux pour l'accès des immigrés au marché du travail », *Insee première*, n° 1262, novembre 2009.

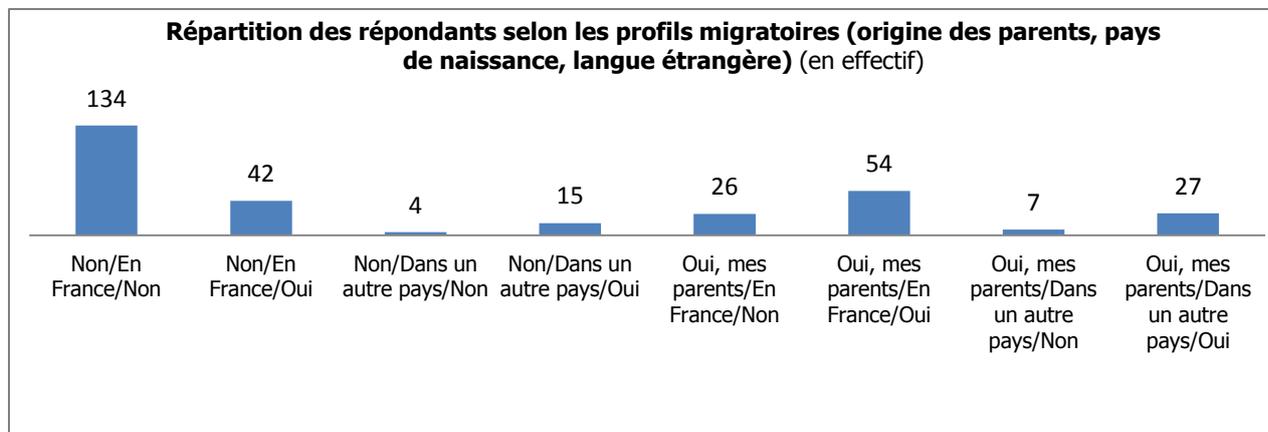
¹⁷ Ils représentent 16 % des enfants d'immigrés en 2008.

¹⁸ Yaël Brinbaum, Laure Moguérou, Jean Luc Primon, « Les enfants d'immigrés ont des parcours scolaires différenciés selon leur origine migratoire », in *Immigrés et descendants d'immigrés en France - Insee Références* - Édition 2012.

¹⁹ Enquête « Trajectoire et origines », *Ined, Insee*, 2008.

²⁰ Personnes étant au plus titulaires du brevet des collèges ou équivalent.

Afin de saisir le profil migratoire dans sa globalité, nous avons produit un profil²¹ comprenant chacune des trois questions saisies ci-dessus : le pays d'origine des parents, être né dans un pays étrangers, la langue parlée à la maison. Ces profils permettent de saisir l'implication de ces facteurs dans le parcours scolaire, d'orientation et d'insertion professionnelle.



Parmi les 264 répondants correspondant à ces profils, 134 n'ont pas un profil migratoire tel que nous l'avons défini. Inversement, 27 d'entre eux répondent à l'ensemble des éléments pressentis et présentent un profil migratoire complet : parents et eux même nés à l'étranger et langue autre que le français parlée à la maison.

Nous avons analysé cette nouvelle donnée au regard du niveau de diplôme et de la situation socio-professionnelle. Cette analyse permet ainsi de saisir, au sein de la population d'enquête les difficultés sociales liées au profil migratoire. Les résultats ne sont pas significatifs d'autant plus que le faible effectif dans chacune des catégories ne permet pas d'appliquer le test de dépendance²². On peut donc conclure dans cette étude de l'absence d'effet du facteur migratoire sur le niveau de qualification, ni sur la situation sociale pendant la période de latence.

Conditions de vie

La problématique de cette étude s'est construite dans une volonté de prendre en compte la situation globale des jeunes : dans une vision plus systémique et contextuelle de son vécu et dans une approche plus dynamique de son parcours. Dans cette optique, le recueil des caractéristiques sociales est particulièrement approfondi.

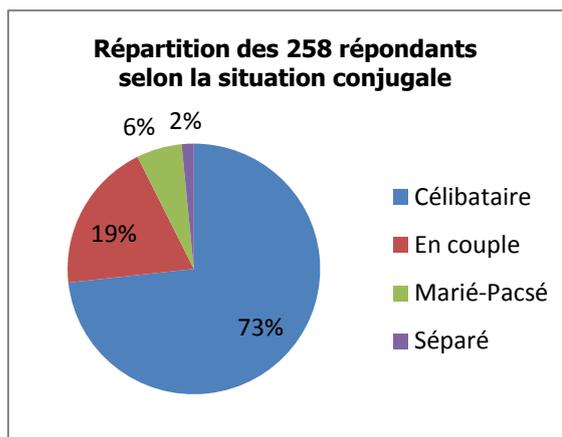
La situation familiale des enquêtés a été recueillie permettant, à partir de la situation conjugale et de la charge parentale, d'établir un profil « familial ». Ce dernier peut être associé au profil « résidentiel », prenant en compte la situation résidentielle, le type d'habitation et le statut d'occupation du logement. La stabilité de cette situation est interrogée par le fait d'avoir déménagé. La mobilité, quant à elle, est obtenue à partir de la facilité de déplacement et les moyens de transport déclarés.

²¹ Le profil est détaillé en annexe.

²² Les tableaux croisés sont présentés annexes.

Le profil « familial »

La situation conjugale est caractérisée par une majorité d'individus célibataires (189 individus). Toutefois, 25 % d'entre eux se déclarent en vie maritale (75 individus), comprenant ainsi les unions libre et ceux formalisés par le mariage ou le Pacs. Les observations restantes correspondent à ceux qui ont déclaré être séparé (2 %). La proportion est calculée ici sur la base de 258 répondants ; sept répondants n'ont pas répondu à cette question.



Parmi les répondants, **21 enquêtés (8 %) ont déclaré avoir un ou plusieurs enfants à charge.** Parmi eux, 67 % sont des femmes (14 individus). Cette donnée est néanmoins pertinente car les grossesses et enfants, tout comme le mariage ou la mise en couple, apparaissent comme des catégories significatives dans les problématiques de décrochage, de la période de latence et dans la formulation de projets personnels.

Au sein de cette population enquêtée, il n'y a pas de lien entre la situation conjugale et la classe d'âge, ni avec la charge d'enfants ; la distribution des effectifs est trop faible pour permettre de conclure une liaison statistique. La lecture des tendances et représentations indique dans les deux cas une sur-représentation des individus en couple (en couple et marié/pacsé) ou séparés dans le fait d'avoir des enfants. Ces deux dernières catégories sont plus présentes dans les classes d'âges les plus élevées.

Le profil « résidentiel »

Pour l'ARML²³, les conditions de logement sont déterminantes pour l'orientation, la formation et l'accès à l'emploi : elles sont un indicateur de la précarité. **La grande majorité de la population enquêtée déclare habiter chez leurs parents (52 %) ou chez un membre de la famille (5 %).** En outre, 10 % d'entre eux vivent en autonomie ou en colocation au sens large²⁴ (4 %). Conséquemment à la situation conjugale décrite auparavant, 14 % d'entre eux vivent avec leur conjoint, tandis que 4 % vivent seuls avec leurs enfants. Par ailleurs, 34 individus n'ont pas répondu à cette question.

Le type d'habitation déclaré est majoritairement l'appartement à hauteur de 55 %. Conformément à la situation familiale décrite ci-dessus et à la forte présence du contexte parental, les maisons individuelles sont également fortement présentes (26 %) pour une jeune population. Si dix répondants ont désigné un autre type d'habitation, huit ont déclaré vivre dans une structure d'hébergement et pour l'un d'entre eux être sans domicile. Nous précisons que 33 répondants n'ont pas répondu à cette question et que ces derniers sont aussi ceux qui n'ont pas répondu à la précédente question.

Nous avons reproduit la typologie réalisée par l'ARML distinguant les logements « chez les parents », « des logements autonomes », « des logements précaires » en créant une nouvelle donnée à partir du croisement des deux questions précédentes et de la question relative au statut d'occupation du logement (propriétaire, locataire, hébergé). **Le logement « chez mes parents » obtient un taux de 58 %, le taux régional est de 55 %. Nous mesurons un taux de logements « autonomes » (colocation, conjoint et seul) à hauteur de 24 %, le taux régional est de 25 %. Le taux de logements « précaires » (hébergé, chez un ami ou un membre de la famille, structures d'hébergement, sans domicile, etc.) est de 18 % à même hauteur que le taux régional.** Cette répartition est impactée par le nombre de non-réponse (15 %) mais nous permet néanmoins de saisir un indicateur pertinent de précarité.

²³ Chiffres clés 2012, publication juin 2013.

²⁴ Cette modalité comprend le regroupement de la modalité « en colocation » et « chez un ami ».

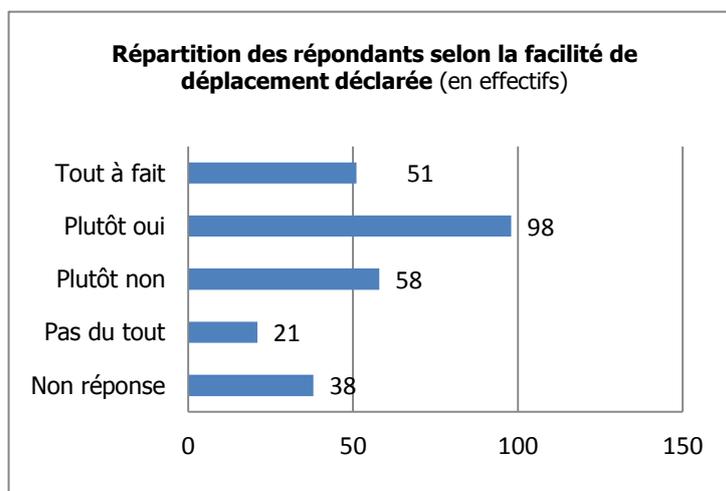
Les hommes sont significativement sous-représentés dans le fait d’avoir un logement autonome (10 %) tandis que les femmes sont sur-représentées dans cette catégorie (29 %). Les jeunes âgés de 18 à 20 ans sont significativement sous-représentés dans le fait d’avoir un logement autonome (5 %) et sur-représentés dans le fait d’habiter chez leurs parents (69 %). Les jeunes âgés de plus de 22 ans sont significativement sur-représentés dans le fait d’avoir un logement autonome (âgés de 22 à 24 ans : 32 % ; pour les plus de 24 ans : 33 %). **Concernant le niveau de diplôme, les jeunes détenteurs d’un niveau V sont significativement sous-représentés dans le fait d’avoir un logement autonome (10 %).** Les détenteurs d’un niveau IV sont significativement sur-représentés dans le fait d’avoir un logement autonome (32 %) et sous-représentés dans le fait d’avoir un logement précaire (5 %).

Nous avons évoqué en introduction de cette partie le déménagement comme un indicateur de stabilité de la situation de la personne. Il convient de préciser que la question concernait la période de latence, émettant ainsi l’hypothèse que le déménagement pouvait être un des facteurs explicatifs de la durée de latence et de la difficulté de raccrocher institutionnellement. **Parmi la population enquêtée, 72 personnes ont déclaré avoir déménagé pendant cette période, soit 27 %** (42 personnes n’ont pas répondu à cette question).

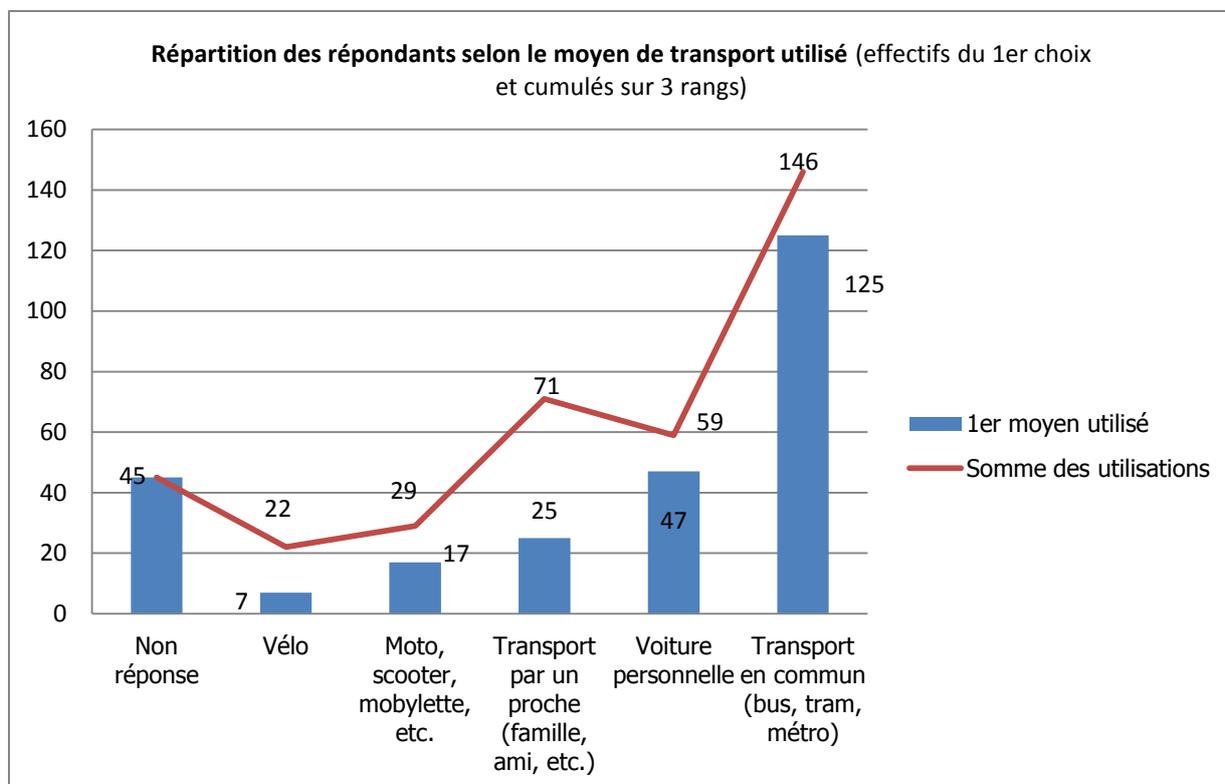
La mobilité

La mobilité comprend à la fois la facilité de déplacement et le moyen de transport utilisé. Intégrés comme indicateurs explicatifs de la latence, les questions relatives à ces deux éléments ont été posées en rapport à la période entre la sortie du système scolaire et le recours à la Mission locale.

Les répondants ont majoritairement déclaré qu’ils avaient une facilité à se déplacer : 56 % ont répondu se déplacer « plutôt » et « tout à fait » facilement. Néanmoins, **30 % d’entre eux indiquent qu’ils n’ont « plutôt » (22 %) pas de facilité, voire « pas du tout » (8 %).**



La question relative aux moyens de transports intègre la possibilité d'ordonner les trois moyens les plus utilisés. Nous avons défini deux niveaux pertinents : le premier moyen de transport utilisé ainsi que la somme de l'utilisation de tous les moyens quel que soit le rang déclaré. Le graphique ci-dessous intègre ces deux niveaux d'informations complémentaires :



Les transports en communs sont le moyen qui concentre à la fois le premier choix et la somme des choix ordonnés. En revanche, la voiture personnelle qui arrive en seconde position du choix le plus utilisé se voit dépassé par la voiture d'un proche au niveau du cumul des choix. Toutefois, les réponses révèlent globalement une autonomie dans les déplacements qu'ils s'agissent de moyens personnels ou collectifs. Rappelons également qu'au sein des qualifications décrites, 94 individus déclarent posséder le permis de conduire soit 35 % de la population enquêtée (41 % au niveau régional).

Les capacités de déplacement ne semblent pas être une problématique particulièrement inscrite dans les réponses de la population enquêtée.

LA PRISE EN CHARGE INSTITUTIONNELLE ET LE NON-RECOURS

Une des dimensions présente dans la problématique du temps de latence est celle de la prise en charge institutionnelle. Aussi, si certains accèdent facilement à la Mission locale et à ce qu'elle peut leur apporter, d'autres acceptent difficilement les contraintes et images qu'elle renvoie. Ce non-recours est par ailleurs présent à d'autres niveaux (orientation, école, formation, etc.) et fait appel aux *capabilités*²⁵ de ces jeunes non seulement à exprimer leur choix mais aussi à formuler le besoin d'aide voire à l'accepter.

Rappelons que les questionnaires ont été remplis au sein de la Mission locale et que le répondant a eu la possibilité de demander l'aide d'un conseiller.

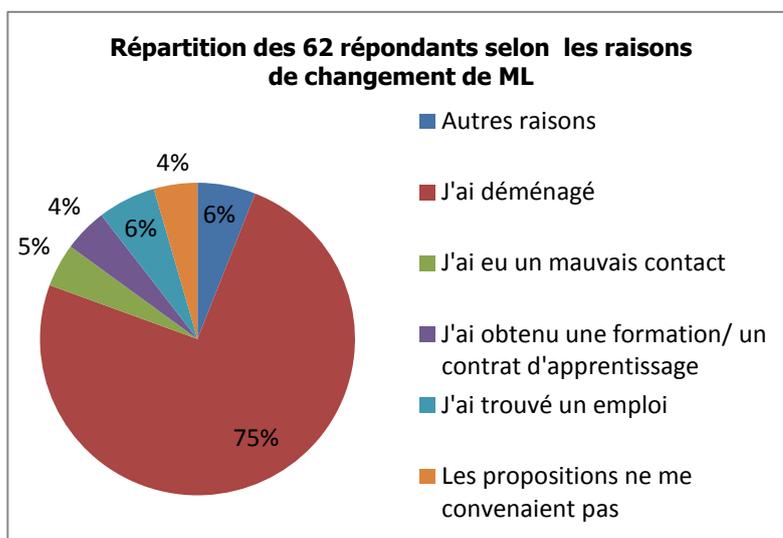
Le rapport à la Mission locale

La Mission locale est une des structures que les individus âgés de 16 à 26 ans peuvent solliciter dans le domaine de la santé, du logement et dans leur insertion socio-professionnelle. Dans le cadre d'une recherche d'emploi ou de formation, ils seront accueillis en Mission locale ou redirigés par une agence Pôle emploi au titre de la co-traitance. Dès la sortie du système scolaire, sans pour autant qu'elle soit précoce, les jeunes concernés peuvent accéder aux services de la Mission locale et font l'objet de ce fait d'une identification et d'une reconnaissance statutaire. Aussi, si une personne éligible n'apparaît pas dans les diverses sphères d'insertion (système scolaire, formation, emploi ou Mission locale), elle peut être considérée comme décrocheuse (du système scolaire), invisible (en terme institutionnel) et en situation de non-recours à une offre *de droits et de services* dont elle pourrait bénéficier.

L'inscription à la Mission locale

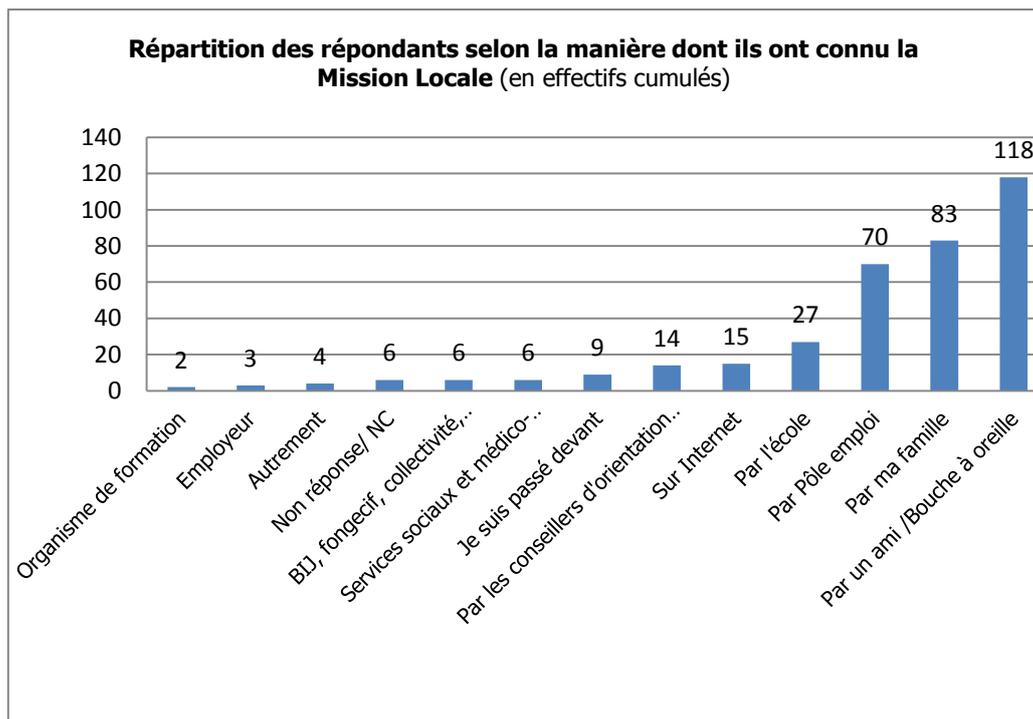
Sur les 265 répondants, **75 % ont répondu à l'enquête lors de leur 1^{ère} inscription en Mission locale**. Ainsi, 62 enquêtés ont fréquenté une autre Mission locale auparavant. La plupart d'entre eux (75 %) l'explique par le fait qu'ils ont déménagé. Le graphique ci-contre présente l'ensemble des réponses.

Pour 10 % d'entre eux, il y a eu une rupture dans leur prise en charge par une formation (4%) ou un emploi (6%). **Certains (9 %) évoquent un mécontentement ; relationnel (5 %) d'une part et dans les propositions offertes d'autre part (4 %)**. Pour 47 % d'entre eux cette autre inscription à eu lieu « il y a longtemps » (plus d'un an et demi).



Globalement, **c'est par le réseau personnel (amical et familial) que les personnes prennent connaissance de l'existence de la Mission locale (55 %)**.

²⁵ Le terme de *capabilité* est emprunté ici au théoricien Amartya Sen. Amartya Sen, *Repenser l'inégalité*, Paris, Seuil, 2000.

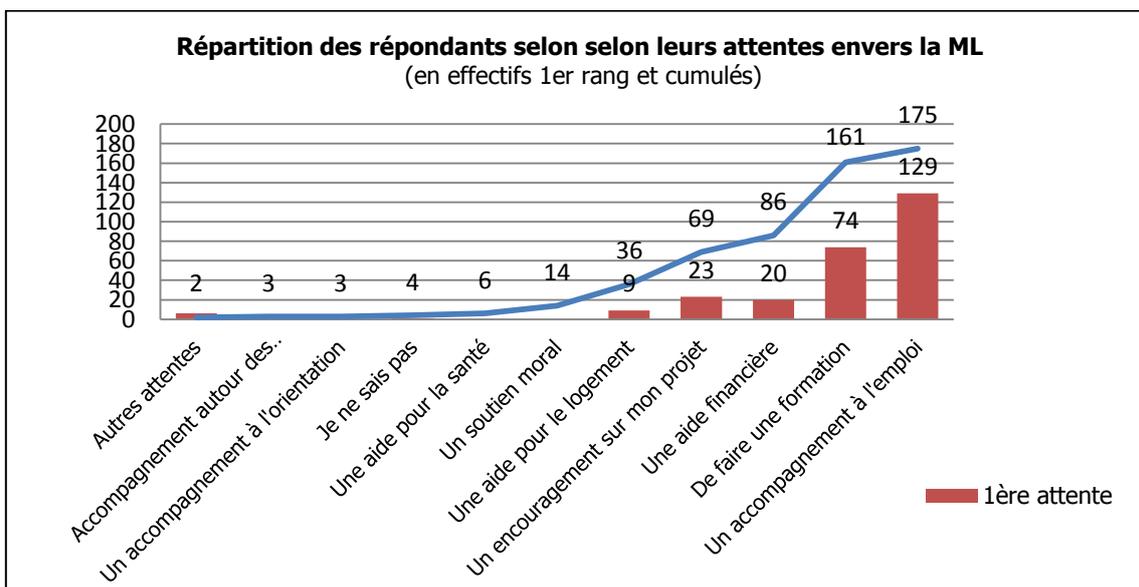


Les agences Pôle emploi participent à hauteur de 19 % à la diffusion des offres de services de la Mission locale. En outre, cette donnée a déjà été contextualisée en introduction : les jeunes de moins de 26 ans reçus en agence Pôle emploi seront légalement redirigés vers la Mission locale.

Cette information se complète avec le fait que 35 % des répondants déclarent que cette inscription est de leur propre initiative tandis que **58 % indiquent qu'on le leur a conseillé**. Seuls neuf personnes ont répondu qu'on les avait obligés à s'inscrire.

Les attentes

Néanmoins, les services proposés par la Mission locale sont plus globaux que ceux de Pôle emploi. En effet, la prise en charge de la Mission locale comprend également les problématiques de la santé, du logement, de la mobilité, de l'orientation et de l'insertion professionnelle. Nous avons ainsi demandé à la population enquêtée quelles sont leurs attentes envers la Mission locale dans les services et accompagnements proposés. Cette question proposait de répondre jusqu'à trois attentes ordonnées présentées dans le graphique ci-dessous :



La population enquêtée oriente prioritairement leurs attentes autour de l'accompagnement à l'emploi, puis à la formation. L'aide financière suit ces deux derniers et est relativement liée au financement du permis de conduire ; rappelons que 35 % de la population enquêtée possèdent le permis de conduire, contre 41 % au niveau régional. **C'est donc principalement autour des préoccupations d'insertion socio-professionnelle que s'organisent les attentes de la population enquêtée²⁶.**

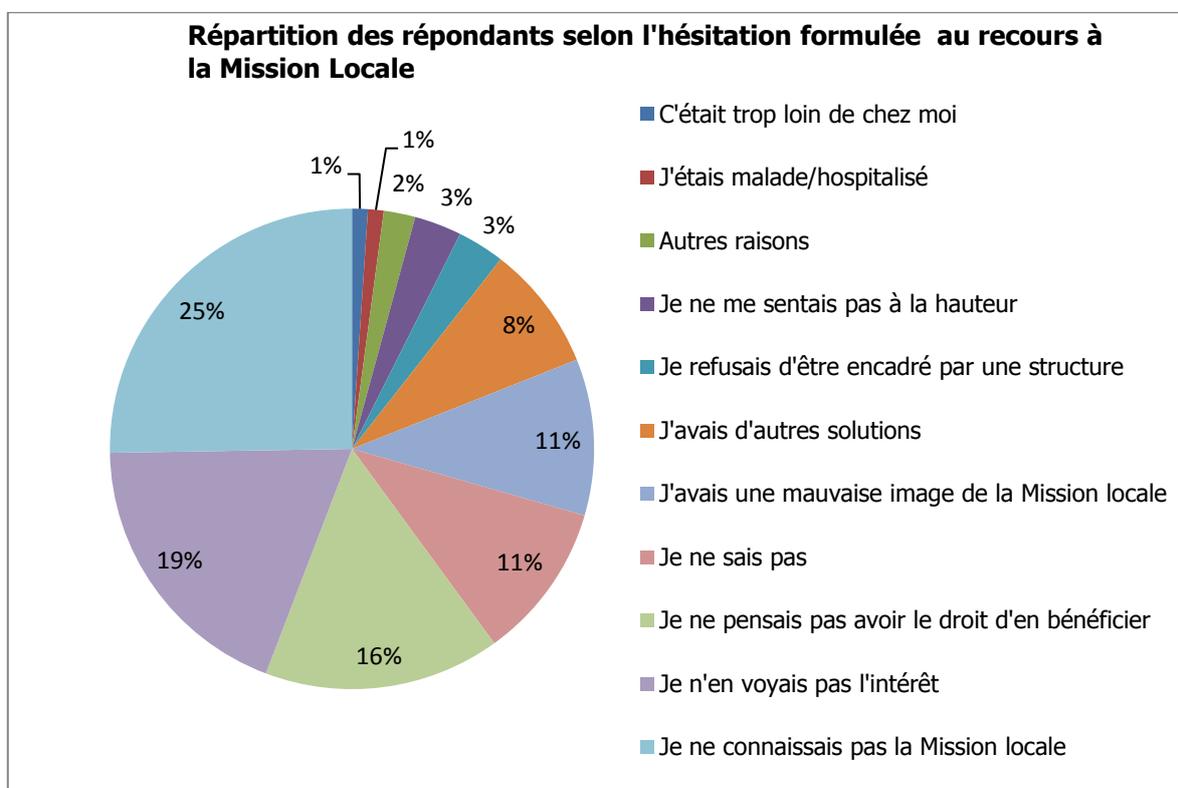
Le non-recours

Le non-recours recouvre différentes dimensions et participe directement à la latence. Si une partie de la latence ne peut être gérée institutionnellement car il s'agit davantage d'un parcours personnel et de bifurcations nécessaires, certains éléments de prise en charge constitutifs de la latence peuvent être améliorés.

La prise en charge institutionnelle

Selon l'Odenore, le non-recours *renvoie à toute personne qui, en tout état de cause, ne bénéficie pas d'une offre publique, de droits et de services, à laquelle elle pourrait prétendre.* L'observatoire présente ainsi une typologie explicative comprenant principalement trois formes de non-recours : la *non-connaissance*, lorsque l'offre n'est pas connue ; la *non-demande*, quand elle est connue mais pas demandée ; la *non-réception*, lorsqu'elle est connue, demandée mais non obtenue. Cette typologie offre principalement une grille d'analyse dynamique portant sur les raisons du non-recours observées.

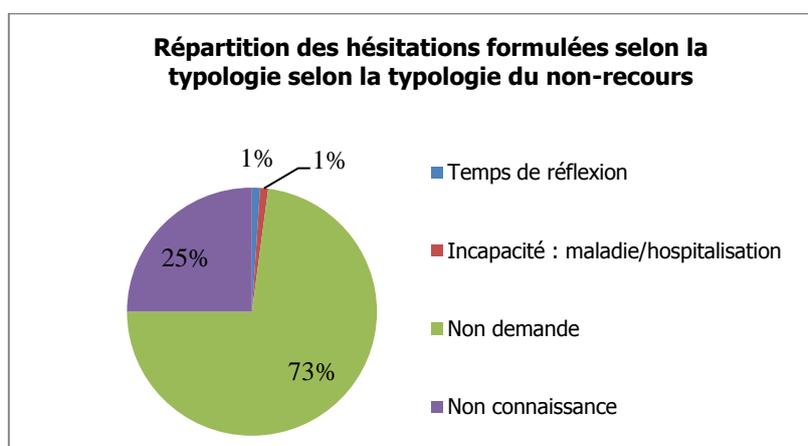
Parmi la population enquêtée, 70 % des répondants n'ont pas hésité à se rendre en Mission locale. **Au sein des 28 % déclarant un peu ou beaucoup d'hésitation à s'y rendre, 25 % indiquent qu'ils ne connaissaient pas la Mission locale.**



²⁶ Nous n'avons extrait aucun lien entre ces attentes et les profils sociaux réalisés en première partie de ce rapport.

Cette hésitation et la notion de non-recours qu'elle recouvre est un facteur de la latence. Plus finement, certaines raisons de cette hésitation le sont davantage. Si on observe la problématique du non-recours, 19 % des répondants qui ont hésité à se rendre en Mission locale « n'en voyaient pas l'intérêt » et 16 % « ne pensaient pas avoir le droit d'en bénéficier ». On peut associer également à cette problématique le fait d'avoir « une mauvaise image de la Mission locale » qui concerne 11 % des hésitants.

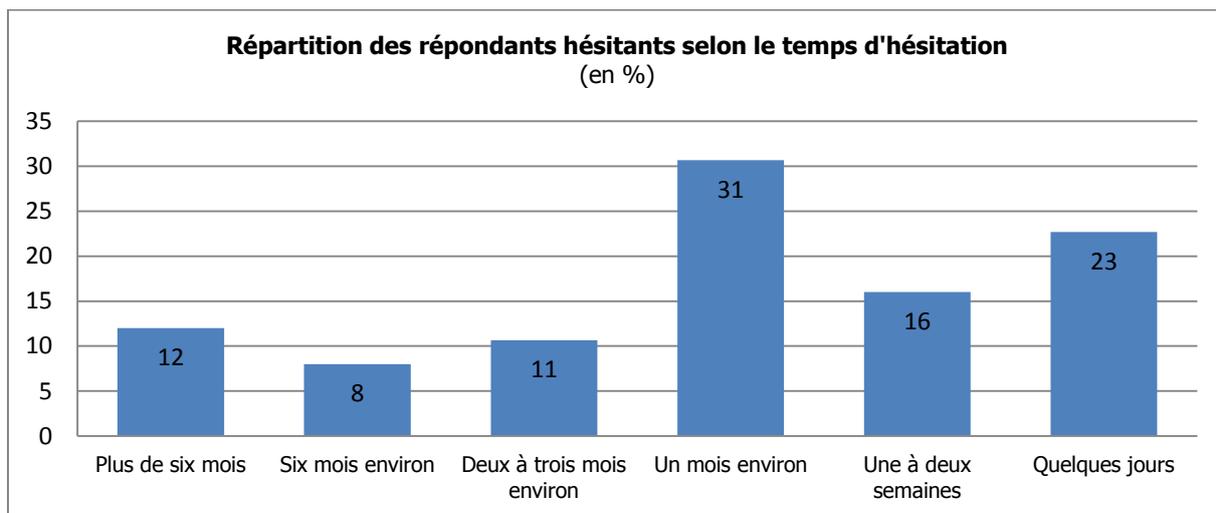
Ce temps d'hésitation est alors défini comme non-recours primaire, selon la typologie du non-recours aux prestations sociales de la CNAF, établie en 1996. Il signifie qu'une personne éligible ne perçoit pas une prestation pour ne pas l'avoir demandée. Cependant, cette première typologie descriptive qui renvoie davantage à des données socio-économétriques peut être complétée par celle réalisée par l'ODENORE en 2010. Aussi, les hésitations recueillies dans l'enquête peuvent être analysées selon deux formes de non-recours²⁷ : **la non-connaissance** (manque d'information sur son existence : 25 %) **la non-demande** (manque d'intérêt pour l'offre : 19 % ; auto-dénigrement de son éligibilité : 16 % ; autres alternatives : 8 % ; non adhésion au principe de l'offre : 11 % une mauvaise image et 3 % refus d'être encadré ; estime de soi : 3 % ; difficulté d'accessibilité : 1 %).



En outre, nous pourrions faire le lien entre les raisons évoquées par le répondant d'avoir changé de Mission locale et le troisième type de non-recours : **la non-réception**. En effet, rappelons que certains (9 %) évoquent un mécontentement ; relationnel (5 %) d'une part et dans les propositions offertes d'autre part (4 %). Cette dernière raison évoquée pour justifier le changement de Mission locale peut intervenir en cas de non-réception de l'offre de service demandée.

²⁷ Tableau du recodage complet en annexe

Le temps de cette hésitation participe causalement au temps de latence global de la personne. Le graphique ci-dessous présente la répartition des hésitants selon le temps de l'hésitation.

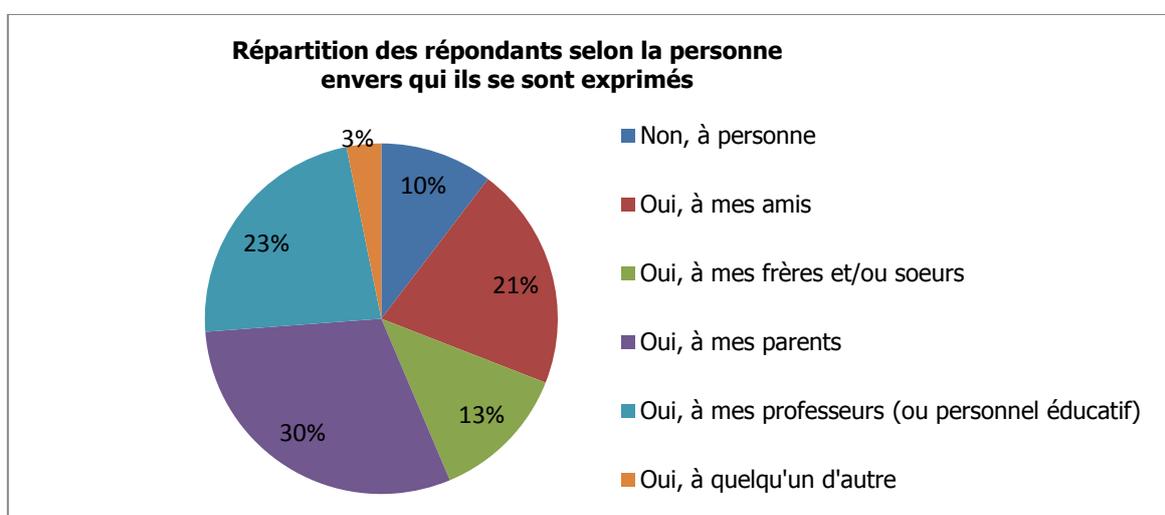
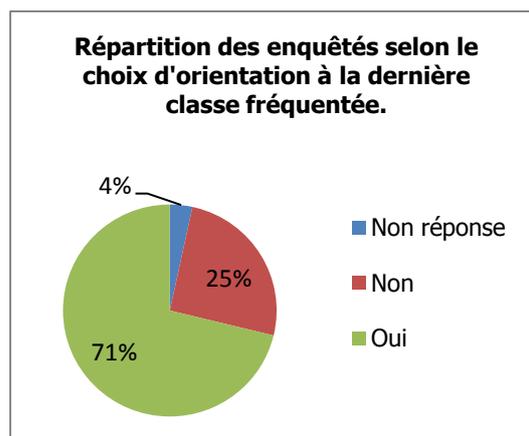


Ils sont 23 % d'hésitants à n'avoir attendu que quelques jours. **Mais 30 % d'entre eux ont attendu plus de deux mois. Le temps d'hésitation le plus fréquent est d'« un mois environ » (31 %).**

L'orientation

Concernant les choix d'orientation, **la dernière classe fréquentée correspond au 1^{er} choix d'orientation pour 71 % des enquêtés.** Ce résultat est d'autant plus important que les études démontrent massivement l'effet significatif du choix d'orientation contraint ou secondaire sur le décrochage scolaire.

Pour les 25 % des enquêtés qui ont eu une orientation de second choix, ils ont pu pour autant exprimer leur 1^{er} choix (90 %) aux différentes personnes présentées dans le graphique ci-dessous :

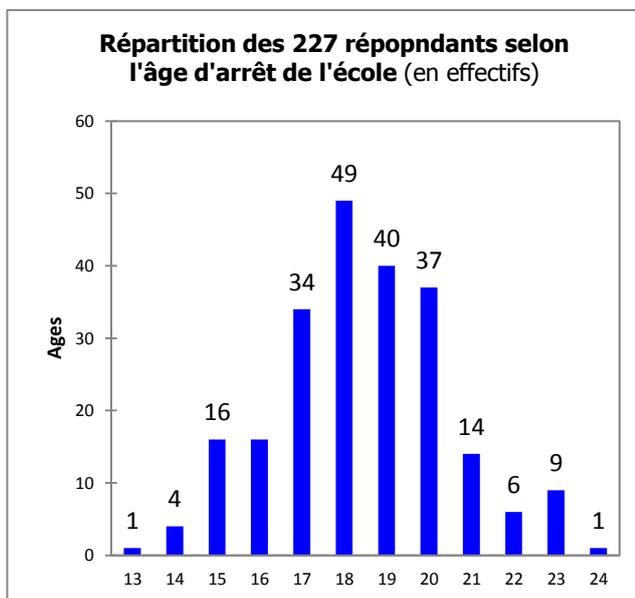


C'est d'abord auprès de leurs parents que les jeunes enquêtés (30 %) ont exprimé leur premier choix d'orientation. Les professeurs et l'ensemble des personnels éducatifs (23 %) ainsi que les amis (21 %) sont également bien représentés dans l'expression des choix d'orientation.

Au-delà de la seule expression du choix d'orientation, l'information reçue en termes de formation et d'orientation est également déterminante dans le processus de choix. Moins de 20 % des répondants (52 individus) ont déclaré avoir été suffisamment informés en termes de formation et d'orientation à l'école.

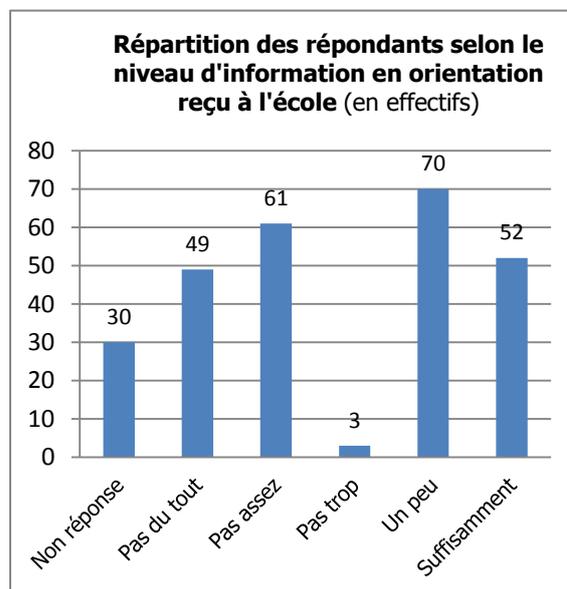
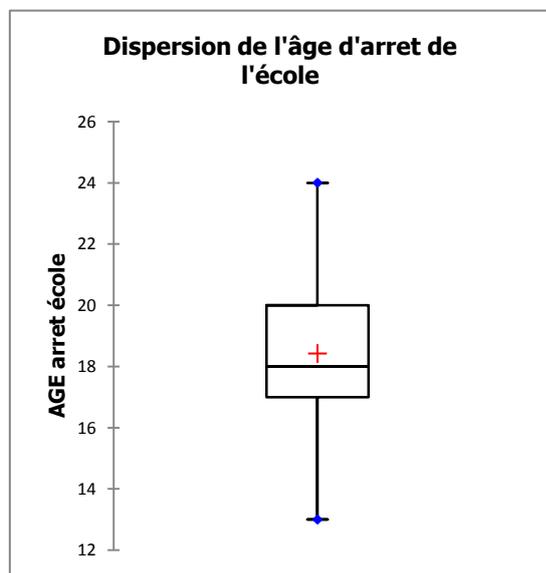
Autrement dit 69 % des répondants n'ont pas reçu un niveau d'information nécessaire.

Parmi les 188 répondants qui ont déclaré recevoir un certain niveau d'information, 14 % d'entre eux déclarent que ces informations leur ont été sans intérêt, 46 % peu utiles. Elles ont été assez utiles pour 28 % des enquêtés et très utiles pour 11 %.



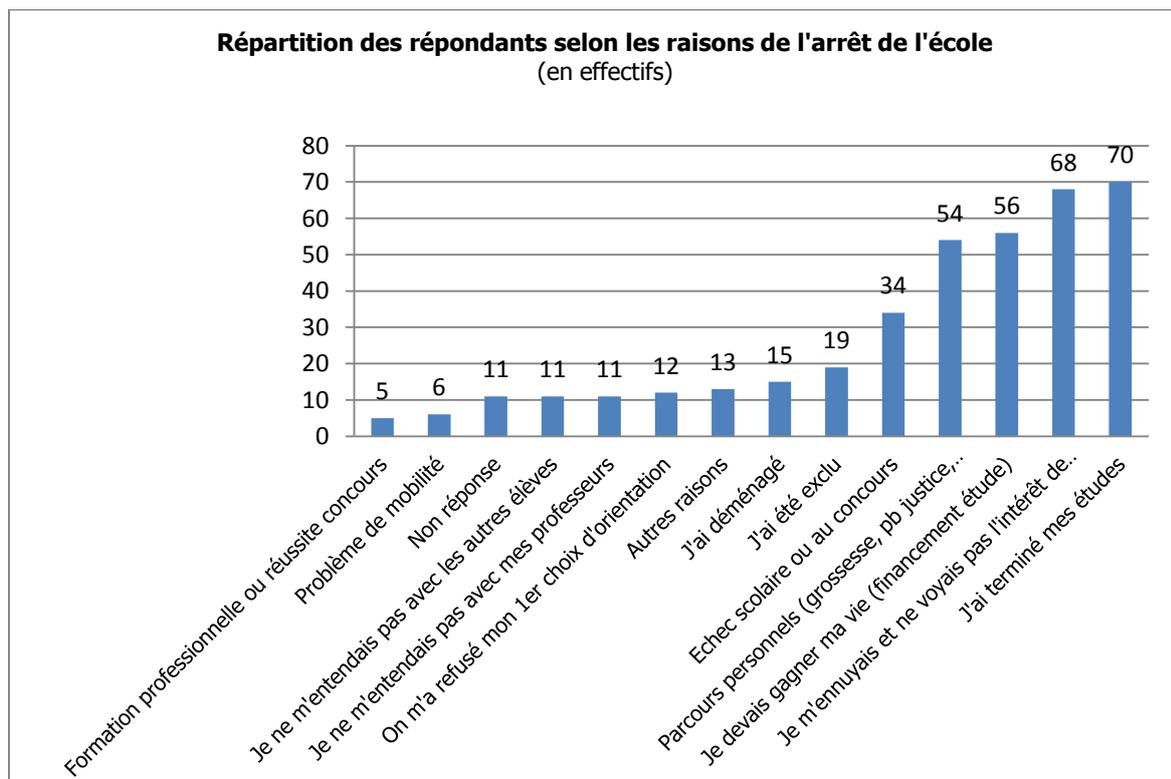
Le rapport à l'école

À partir de la date déclarée d'arrêt de l'école et l'âge de la personne interrogée, nous avons recalculé une nouvelle donnée correspondant à l'âge de l'arrêt de l'école. La dispersion représentée dans le diagramme en boîte indique que l'âge minimum d'arrêt de l'école est de 13 ans. **La moyenne et la médiane se concentrent autour de l'âge de 18 ans. Néanmoins, 25 % des 227 des répondants ont arrêté l'école avant 17 ans (1^{er} quartile).**



Concernant l'âge d'obligation scolaire, **7 % d'entre eux ont arrêté l'école à 16 ans et 9 % avant d'atteindre cet âge**. Pour les jeunes nés à l'étranger, aucune corrélation n'existe entre l'âge d'arrivée en France et l'âge d'arrêt de l'école. Le profil scolaire de l'individu interrogé peut être complété des éléments relatifs au redoublement, à l'exclusion ou l'absence en cours. Au sein du groupe des 237 individus ayant répondu à cette question, 36 % n'ont pas redoublé au cours de leur cursus. Au sein du groupe des 151 jeunes interrogés qui ont redoublé (64 %), 37 jeunes ont redoublé plusieurs fois, soit 25 %. On note un relatif équilibre entre ceux qui n'ont jamais été exclus de cours (45 %) et ceux qui l'ont été (44 %) ²⁸ ; 29 personnes n'ont pas répondu à cette question. Concernant les absences en cours ²⁹, seuls 10 % de la population interrogée n'ont jamais été absents. Comme la précédente question, 29 individus n'ont pas répondu à cette question. **La population enquêtée adopte un profil scolaire incluant majoritairement le fait d'avoir redoublé au moins une classe et d'être absents en cours ; l'exclusion scolaire bien qu'étant répartie reste un facteur très présent ici.**

Nous avons interrogé la population d'enquête sur les raisons d'arrêt de l'école. La formulation de la question porte à confusion : les réponses apportées sont à la fois positives (« réussite d'un concours ») et négatives (« refus de mon premier choix d'orientation ») car le terme d'« école » introduit une ambiguïté. Le système d'enseignement supérieur, les concours, les formations professionnelles ne sont pas reliées à la représentation première de l'école (l'enseignement primaire et secondaire). Certains ont donc arrêté l'école prématurément ou sans atteindre le niveau de diplôme engagé ou souhaité, et d'autres parce qu'ils ont poursuivi leurs études ailleurs (CNED, formation professionnelle, concours de police, etc.). **D'ailleurs, 37 % de la population enquêtée déclarent être allés jusqu'au bout des études prévues.** Les différentes raisons apparaissent sur le graphique ci-dessous de manière recodée. Pour faciliter la lecture des résultats et leur représentation graphique, nous avons regroupé un certain nombre de modalités entre elles, notamment au sein des « autres raisons ». L'intégralité des réponses est représentée dans un tableau détaillé en annexe.



²⁸ Le tableau relatif aux fréquences d'exclusion est présenté en annexe/tableaux d'effectifs.

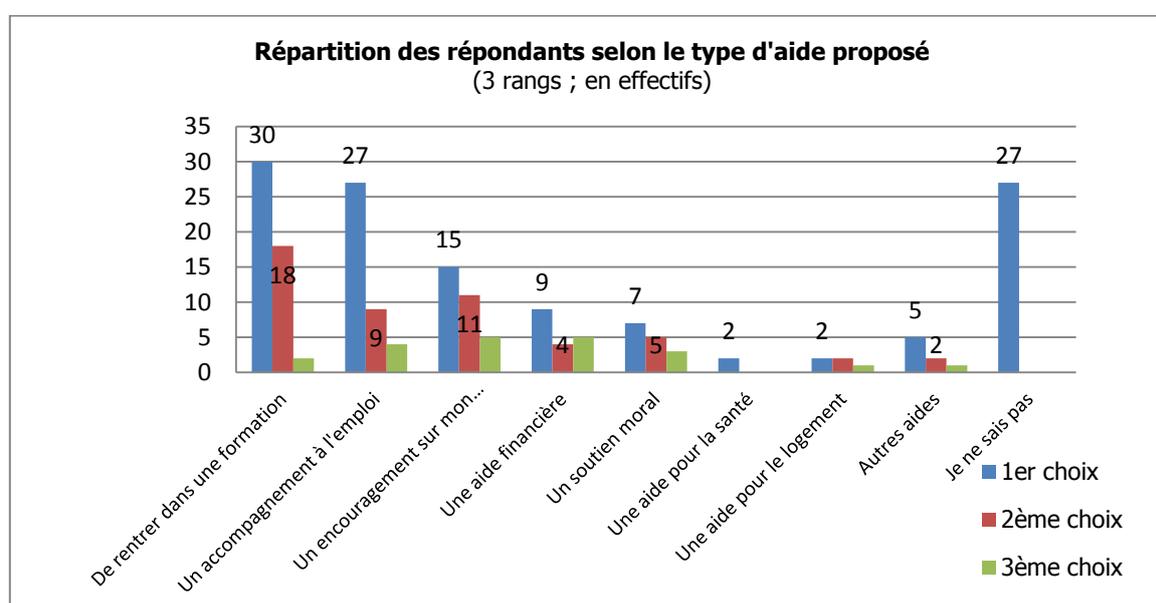
²⁹ Le tableau relatif aux fréquences d'absence en cours est présenté en annexe/tableaux d'effectifs.

Les raisons les plus mentionnées révèlent la dimension polymorphe du processus de décrochage. **Outre le fait de déclarer la fin des études (18 %), la motivation et l'intérêt (17 %), les difficultés financières (14 %) et les événements liés au parcours personnels (18 %) semblent intervenir de manière importante dans le fait d'arrêter l'école.** L'échec à l'école ou au concours ainsi que les problèmes relationnels (élèves et professeurs) sont également représentés dans les raisons évoquées avec respectivement 9 % et 6 % de la population enquêtée. Si la répartition des effectifs ne permet pas d'établir un lien de dépendance entre les raisons d'arrêter l'école et le niveau de qualification, certaines tendances peuvent être exposées³⁰ : les problèmes financiers interviennent davantage (sur-représentation) pour les individus ayant atteint le niveau IV et impactent probablement la poursuite des études. La raison liée à l'échec scolaire et aux concours est sur-représentée dans les niveaux de qualification IV et infra. Les problèmes relationnels, de parcours personnels et d'intérêt pour l'école interviennent davantage pour les répondants déclarant un niveau infra niveau V. La raison d'avoir terminé ces études les concerne davantage également.

L'aide

Les questions de la prise en charge institutionnelle et du non-recours ne peuvent être abordées sans mesurer l'aide proposée d'une part et acceptée par le bénéficiaire d'autre part. Dans le questionnaire, nous avons demandé aux jeunes primo-arrivants en Mission locale quel type d'aide leur avait été proposé pendant la période de latence. On peut ici faire l'hypothèse que le fait qu'on leur ait proposé de l'aide, le type de cette aide et son acceptation peut être explicatif de la période de latence dans sa globalité : temporalité, activité et occupation, ressenti disposition psychologique.

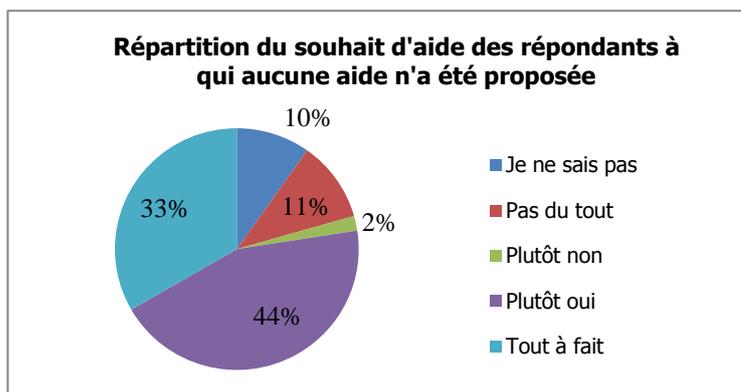
Au sein de la population enquêtée, 32 individus n'ont pas répondu à cette question. **La principale information concerne le fait que 107 jeunes ont déclaré qu'on ne leur a proposé aucune aide pendant la période de latence.** Le graphique ci-dessous représente la répartition des répondants selon le type d'aide proposé ordonné sur trois rangs. Autrement dit, ils ont eu la possibilité d'indiquer la première aide proposée, la seconde et la troisième.



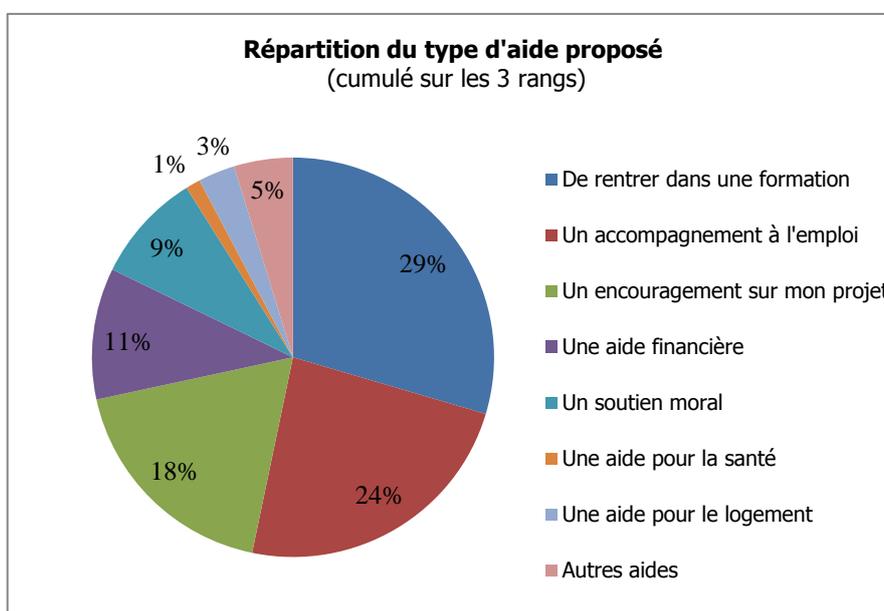
Les aides apportées concernent donc en premier lieu la formation (1^{er} rang et 2^{ème} rang), l'emploi (1^{er} rang) et l'encouragement autour du projet (1^{er} rang) ; ces deux derniers éléments s'inversent en termes de nombre de citations au 2^{ème} rang.

³⁰ Voir tableaux croisés en annexe

Au sein de ceux n'ayant reçu aucune proposition d'aide, 102 ont précisé s'ils l'auraient souhaité. Les réponses négatives concentrent 13 % des citations. En revanche, **77 % auraient souhaité recevoir une aide qu'ils n'ont pas reçu** ; 44 % ont répondu « plutôt oui » et 33 % « tout à fait ».



Le graphique ci-dessous rassemble les types d'aide proposés en cumulés ; le pourcentage est calculé sur la base des 169 aides proposées :



Les aides proposées concernent principalement la formation (30 %), l'emploi (24 %) et le projet (18 %). Pour chaque type d'aide, le répondant a eu la possibilité d'indiquer deux personnes qui ont proposé l'aide. Concernant la formation, l'aide a été globalement proposée³¹ par les tuteurs légaux (21 %), par un conseiller Mission locale (18 %) et par les amis (16 %) et accepté dans 94 % des cas. Concernant l'emploi, l'aide a été globalement proposée²⁸ par les amis (22 %), par un conseiller Pôle emploi (22 %) et par un conseiller Mission locale (14 %) et accepté dans 94.2 % des cas. Pour le projet, les tuteurs légaux sont ceux qui ont proposé l'aide (22 %), ainsi que les amis (17 %) et les frères et sœurs (15 %). La Mission locale a été citée à la même hauteur que ces derniers²⁸. L'aide a été acceptée dans 93 % des cas.

Pour les trois types d'aide mentionnés ci-dessus, ce sont les amis qui sont toujours le plus cités en première personne. Ce sont eux également qui ont le plus proposé d'aide quel que soit le type²⁸.

³¹ Voir le tableau complet des réponses en annexe/ tableaux d'effectifs.

LE TEMPS DE LATENCE

Cette dernière partie du rapport est consacrée à la période de latence. Celle-ci se définit comme la période entre la date de sortie du système scolaire initial et la date de prise en charge institutionnelle en Mission locale. L'objectif central de cette étude est de la caractériser dans sa temporalité, son contenu (en termes d'activité et d'occupation) et son impact sur la disposition sociale psychologique des jeunes en situation de décrochage. Caractériser cette période permet d'approfondir la compréhension du phénomène de décrochage pris dans sa globalité et de pointer l'importance de ce temps au sein du processus de raccrochage.

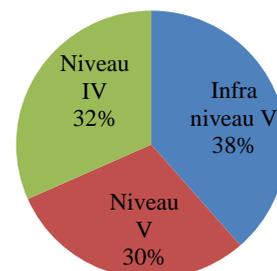
La population cible

L'étude du temps de latence entend donc s'intéresser aux décrocheurs du système scolaire initial avant l'obtention d'un niveau de qualification IV (baccalauréat) ou infra (BEP-CAP) qui viennent pour la première fois en Mission locale et retrouvent ainsi une prise en charge institutionnelle. La population cible comprend ici les jeunes de 16 à 26 ans qui ont un niveau de qualification inférieure au niveau IV et qui franchissent la Mission locale pour la première fois y compris ceux qui ont quitté le système scolaire initial depuis moins de 12 mois dans la mesure où l'instruction interministérielle du 22 avril 2009 a permis la prise en charge des décrocheurs par une autre structure, parallèle à celle de l'Éducation nationale.

Les décrocheurs

Rappelons que les répondants à cette enquête sont pour **36 % d'entre eux caractérisés par un niveau de formation inférieur au niveau V, 26 % par un niveau V. Autrement dit, 62 % de la population enquêtée ont un niveau de qualification inférieur au niveau IV.** Le niveau IV, concentre ici 28 % de la population enquêtée. La population cible comprend à ce stade 218 individus³² dont le graphique ci-contre indique la répartition du niveau de qualification.

Répartition de la population cible selon le niveau de qualification



La population cible se caractérise par ailleurs par une proportion de femmes plus élevée (56 %).

Les primo-arrivants

Rappelons également que parmi les 265 répondants, **75 % ont répondu à l'enquête lors de leur 1^{ère} inscription en Mission locale et sont considérés comme primo arrivant dans cette enquête.** La proportion reste la même pour la population cible, 52 enquêtés ont fréquenté une autre Mission locale auparavant et de ce fait pourrait ne pas être intégrés dans la population cible telle que nous l'avons définie. Mais le fait de changer de Mission locale, au regard des raisons déclarées par les répondants, ne peut-il pas être un élément ou plutôt un événement en soi dans la période de latence ? Le raccrochage institutionnel ne renvoie pas uniquement au fait de s'inscrire dans une structure d'AIO si la prise en charge n'est pas pérenne et entraîne une seconde inscription dans une structure de même type ou non. Partant, nous intégrons l'ensemble des 218 répondants dans la population cible dans la mesure où il s'agit de leur première inscription dans la Mission locale où ils ont répondu au questionnaire de cette étude. Le fait d'avoir été inscrit dans une autre structure d'AIO est considéré comme un élément éclairant de la période de latence.

³² Compte tenu des difficultés d'insertion socio-professionnelle des jeunes dotés d'un niveau IV de qualification, le comité de pilotage de cette étude a acté le fait de les intégrer dans la population cible. Seuls les niveaux supérieurs au niveau IV en sont exclus, soit 10 % de la population enquêtée. Nous avons également retiré de cette base les immigrés qui sont arrivés en France après 16 ans qui n'ont donc pas connu une scolarité obligatoire en France.

Le profil scolaire

Nous allons reprendre quelques éléments présentés auparavant sur population entière pour caractériser la population cible d'un point de vue scolaire et socio-professionnel. Au sein des 218 jeunes qui composent la population cible, **34 % d'entre eux considèrent être allés jusqu'au bout des études prévues**. Autrement dit, s'ils sont considérés comme des décrocheurs par la réglementation en vigueur, ils ne considèrent pas nécessairement avoir décroché du système scolaire initial. De plus, **72 % déclarent que la dernière classe fréquentée correspond à leur premier choix d'orientation**. Concernant leur profil scolaire, 64 % ont redoublé au moins une classe, 50 % d'entre eux ont été exclus de cours quelle que soit la fréquence et 85 % ont été absent quelle que soit la fréquence également. **Le taux d'absence et d'exclusion de cours est légèrement supérieur à la population enquêtée. L'âge moyen de l'arrêt de l'école est également de 18 ans pour la population cible.**

La période de latence

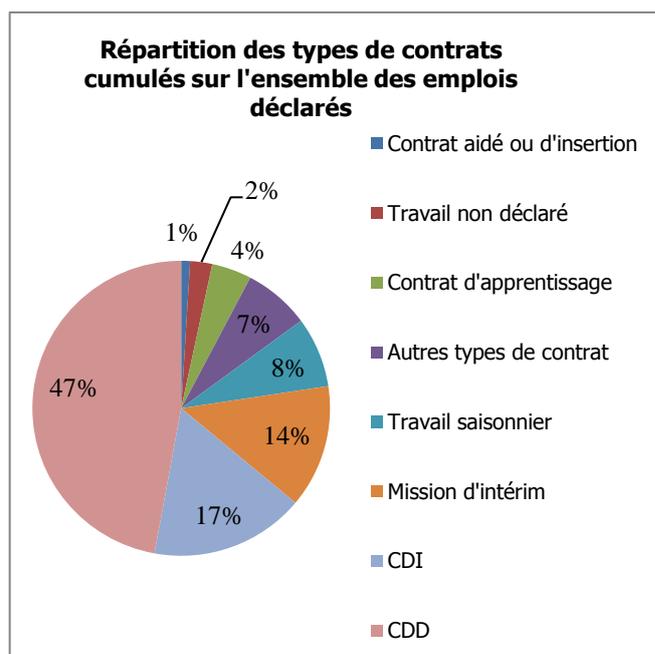
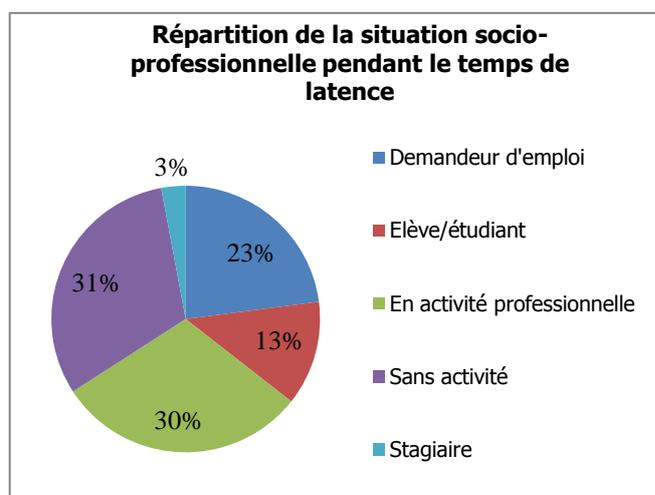
Dans cette enquête, nous avons souhaité caractériser la période de latence. Au-delà de la situation sociale, les périodes d'emploi et de formation ont été questionnées. Outre l'aspect socio-professionnel de cette période, nous avons également saisi le contexte social, relationnel et psychologique de l'individu.

La situation socio-professionnelle

La situation sociale la plus importante lors de la période de latence de la population cible adopte les mêmes proportions que la population enquêtée.

Plus précisément, 37 % d'entre eux n'ont jamais travaillé. **Ils sont 63 % à avoir travaillé**. Plus précisément, 22 % ont travaillé une fois pendant la période de latence; 12 % deux fois ; 10 % trois fois et 19 % ont travaillé plus de trois fois.

Nous avons interrogé dans ce questionnaire le type de contrat et la durée de celui-ci. Nous avons cumulé l'ensemble des emplois occupés par la population cible : **47 % d'entre eux sont en contrat à durée déterminée**. On note que 17 % des emplois déclarés ont été occupé dans le cadre d'un contrat à durée indéterminé. Pour quelques-uns, les CDI ont été suivi par des contrats précaires ou à durée déterminée. Nous comptons 18 individus qui ont déclaré un CDI à leur dernier emploi. Nous ne sommes pas en mesure de définir si cet emploi a été interrompu ou si ces individus sont hors cible de ce point de vue. Pour autant, ils peuvent être sortis prématurément du système scolaire sans qualification de niveau IV et avoir souhaité entreprendre une formation et une réorientation professionnelle.



Notons également que **seul 1 % des répondants au sein de la population cible a déclaré être sous contrat aidé ou d’insertion**, ce qui renvoie notamment aux conséquences de l’absence d’accompagnement pendant la période de latence. Ce résultat est d’autant plus important que ce type de contrats a été conçu dans le but d’insérer socialement les jeunes d’une part et d’absorber conjoncturellement les jeunes chômeurs d’autre part³³.

En outre, **20 % des contrats cités ont une durée de moins d’un mois**, 43 % entre un mois et six mois ; 14 % entre 6 mois et un an et 23 % plus d’un an.

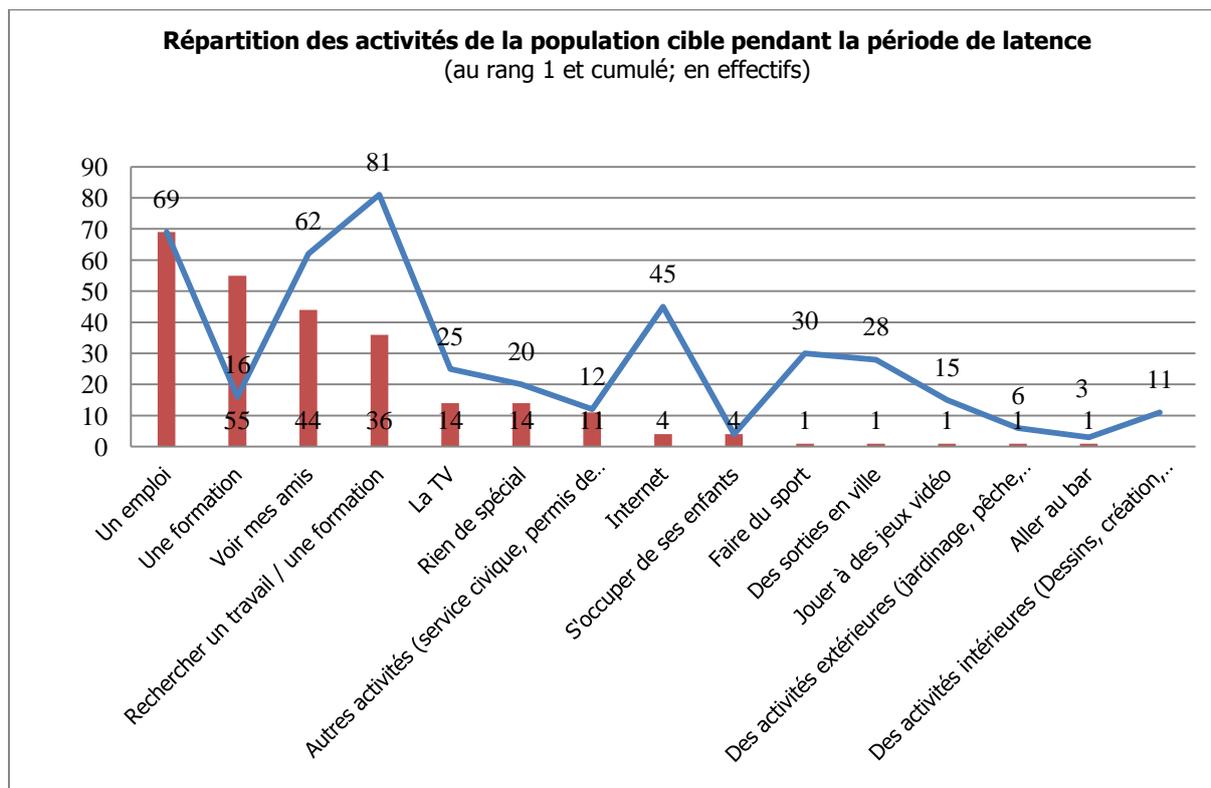
Précisons que plus l’emploi est éloigné dans le temps et moins le répondant a fourni de précision à ce sujet.

Concernant la formation, **83 % de la population cible n’a suivi aucune formation pendant la période de latence** ; 15 % (31 individus) en ont suivi une et moins de 1 % ont suivi respectivement deux et trois formations. Partant, Nous nous concentrerons sur ceux qui ont suivi une seule formation. Pour 50 % d’entre eux, cette formation a duré entre un et six mois ; pour 29 % moins d’un mois ; pour 12 % plus d’un an et enfin pour 9 % entre six mois et un an. Pour 39 % d’entre eux, cette formation a eu lieu il y a environ deux ans à la date de l’enquête.

Aucune dépendance n’existe entre le fait d’avoir travaillé et suivi une formation pendant la période de latence.

Contexte relationnelle et activité sociale

Le graphique ci-dessous représente les occupations déclarées par la population cible pendant la période de latence. La première information représentée par les bâtons rouges concerne le premier choix d’activité déclaré ; la courbe en bleu désigne le cumul des activités.



³³ Florence Lefresne, "Youth Unemployment and Youth Employment Policy. Lessons from France", in *Youth unemployment in Europe, The Friedrich-Ebert-Stiftung's International Dialogue Department*, novembre 2012, <http://www.fes.de/lnk/youthunemployment>.

Pendant la période de latence, le fait d'être en emploi occupe la première occupation déclarée ; être en formation la seconde. En revanche, après cumul des activités déclarées, c'est le fait de rechercher un travail ou une formation qui intervient en premier lieu.

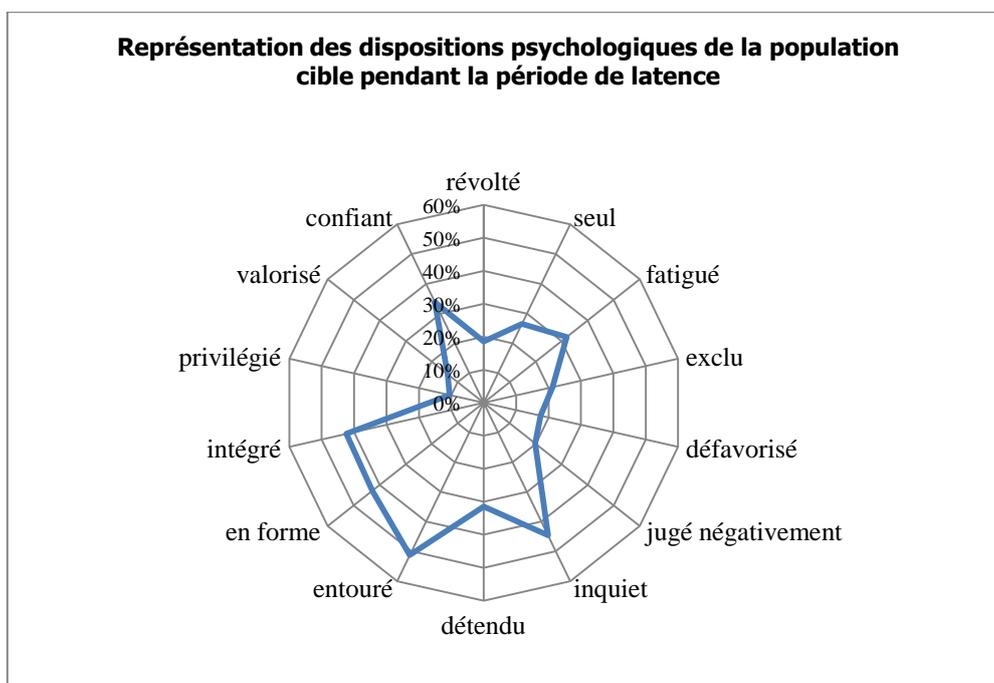
Voir ces amis intervient à la troisième position qu'il s'agisse du premier choix ou du cumul d'activité.

En outre, 35 % de la population cible déclare que les journées pendant la période de latence leur paraissent plutôt longues, voire très longues (17 %). Concernant les activités encadrées, 66 % de la population cible ne participaient à aucune d'entre elles, 14 % participaient d'abord à un sport individuel et 8 % à un sport collectif.

Concernant l'entourage familial, **61 % de la population ont vu leur parent tous les jours pendant cette période de latence** et 39 % leurs frères et sœurs³⁴.

Concernant l'utilisation de réseaux sociaux en ligne, **75 % de la population cible y sont inscrits** et 43 % s'y rendent tous les jours, 39 % plusieurs fois par semaine.

Nous les avons également interrogés sur leurs ressentis et dispositions psychologiques. Nous avons regroupé les réponses correspondant à « assez souvent » et à « très souvent » pour l'ensemble des adjectifs proposés. Le graphique ci-dessous permet ainsi une représentation de ce qu'ils ressentent le plus souvent en respectant leur ordre d'apparition dans le questionnaire :



Si 45 % de la population cible se sont sentis inquiets et 32 % fatigués pendant cette période de latence, 51 % se sont sentis le plus souvent entourés ; 42 % en forme et intégrés. Néanmoins, ils ne sont que 14 % à s'être sentis valorisés et 10 % privilégiés.

Le temps du raccrochage

Nous abordons dans cette dernière section le temps de latence ainsi que celui du raccrochage. En effet, l'inscription en Mission locale qui a déclenché la saisie de ce questionnaire signifie pour l'individu en question un raccrochage institutionnel.

³⁴ Voir tableaux complets en annexe/tableaux des effectifs

25 mois

Nous avons calculé le temps de latence de la population cible³⁵ en soustrayant la date d'arrêt de l'école déclaré à la date de saisie du questionnaire. **La moyenne de ce temps de latence est 25 mois.**

La médiane est quant à elle de 18 mois : autrement dit, 50 % de la population cible atteint une période de latence de moins de 18 mois et 50 % une latence supérieure à ce seuil. Le temps de latence maximum est mesuré à 94 mois.

La variable relative à la situation sociale pendant le temps de latence révèle significativement³⁶ que **les demandeurs d'emplois sont sous-représentés dans le fait d'avoir eu un temps de latence inférieur à 12 mois (24 %) et sur représentés dans le fait d'avoir eu un temps de latence supérieur à 25 mois (40 %).** **Ceux qui étaient élèves, étudiants ou stagiaires et les jeunes sans activités pendant cette période sont sur représentés dans le fait d'avoir eu un temps de latence inférieur à 12 mois (47 %).** **Les jeunes sans activités sont également sous représentés dans le fait d'avoir eu un temps de latence supérieur à 25 mois (16 %).**

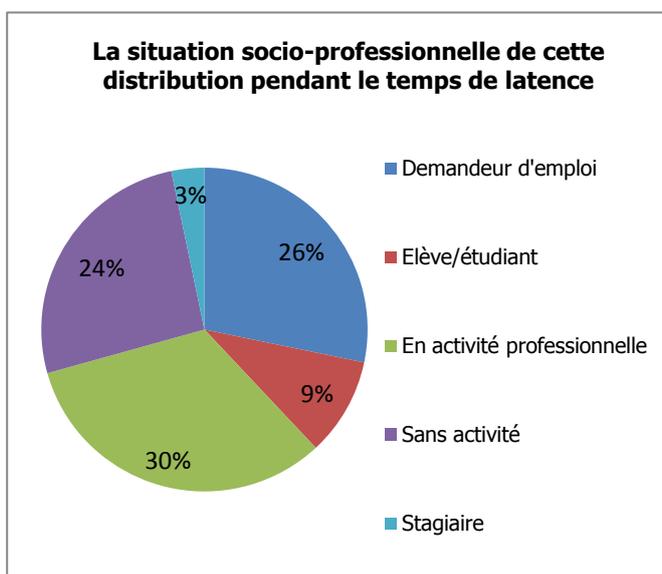
Les 12 mois de suivi par l'Éducation Nationale

Nous avons déjà précisé dans ce texte que la réglementation de suivi par l'Éducation Nationale s'était ouvert depuis 2009 à une prise en charge parallèle par une autre structure, notamment de type Mission Locale. Néanmoins cette logique institutionnelle peut être intégrée dans une certaine définition du décrochage posant ainsi la condition d'un minimum de 12 mois de latence impliquant pour le jeune décrocheur de ne plus être pris en charge par l'Éducation Nationale.

Concernant le niveau de qualification, 40 % de cette population cible avec un temps de latence supérieur à 12 mois ont un niveau inférieur au niveau V, 23 % déclarent un niveau V et 37 % ont un niveau IV. Le niveau de qualification n'est pas plus faible que dans la population cible et dans la population de l'étude (38 % ; 30 % ; 32 %). Le taux de redoublement est semblable.

Concernant la situation socio professionnelle de cette distribution, il y a une représentation moins importante des individus sans activité que dans la distribution globale (31 %). On ne peut donc pas émettre une relation entre le temps de latence et l'inactivité dans la mesure où cette dernière diminue alors que les temps de latence ici sont les plus élevés.

Il y a par ailleurs davantage de situations de demandeurs d'emploi ou d'élèves étudiants pour caractériser cette période.



La projection socio-professionnelle

Au sein de la population enquêtée, **73 % d'entre eux déclarent avoir un projet pour l'année à venir.** Ces projets sont très divers. Néanmoins, 15 % des réponses désignent un projet « de faire une formation » (24 individus) et 11 % (18 individus) désirent trouver un travail³⁷. Concernant la représentation de l'apport d'un métier, 24 % des réponses cumulées apportées concernent le fait de « travailler dans un domaine qui me passionne », 15 % dans un cadre agréable. La sécurité de l'emploi (12 %) et le gain d'argent (12 %) sont aussi considérés. Le faible taux de réponse ainsi que le nombre important de projets formulés ne nous permettent pas de vérifier statistiquement un hypothétique lien avec le niveau de qualification.

³⁵ Il n'a pas été possible de calculer cette donnée pour 31 individus. Le temps de latence moyen est donc calculé sur la base de 188 individus.

³⁶ Le tableau croisé est présenté en annexe.

³⁷ Voir tableau complet des réponses en annexe/tableaux des effectifs

Le questionnaire

De l'école à la Mission locale : quel parcours ?

1er semestre 2013 - MRIE ML PRAO CEREQ ODENORE

Nous réalisons une recherche scientifique concernant les jeunes qui ont arrêté l'école et viennent en mission locale. C'est pourquoi, nous vous proposons de remplir ce questionnaire. Les réponses sont traitées par le Céreq. Elles resteront confidentielles, anonymes, sans lien avec votre démarche actuelle d'inscription et de suivi par la mission locale. Il est important de répondre à toutes les questions en suivant les consignes. Exprimez-vous librement.

Par rapport à la Mission locale

1. Vous inscrivez-vous pour la 1ère fois en Mission locale ?

1. Oui
 2. Non, j'ai déjà été inscrit(e) dans une autre Mission locale

2. Pourquoi n'avez-vous pas poursuivi les démarches avec ? (Vous pouvez cocher de 1 à 3 réponses)

1. Les propositions ne me convenaient pas
 2. J'ai eu un mauvais contact
 3. J'ai déménagé
 4. Autres raisons

Vous pouvez cocher plusieurs cases (3 au maximum).

La question n'est pertinente que si inscription = "Non, j'ai déjà été inscrit(e) dans une autre Mission locale"

3. Si 'Autres raisons', précisez :

4. Quand y êtes-vous allé ?

1. Au début de l'année 2013
 2. Avant Noël
 3. Cet été
 4. Au printemps dernier
 5. L'hiver dernier
 6. Il y a plus longtemps

La question n'est pertinente que si inscription = "Non, j'ai déjà été inscrit(e) dans une autre Mission locale"

5. Comment avez-vous connu la Mission locale ? (Vous pouvez cocher de 1 à 3 réponses)

1. Par un ami 2. Par ma famille
 3. Sur Internet 4. Dans un journal
 5. Par l'école 6. Par Pôle emploi
 7. Je suis passé devant 8. Autrement

Vous pouvez cocher plusieurs cases (7 au maximum).

6. Depuis quand connaissez-vous les Missions locales ?

1. Au début de l'année 2013
 2. Avant Noël
 3. Cet été
 4. Au printemps dernier
 5. L'hiver dernier
 6. Il y a plus longtemps

7. Avez-vous hésité avant de venir vous inscrire en Mission locale ?

1. Pas du tout 2. Un peu 3. Assez
 4. Beaucoup

8. Pourquoi avez-vous hésité ? (Vous pouvez cocher de 1 à 3 réponses)

1. Je refusais d'être encadré par une structure
 2. J'étais malade/hospitalisé
 3. Je ne connaissais pas la Mission locale
 4. J'avais une mauvaise image de la Mission locale
 5. Je n'en voyais pas l'intérêt
 6. Je ne me sentais pas à la hauteur
 7. J'avais d'autres solutions
 8. C'était trop loin de chez moi
 9. Je ne pensais pas avoir le droit d'en bénéficier
 10. Je ne sais pas
 11. Autres raisons

Vous pouvez cocher plusieurs cases (3 au maximum).

La question n'est pertinente que si hésitation Parmi "Un peu ; Assez ; Beaucoup"

9. Si 'Autres raisons', précisez :

10. Pendant combien de temps avez-vous hésité avant de venir en Mission locale ?

1. Quelques jours
 2. Une à deux semaines
 3. Un mois environ
 4. Deux à trois mois environ
 5. Six mois environ
 6. Plus de six mois

La question n'est pertinente que si hésitation Parmi "Un peu ; Assez ; Beaucoup"

11. Qu'est-ce qui a déclenché votre inscription à la Mission locale ? (Vous pouvez cocher de 1 à 3 réponses)

1. On me l'a conseillée
 2. C'est venu de moi-même
 3. On m'a obligé à le faire
 4. Autre raison

Vous pouvez cocher plusieurs cases (3 au maximum).

12. Si 'Autre raison', précisez :

13. Qu'attendez-vous de la Mission locale ? (Vous pouvez mettre dans l'ordre de 1 à 3 réponses)

1. Un accompagnement à l'emploi
2. Un encouragement sur mon projet
3. De faire une formation
4. Une aide financière
5. Une aide pour le logement
6. Une aide pour la santé
7. Un soutien moral
8. Rien de spécial
9. Je ne sais pas
10. Autres attentes

Ordonnez 3 réponses.

Parcours scolaire

14. Avez-vous un diplôme ou une qualification ? (Vous pouvez cocher de 1 à 3 réponses)

- 1. Aucun
- 2. CEP/BEP/C
- 3. BEP/CAP
- 4. Bac (professionnel, technique ou général) ou plus
- 5. Autres qualifications (BSR, permis de conduire, secourisme, BAFA, etc.)

Vous pouvez cocher plusieurs cases (3 au maximum).

15. Êtes-vous allé jusqu'au bout des études que vous aviez prévues ?

1. Non 2. Oui

16. Dans quelle classe étiez-vous quand vous avez arrêté l'école ? (Précisez la filière, la ou les spécialités)

17. A quelle date avez-vous arrêté l'école ? (MM/AAAA)

18. Dans quelle ville ? (Indiquez le code postal)

19. Cette classe correspondait-elle à votre 1er choix d'orientation ?

1. Oui 2. Non

20. Quel était votre premier choix d'orientation ?

La question n'est pertinente que si choix filière = "Non"

21. Avez-vous pu parler de ce choix à quelqu'un ? (Vous pouvez cocher de 1 à 5 réponses)

- 1. Non, à personne
- 2. Oui, à mes parents
- 3. Oui, à mes professeurs (ou personnel éducatif)
- 4. Oui, à mes amis
- 5. Oui, à mes frères et/ou soeurs
- 6. Oui, à quelqu'un d'autre

Vous pouvez cocher plusieurs cases (5 au maximum).

La question n'est pertinente que si choix filière = "Non"

22. Si 'Oui, à quel qu'un d'autre', précisez :

23. Pourquoi avez-vous arrêté l'école ? (Vous pouvez cocher de 1 à 3 réponses)

- 1. J'ai terminé mes études
- 2. On m'a refusé mon 1er choix d'orientation
- 3. Je m'ennuyais et ne voyais pas l'intérêt de continuer
- 4. J'avais des mauvaises notes
- 5. Je ne m'entendais pas avec mes professeurs
- 6. Je ne m'entendais pas avec les autres élèves
- 7. Mes parents ne voulaient plus que je continue
- 8. Je devais gagner ma vie
- 9. J'ai eu des problèmes personnels et/ou de santé
- 10. Je n'avais pas de moyen de transport
- 11. J'ai déménagé
- 12. J'ai eu des problèmes avec la justice
- 13. J'ai été exclu
- 14. Je ne sais pas
- 15. Autres raisons

Vous pouvez cocher plusieurs cases (3 au maximum).

Aller à '81-projets' si raison arrêt école # "Non réponse" ; On m'a refusé mon 1er choix d'orientation ; Je m'ennuyais et ne voyais pas l'intérêt de continuer ; J'avais des mauvaises notes ; ...Je devais

24. Si 'Autres raisons', précisez :

25. À l'école, avez-vous été informé des formations et orientations possibles pour vous ?

1. Pas du tout 2. Pas trop 3. Un peu 4. Beaucoup

26. Ces informations ont été :

1. Sans intérêt 2. Peu utiles 3. Assez utiles
 4. Très utiles

27. Avez-vous redoublé pendant votre scolarité ?

1. Non 2. Oui, une classe
 3. Oui, plusieurs classes

28. Avez-vous été exclu d'un cours ?

1. Jamais 2. Rarement
 3. Quelques fois 4. Assez souvent
 5. Très souvent

29. Etiez-vous absent ?

1. Jamais 2. Rarement
 3. Quelques fois 4. Assez souvent
 5. Très souvent

Avant d'être inscrit à la Mission locale

Toutes les questions suivantes portent sur la période entre le moment où vous avez quitté l'école et le moment où vous vous êtes inscrit à la Mission locale. L'expression "Pendant cette période" évoquera ce temps.

30. Quelle(s) aide(s) vous a-t-on proposé ? (Vous pouvez mettre dans l'ordre de 1 à 3 réponses)

1. Aucune aide
 2. Un accompagnement à l'emploi
 3. Un encouragement sur mon projet
 4. De rentrer dans une formation
 5. Une aide financière
 6. Une aide pour le logement
 7. Une aide pour la santé
 8. Un soutien moral
 9. Je ne sais pas
 10. Autres aides

Vous pouvez cocher plusieurs cases (3 au maximum).

31. Auriez-vous souhaité qu'on vous propose de l'aide ?

1. Pas du tout 2. Plutôt non 3. Plutôt oui
 4. Tout à fait 5. Je ne sais pas

La question n'est pertinente que si type aide = "Aucune aide"

32. Qui vous a proposé cette (ces) aide(s)? (Vous pouvez cocher de 1 à 2 réponses)

1. Mes amis
 2. Mes parents ou tuteurs légaux
 3. Mes frères et soeurs
 4. Une autre personne de ma famille
 5. L'école et mes professeurs
 6. Un éducateur
 7. Un conseiller CIO
 8. Un conseiller Mission locale
 9. Un conseiller Pôle emploi
 10. Une autre personne

Vous pouvez cocher plusieurs cases (2 au maximum).

La question n'est pertinente que si type aide = "Un accompagnement à l'emploi"

33. Avez-vous accepté cette (ces) aide(s) ?

1. Non 2. Oui

La question n'est pertinente que si type aide = "Un accompagnement à l'emploi"

Travail-formation

nous vous rappelons que les questions portent sur la période entre le moment où vous avez quitté l'école et le moment où vous vous êtes inscrit à la Mission locale. L'expression "Pendant cette période" évoquera ce temps.

34. Pendant cette période, quelle était votre situation la plus courante ? (celle qui a duré le plus longtemps)

- 1. En activité professionnelle
- 2. Demandeur d'emploi
- 3. Sans activité
- 4. Stagiaire
- 5. Elève/étudiant

35. Pendant cette période, avez-vous travaillé ?

- 1. Non, jamais
- 2. Oui, une fois
- 3. Oui, deux fois
- 4. Oui, trois fois
- 5. Oui, quatre fois et plus

36. Pouvez-vous préciser votre dernier emploi ?

- 1. Non
- 2. Oui

La question n'est pertinente que si travail Parmi "Oui, une fois ; Oui, deux fois ; Oui, trois fois ; Oui, quatre fois et plus"

37. Si 'Oui', précisez :

- 1. Contrat d'apprentissage
- 2. CDD
- 3. CDI
- 4. Contrat aidé ou d'insertion
- 5. Travail saisonnier
- 6. Mission d'intérim
- 7. Travail non déclaré
- 8. Autres types de contrat

La question n'est pertinente que si emploi 1 = "Oui"

38. Quand a-t-il commencé ?

- 1. Au début de l'année 2013
- 2. Avant Noël
- 3. Cet été
- 4. Au printemps dernier
- 5. L'hiver dernier
- 6. Il y a plus longtemps

La question n'est pertinente que si emploi 1 = "Oui"

39. Combien de temps a-t-il duré ?

- 1. Moins d'1 mois
- 2. Entre 1 et 6 mois
- 3. Entre 6 mois et 1 an
- 4. Plus d'1 an

La question n'est pertinente que si emploi 1 = "Oui"

40. Pouvez-vous préciser la dernière formation suivie ?

41. Quand a-t-elle commencé ?

- 1. Au début de l'année 2013
- 2. Avant Noël
- 3. Cet été
- 4. Au printemps dernier
- 5. L'hiver dernier
- 6. Il y a plus longtemps

42. Combien de temps a-t-elle duré ?

- 1. Moins d'1 mois
- 2. Entre 1 et 6 mois
- 3. Entre 6 mois et 1 an
- 4. Plus d'1 an

43. Pouvez-vous préciser la précédente formation suivie ?

44. Quand a-t-elle commencé ?

- 1. Au début de l'année 2013
- 2. Avant Noël
- 3. Cet été
- 4. Au printemps dernier
- 5. L'hiver dernier
- 6. Il y a plus longtemps

45. Combien de temps a-t-elle duré ?

- 1. Moins d'1 mois
- 2. Entre 1 et 6 mois
- 3. Entre 6 mois et 1 an
- 4. Plus d'1 an

46. Pouvez-vous préciser la précédente formation suivie ?

47. Quand a-t-elle commencé ?

- 1. Au début de l'année 2013
- 2. Avant Noël
- 3. Cet été
- 4. Au printemps dernier
- 5. L'hiver dernier
- 6. Il y a plus longtemps

48. Combien de temps a-t-elle duré ?

- 1. Moins d'1 mois
- 2. Entre 1 et 6 mois
- 3. Entre 6 mois et 1 an
- 4. Plus d'1 an

49. Pouvez-vous préciser la la précédente formation suivie ?

50. Quand a-t-elle commencé ?

- 1. Au début de l'année 2013
- 2. Avant Noël
- 3. Cet été
- 4. Au printemps dernier
- 5. L'hiver dernier
- 6. Il y a plus longtemps

51. Combien de temps a-t-elle duré ?

- 1. Moins d'1 mois
- 2. Entre 1 et 6 mois
- 3. Entre 6 mois et 1 an
- 4. Plus d'1 an

Votre vie personnelle et sociale

52. Pendant cette période, vos journées ont été le plus souvent occupées par: (Vous pouvez cocher de 1 à 3 réponses)

- 1. Un emploi
- 2. Une formation
- 3. Des sorties en ville
- 4. Voir mes amis
- 5. Aller au bar
- 6. Faire du sport
- 7. La TV
- 8. Internet
- 9. Jouer à des jeux vidéo
- 10. Rechercher un travail / une formation
- 11. Des activités extérieures (jardinage, pêche, etc.)
- 12. Des activités intérieures (Dessins, création, etc.)
- 13. Rien de spécial
- 14. Autres activités

Vous pouvez cocher plusieurs cases (3 au maximum).

53. Si 'Autres activités', précisez :

54. Pendant cette période, est-ce que les journées vous paraissaient longues ?

- 1. Pas du tout
- 2. Plutôt non
- 3. Plutôt oui
- 4. Oui, très

55. Pendant cette période, avez-vous participé régulièrement à des activités encadrées ? (Vous pouvez cocher de 1 à 3 réponses)

- 1. Aucune
- 2. Sport collectif
- 3. Sport individuel
- 4. Musique/chant
- 5. Cinéma
- 6. Danse
- 7. Activités manuelles
- 8. Peinture/dessin/graff
- 9. Autres activités artistiques
- 10. Autres activités

Vous pouvez cocher plusieurs cases (3 au maximum).

56. Pendant cette période et en général, à quelle fréquence voyiez-vous vos parents ?

- 1. Tous les jours
- 2. Plusieurs fois par semaine
- 3. Plusieurs fois par mois
- 4. Moins souvent
- 5. Aucun contact

57. Et vos frères et soeurs ?

- 1. Je n'en ai pas
- 2. Tous les jours
- 3. Plusieurs fois par semaine
- 4. Plusieurs fois par mois
- 5. Moins souvent
- 6. Aucun contact

58. Êtes-vous inscrit sur un site de réseau social (Facebook, Twitter, etc) ?

- 1. Oui
- 2. Non

59. En ce moment, à quelle fréquence utilisez-vous ces réseaux ?

- 1. Tous les jours
- 2. Plusieurs fois par semaine
- 3. Quelques fois par mois

La question n'est pertinente que si réseau = "Oui"

Situation sociale et condition de vie

Pendant cette période, est-ce que vous vous sentiez :

	1	2	3	4	5
60. révolté ?	<input type="radio"/>				
61. seul ?	<input type="radio"/>				
62. fatigué ?	<input type="radio"/>				
63. exclu de la société ?	<input type="radio"/>				
64. défavorisé ?	<input type="radio"/>				
65. jugé négativement ?	<input type="radio"/>				
66. inquiet ?	<input type="radio"/>				

Jamais (1), Rarement (2), De temps en temps (3), Assez souvent (4), Très souvent (5).

Pendant cette période, est-ce que vous vous sentiez :

	1	2	3	4	5
67. détendu ?	<input type="radio"/>				
68. entouré ?	<input type="radio"/>				
69. en forme ?	<input type="radio"/>				
70. intégré à la société ?	<input type="radio"/>				
71. privilégié ?	<input type="radio"/>				
72. valorisé ?	<input type="radio"/>				
73. confiant ?	<input type="radio"/>				

Jamais (1), Rarement (2), De temps en temps (3), Assez souvent (4), Très souvent (5).

74. Pendant cette période, tous revenus confondus, de combien d'argent (euros) disposiez-vous par mois ? (vous pouvez indiquer une fourchette entre la somme minimum et maximum)

Il ne faut pas prendre en compte le revenu des parents, il s'agit seulement de l'argent dont vous disposez personnellement.

75. Pendant cette période, vous avez vécu le plus longtemps:

- 1. Seul
- 2. Seul avec mes enfants
- 3. Avec mon conjoint
- 4. En colocation
- 5. Chez mes parents
- 6. Chez un ami
- 7. Chez un membre de ma famille

76. Dans quel type d'habitation ? (Pendant cette période)

- 1. Appartement
- 2. Maison individuelle
- 3. Structure d'hébergement
- 4. Hôtel
- 5. Sans logement
- 6. Autres types d'habitation

77. Vous avez été le plus longtemps (Pendant cette période):

- 1. Locataire
- 2. Hébergé
- 3. Propriétaire
- 4. Aucune de ses situations

78. Pendant cette période, le plus souvent, vous déplacez-vous facilement ?

- 1. Pas du tout
- 2. Plutôt non
- 3. Plutôt oui
- 4. Tout à fait

79. Par quel moyen ? (Pendant cette période. Vous pouvez mettre dans l'ordre de 1 à 3 réponses)

1. Transport en commun (bus, tram, métro)
2. Transport par un proche (famille, ami, etc.)
3. Moto, scooter, mobylette, etc.
4. Vélo
5. Taxi
6. Voiture personnelle

Ordonnez 3 réponses.

80. Avez-vous déménagé pendant cette période ?

- 1. Oui
- 2. Non

Vos projets ?

81. Est-ce que vous avez des projets pour cette année (professionnels ou personnels) ?

- 1. Non
- 2. Oui
- 3. Je ne sais pas

82. Si oui, lesquels ?

La question n'est pertinente que si projets = "Oui"

83. Quand vous pensez au métier que vous voulez faire, vous voulez qu'il vous permette de : (Vous pouvez mettre dans l'ordre de 1 à 3 réponses)

1. Gagner beaucoup d'argent
2. Décider moi-même de la façon de faire mon travail
3. Me laisser du temps libre pour ma vie de famille
4. Du temps libre pour autre chose
5. Travailler dans un domaine qui me passionne
6. Me faire beaucoup de relations
7. Avoir la sécurité de l'emploi
8. Voyager
9. D'occuper mes journées
10. Travailler sans changer de région
11. Avoir peu de contraintes
12. Vivre et travailler dans un cadre agréable

Ordonnez 3 réponses.

Qui êtes-vous ?

84. Etes-vous ?

- 1. Un homme
- 2. Une femme

85. Quelle est votre date de naissance ? (MM/AAAA)

86. Quelle est votre situation matrimoniale ?

1. Célibataire 2. En couple 3. Marié-Pacsé
 4. Divorcé 5. Séparé 6. Veuf

87. Avez-vous des enfants à charge ?

1. Non 2. Oui

88. Dans quelle commune vivez-vous? (Indiquez le code postal)

Le code a 5 caractères.

89. Un de vos parents ou grand-parents est-il né dans un autre pays que la France ? (Vous pouvez cocher de 1 à 2 réponses)

1. Non 2. Oui, mes parents
 3. Oui, mes grand-parents

Vous pouvez cocher plusieurs cases (2 au maximum).

90. Et vous, vous êtes né ?

1. En France 2. Dans un autre pays

91. A quel âge êtes-vous arrivé en France ?

La question n'est pertinente que si pays = "Dans un autre pays"

92. Est-ce qu'à la maison ou avec votre famille, vous parlez une autre langue que le Français ?

1. Non 2. Oui

Discussion

93. Nous vous remercions beaucoup pour votre participation. Nous souhaiterions vous rencontrer pour un entretien individuel avec un cheeur, êtes-vous d'accord ?

1. Non 2. Oui

94. Si 'Oui', inscrivez vos coordonnées (téléphone, mail et/ ou adresse postale) :

Les recodages

Les qualifications

recodage qualification cumulée	Nb de citations	Fréquence sur la population enquêtée	% sur effectifs cumulés
Non réponse	116	0,436	37,66
Permis de conduire	94	0,353	30,52
Autres qualifications	6	0,023	1,95
Brevet d'Aptitude au Brevet d'Animateur (BAFA)	9	0,034	2,92
Brevet de secourisme	29	0,109	9,42
Attestation Scolaire de Sécurité Routière niveau 1 (ASSR 1)	2	0,008	0,65
Brevet de Sécurité Routière (BSR)	32	0,12	10,39
Certification de Formation Générale (CFG)	1	0,004	0,32
Niveau d'étude sans diplomation	1	0,004	0,32
Sauveteur Secourisme du Travail (SST)	5	0,019	1,62
CACES	1	0,004	0,32
Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1)	3	0,011	0,97
Entraîneur sportif	2	0,008	0,65
Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2 (AFGSU 2)	1	0,004	0,32
Certificat de qualification professionnelle (CQP) agent de sécurité	1	0,004	0,32
Certificat de qualification professionnelle (CQP) propreté	1	0,004	0,32
Attestation Scolaire de Sécurité Routière niveau 2 (ASSR 2)	2	0,008	0,65
Attestation de formation aux premiers secours (AFPS)	2	0,008	0,65

L'hésitation en non-recours

Les raisons de l'hésitation	Nb de citations
Temps de réflexion	1
NON DEMANDE/ Difficultés d'accessibilité	1
Incapacité : J'étais malade/hospitalisé	1
NON DEMANDE / Estime de soi	3
NON DEMANDE / Alternatives	8
Ne sait pas l'exprimer	12
NON DEMANDE/ Non adhésion aux principes de l'offre	13
NON DEMANDE / Dénigrement de son éligibilité	15
NON DEMANDE/ Manque d'intérêt	18
NON CONNAISSANCE/ Manque d'information	24
Non réponse	190

Les raisons d'arrêter l'école

Raison arrêt école	Nb de citations	Fréquence (%)
J'ai eu des problèmes personnels	1	0,26
J'ai redoublé	1	0,26
J'ai suivi des cours par correspondance	1	0,26
Je n'avais pas les moyens de financer mes études	1	0,26
Je ne sais pas ce que je veux faire	1	0,26
Je suis parti de mon pays d'origine	1	0,26
L'établissement était trop loin (refus d'internat)	1	0,26
Mes parents ne voulaient plus que je continue	1	0,26
J'ai choisi de faire une formation professionnelle	2	0,51
Je n'ai pas été accepté	2	0,51
Cela ne me plaisait pas (attente, plaisir)	3	0,77
J'ai eu des problèmes avec la justice	3	0,77
J'ai échoué (concours ou diplôme)	3	0,77
Je ne sais pas	3	0,77
On m'en a empêché (retards, absence, problème alternance)	3	0,77
Réussite concours (police, sage-femme)	3	0,77
J'ai eu des problèmes avec mon employeur	4	1,02
J'ai vécu une grossesse/Je devais m'occuper de mon enfant	4	1,02
Je n'avais pas de moyen de transport	5	1,28
Autres raisons	9	2,3
Non réponse	11	2,81
Je ne m'entendais pas avec les autres élèves	11	2,81
Je ne m'entendais pas avec mes professeurs	11	2,81
On m'a refusé mon 1er choix d'orientation	12	3,07
J'ai déménagé	14	3,58
J'ai été exclu	16	4,09
J'avais des mauvaises notes	29	7,42
J'ai eu des problèmes personnels et/ou de santé	46	11,76
Je devais gagner ma vie	55	14,07
Je m'ennuyais et ne voyais pas l'intérêt de continuer	64	16,37
J'ai terminé mes études	70	17,9
TOTAL	391	

Raison arrêt école recodée	Nb de citations	Fréquence (%)
J'ai eu des problèmes avec mon employeur	4	1,03
Formation professionnelle ou réussite concours	5	1,29
Problème de mobilité	6	1,54
Non réponse	11	2,83
Je ne m'entendais pas avec les autres élèves	11	2,83
Je ne m'entendais pas avec mes professeurs	11	2,83
On m'a refusé mon 1er choix d'orientation	12	3,08
Autres raisons	13	3,34
J'ai déménagé	15	3,86
J'ai été exclu	19	4,88
Échec scolaire ou au concours	34	8,74
Parcours personnels (grossesse, problème justice, santé, etc.)	54	13,88
Je devais gagner ma vie (financement étude)	56	14,40
Je m'ennuyais et ne voyais pas l'intérêt de continuer	68	17,48
J'ai terminé mes études	70	17,99
TOTAL	389	

Les tableaux d'effectifs

Les fréquences déclarées d'exclusion et d'absence en cours

Exclusion des cours	Nb de citations	Fréquences (%)
Assez souvent	11	4,2
Jamais	119	45,1
Quelquefois	52	19,7
Rarement	43	16,3
Très souvent	10	3,8
TOTAL	264	

Absences en cours	Nb de citations	Fréquences(%)
Assez souvent	20	7,6
Jamais	26	9,9
Quelquefois	87	33
Rarement	86	32,6
Très souvent	16	6,1
TOTAL	264	

Les propositions d'aide en termes d'emploi

Proposition aide emploi (effectifs)	1ère personne	2ème personne	Citations cumulées
L'école et mes professeurs	1		1
Mes amis	11		11
Mes frères et sœurs	4	1	5
Mes parents ou tuteurs légaux	2	3	5
Un conseiller Mission locale	4	3	7
Un conseiller Pôle emploi	11		11
Un éducateur	2	2	4
Une autre personne	2	1	3
Une autre personne de ma famille	2	1	3

Les propositions d'aide en termes de formation

Proposition aide formation (effectifs)	1ère personne	2ème personne	Citations cumulées
L'école et mes professeurs	2		2
Mes amis	10		10
Mes frères et sœurs	5	2	7
Mes parents ou tuteurs légaux	5	8	13
Un conseiller Mission locale	9	2	11
Un conseiller CIO	1		1
Un conseiller Pôle emploi	6		6
Un éducateur	1	3	4
Une autre personne	7		7
Une autre personne de ma famille	1		1

Les propositions d'aide en termes de projet

Proposition aide projet (effectifs)	1ère personne	2ème personne	Citations cumulées
L'école et mes professeurs	2	1	3
Mes amis	8		8
Mes frères et sœurs	5	2	7
Mes parents ou tuteurs légaux	5	5	10
Un conseiller Mission locale	2	5	7
Un conseiller Pôle emploi	1		1
Un éducateur	4	1	5
Une autre personne	1	2	3
Une autre personne de ma famille	2		2

Les personnes qui ont proposé de l'aide

Proposition aide (effectifs)	Citations cumulées
L'école et mes professeurs	6
Mes amis	29
Mes frères et sœurs	19
Mes parents ou tuteurs légaux	28
Un conseiller Mission locale	25
Un conseiller Pôle emploi	13
Un éducateur	15
Une autre personne	10
Une autre personne de ma famille	12

L'entourage

Fréquence parents	Nb de citations	Fréquences (%)
Aucun contact	6	2,92
Moins souvent	36	17,56
Plusieurs fois par mois	16	7,80
Plusieurs fois par semaine	22	10,73
Tous les jours	125	60,97
Fréquence fratrie		
Aucun contact	6	2,91
Je n'en ai pas	22	10,68
Moins souvent	37	17,96
Plusieurs fois par mois	24	11,65
Plusieurs fois par semaine	37	17,96
Tous les jours	80	38,83

Le projet

	Nb de citations	Fréquences (%)
Aide-soignant (formation ou projection emploi)	13	8,2
Apprendre le français et travailler	3	1,9
Autres	3	1,9
Concours infirmier/infirmier	3	1,9
Création d'entreprise avec projet (garage, magasin)	3	1,9
Déménager/partir	3	1,9
Entrer à la fac	1	0,6
Faire une formation	24	15,2
Formation qualifiante (Cacess, sécurité)	3	1,9
Formations variées (esthétique, boucherie, cuisine, etc.)	18	11,4
La réussite de mon examen	1	0,6
Me marier	1	0,6
Métiers variés (cuisine, boulanger, coiffeuse, pompier)	12	7,6
Partir travailler à l'étranger	2	1,3
Petite Enfance, auxiliaire puéricultrice, travailler avec des enfants	11	7
Projet musical/ Ingénieur du son	2	1,3
Reprendre les études ou formation	6	3,8
Réorientation professionnelle/orientation	2	1,3
Tourisme	3	1,9
Trouver ma voix, faire ce qui me plait	3	1,9
Trouver un apprentissage/ alternance	8	5,1
Trouver un travailler	18	11,4
Trouver une formation et/emploi, un logement, passer le permis, financement projet couple	15	9,5

Les tableaux croisés

Le niveau de diplôme selon le sexe

diplôme/sexe (effectifs)	Homme	Femme	Ensemble
Infra niveau V	45	46	91
Niveau V	35	33	68
Niveau IV	23	50	73
Bac professionnel	10	22	32
Bac technique	4	11	15
Bac général	9	17	26
Niveau supérieur	10	15	25
TOTAL	113	144	257

diplôme/sexe (%)	Homme	Femme
Infra niveau V	49,45	50,55
Niveau V	51,47	48,53
Niveau IV	31,51	68,49
Bac professionnel	31,25	68,75
Bac technique	26,67	73,33
Bac général	34,62	65,38
Niveau supérieur	40	60
TOTAL	43,97	56,03

La situation sociale selon l'âge

âge /situation sociale (%)	Demandeur d'emploi	Élève/étudiant/stagiaire	En activité professionnelle	Sans activité	TOTAL
moins de 18 ans	10	25	5	60	100
de]18 à 20]	19,7	21,3	18	39,3	100
de]20 à 22]	18,8	12,5	31,3	28,8	100
de]22 à 24]	18,9	11,3	41,5	9,4	100
plus de 24 ans	30,8	7,7	25,6	15,4	100
TOTAL	20,5	14,8	26,1	27,7	100

âge /situation sociale (%)	Actifs	Inactifs	TOTAL
moins de 18 ans	15	85	100
de]18 à 20]	37	60,7	100
de]20 à 22]	50	41,3	100
de]22 à 24]	60,4	20,8	100
plus de 24 ans	56,4	23,1	100
TOTAL	46,6	42,4	100

âge /situation sociale (%)	Demandeur d'emploi	Élève/étudiant/stagiaire	En activité professionnelle	Sans activité	TOTAL
moins de 18 ans	3,7	12,8	1,5	16,4	7,6
de]18 à 20]	22,2	33,3	15,9	32,9	23,1
de]20 à 22]	27,8	25,6	36,2	31,5	30,3
de]22 à 24]	18,5	15,4	31,9	6,9	20,1
plus de 24 ans	22,2	7,7	14,5	8,2	14,8
TOTAL	100	100	100	100	100

La situation sociale selon le niveau de qualification

diplôme/situation sociale (%)	Demandeur d'emploi	Élève/étudiant/stagiaire	En activité professionnelle	Sans activité	TOTAL
Aucun	22,4	19	22,4	34,5	100
DNB	19,4	8,3	11,1	61,1	100
BEP/CAP	29	14,5	24,6	20,3	100
Bac	16,2	14,9	41,9	18,9	100
Diplôme supérieur au bac	8	16	16	8	100
TOTAL	20,5	14,8	26,1	27,7	100

diplôme/situation sociale (%)	Demandeur d'emploi	Élève/étudiant/stagiaire	En activité professionnelle	Sans activité	TOTAL
Aucun	24,1	28,2	18,8	27,4	22
DNB	13	7,7	5,8	30,1	13,6
BEP/CAP	37	25,6	24,6	19,2	26,1
Bac	22,2	28,2	44,9	19,2	28
Diplôme supérieur au bac	3,7	10,3	5,8	2,7	9,5
TOTAL	100	100	100	100	100

diplôme/situation sociale (%)	Demandeur d'emploi	Élève/étudiant/stagiaire	En activité professionnelle	Sans activité	TOTAL
Inf. Niveau V	21,3	14,9	18,10	44,70	100
Niveau V	29	14,5	24,60	20,30	100
Niveau IV	16,2	14,9	41,90	18,90	100
Diplôme niveau supérieur	8	16	16,	8	100
TOTAL	20,5	14,8	26,10	27,7	100

diplôme/situation sociale (%)	Demandeur d'emploi	Élève/étudiant/stagiaire	En activité professionnelle	Sans activité	TOTAL
Inf. Niveau V	37	35,9	24,6	57,5	35,6
Niveau V	37	25,6	24,6	19,2	26,1
Niveau IV	22,2	28,2	44,9	19,2	28
Diplôme niveau supérieur	3,7	10,3	5,8	2,7	9,5
TOTAL	100	100	100	100	100

La situation sociale selon le sexe

sexe/situation sociale (%)	Demandeur d'emploi	Élève/étudiant	En activité professionnelle	Sans activité	Stagiaire	TOTAL
Un homme	23,7	11,4	21,1	23,7	6,1	100
Une femme	16,7	12,5	31,3	31,3	0,7	100
TOTAL	20,5	11,7	26,1	27,7	3	100

sexe/situation sociale (%)	Demandeur d'emploi	Élève/étudiant	En activité professionnelle	Sans activité	Stagiaire	TOTAL
Un homme	50	41,9	34,8	37	87,5	43,2
Une femme	44,4	58,1	65,2	61,6	12,5	54,6
TOTAL	100	100	100	100	100	100

La situation sociale selon le profil migratoire

Profil migratoire/situation sociale (%)	Demandeur d'emploi	Élève/étudiant/stagiaire	En activité professionnelle	Sans activité	TOTAL
Non/En France/Non	20	21	43	34	118
Non/En France/Oui	13	4	8	12	37
Non/Dans un autre pays/Non	0	0	1	3	4
Non/Dans un autre pays/Oui	3	3	3	4	13
Oui, mes parents/En France/Non	4	5	10	6	25
Oui, mes parents/En France/Oui	16	7	9	16	48
Oui, mes parents/Dans un autre pays/Non	2	0	1	2	5
Oui, mes parents/Dans un autre pays/Oui	6	7	5	8	26

Profil migratoire/ /situation sociale (%)	Demandeur d'emploi	Élève/étudiant/stagiaire	En activité professionnelle	Sans activité	TOTAL
Non/En France/Non	14,9	15,7	32,1	25,4	100
Non/En France/Oui	31	9,5	19,1	28,6	100
Non/Dans un autre pays/Non	0	0	25	75	100
Non/Dans un autre pays/Oui	20	20	20	26,7	100
Oui, mes parents/En France/Non	15	19,2	38,5	23,1	100
Oui, mes parents/En France/Oui	29,6	13	16,7	29,6	100
Oui, mes parents/Dans un autre pays/Non	28,6		14,3	28,6	100
Oui, mes parents/Dans un autre pays/Oui	22,2	25,9	18,5	29,6	100

Profil migratoire/ /situation sociale (%)	Demandeur d'emploi	Élève/étudiant/stagiaire	En activité professionnelle	Sans activité	TOTAL
Non/En France/Non	37,0	53,9	62,3	46,6	50,8
Non/En France/Oui	24,1	10,3	11,6	16,4	15,9
Non/Dans un autre pays/Non	0	0	1,5	4,1	1,5
Non/Dans un autre pays/Oui	5,6	7,7	4,4	5,5	5,7
Oui, mes parents/En France/Non	7,4	12,8	14,5	8,2	9,9
Oui, mes parents/En France/Oui	29,6	18	13	21,9	20,5
Oui, mes parents/Dans un autre pays/Non	3,7	0	1,5	2,7	2,7
Oui, mes parents/Dans un autre pays/Oui	11,1	18	7,3	11	10,2
TOTAL	100	100	100	100	100

Le diplôme selon le profil migratoire

Profil migratoire/ diplôme	infra niveau V	Niveau V	Niveau IV	Niveau sup.	TOTAL
Non/En France/Non	36	35	44	18	133
Non/En France/Oui	21	8	12	1	42
Non/Dans un autre pays/Non	3	1	0	0	4
Non/Dans un autre pays/Oui	5	4	3	3	15
Oui, mes parents/En France/Non	9	9	7	1	26
Oui, mes parents/En France/Oui	24	13	16	1	54
Oui, mes parents/Dans un autre pays/Non	2	1	3	1	7
Oui, mes parents/Dans un autre pays/Oui	15	7	2	3	27

Profil migratoire/ diplôme (%)	infra niveau V	Niveau V	Niveau IV	Niveau sup.	TOTAL
Non/En France/Non	26,9	26,1	32,8	13,4	100
Non/En France/Oui	50	19,1	28,6	2,4	100
Non/Dans un autre pays/Non	75	25	0	0	100
Non/Dans un autre pays/Oui	33,3	26,7	20	20	100
Oui, mes parents/En France/Non	34,6	34,6	26,9	3,9	100
Oui, mes parents/En France/Oui	44,4	24,1	29,6	1,9	100
Oui, mes parents/Dans un autre pays/Non	28,6	14,3	42,9	14,3	100
Oui, mes parents/Dans un autre pays/Oui	55,6	25,9	7,4	11,1	100
TOTAL	35,6	26,1	28	9,	100

Profil migratoire/ diplôme (%)	infra niveau V	Niveau V	Niveau IV	Niveau sup.	TOTAL
Non/En France/Non	38,3	50,7	59,5	72	50,8
Non/En France/Oui	22,3	11,6	16,2	4	15,9
Non/Dans un autre pays/Non	3,2	1,5	0	0	1,5
Non/Dans un autre pays/Oui	5,3	5,8	4,1	12	5,7
Oui, mes parents/En France/Non	9,6	13	9,5	4	9,9
Oui, mes parents/En France/Oui	25,5	18,8	21,6	4	20,5
Oui, mes parents/Dans un autre pays/Non	2,1	1,5	4,1	4	2,7
Oui, mes parents/Dans un autre pays/Oui	16	10,1	2,7	12	10,2
TOTAL	100	100	100	100	100

Le diplôme selon les raisons d'arrêt de l'école

Raison arrêt école /diplôme	Aucun	Bac	BEP/CAP	Diplôme sup. au bac	TOTAL
Autres raisons	5	5	2	1	13
Je m'ennuyais et ne voyais pas l'intérêt de continuer	30	19	17	2	68
Formation professionnelle ou réussite concours	0	3	2	0	5
J'ai déménagé	9	3	2	1	15
J'ai eu des problèmes avec mon employeur	1	0	3	0	4
Parcours personnels (grossesse, pb justice, santé, etc.)	28	12	10	4	54
Échec scolaire ou au concours	13	11	9	1	34
J'ai terminé mes études	7	25	25	13	70
J'ai été exclu	13	2	2	1	18
Je devais gagner ma vie (financement étude)	19	18	14	5	56
Problème de mobilité	3	0	1	2	6
Mauvaise entente élèves et/ou professeurs	17	1	4	0	22
On m'a refusé mon 1er choix d'orientation	7	3	2	0	12
TOTAL	152	102	93	30	377

Raison arrêt école/diplôme (%)	Aucun	Bac	BEP/CAP	Diplôme sup. au bac	TOTAL
Autres raisons	38,5	38,5	15,4	7,7	100
Je m'ennuyais et ne voyais pas l'intérêt de continuer	44,1	27,9	25	2,9	100
Formation professionnelle ou réussite concours	0	60	40	0	100
J'ai déménagé	60	20	13,3	6,7	100
J'ai eu des problèmes avec mon employeur	25	0	75	0	100
Parcours personnels (grossesse, pb justice, santé, etc)	51,9	22,2	18,5	7,4	100
Échec scolaire ou au concours	38,2	32,4	26,5	2,9	100
J'ai terminé mes études	10	35,7	35,7	18,6	100
J'ai été exclu	68,4	10,5	10,5	5,3	100
Je devais gagner ma vie (financement étude)	33,9	32,1	25	8,9	100
Problème de mobilité	50	0	16,7	33,3	100
Mauvaise entente élèves et/ou professeurs	77	4,6	18,2	0	100
On m'a refusé mon 1er choix d'orientation	58,3	25	16,7	0	100
TOTAL	35,6	28	26,1	9,5	100

Raison arrêt école /diplôme (%)	Aucun	Bac	BEP/CAP	Diplôme sup. au bac	TOTAL
Autres raisons	5,3	6,8	2,9	4	4,9
Je m'ennuyais et ne voyais pas l'intérêt de continuer	31,9	25,7	24,6	8	25,8
Formation professionnelle ou réussite concours	0	4,1	2,9	0	1,9
J'ai déménagé	9,6	4,1	2,9	4	5,7
J'ai eu des problèmes avec mon employeur	1,1	0	4,4	0	1,5
Parcours personnels (grossesse, pb justice, santé, etc.)	29,8	16,2	14,5	16	20,5
Échec scolaire ou au concours	13,8	14,9	13	4	12,9
J'ai terminé mes études	7,5	33,8	36,2	52	26,5
J'ai été exclu	13,8	2,7	2,9	4	7,2
Je devais gagner ma vie (financement étude)	20,2	24,3	20,3	20	21,2
Problème de mobilité	3,2	0	1,5	8	2,3
Mauvaise entente élèves et/ou professeurs	18,1	1,4	5,8	0	8,3
On m'a refusé mon 1er choix d'orientation	7,5	4,1	2,9	0	4,6
TOTAL	100	100	100	100	100

Le temps de latence selon la situation sociale

Situation sociale/temps de latence en mois (%)	Moins de 12 mois	De 12 à 25 mois	Plus de 26 mois	TOTAL
Demandeur d'emploi	24,5	20,4	40,8	100
Élève/étudiant et stagiaire	46,9	9,4	18,8	100
En activité professionnelle	32,3	25,8	35,5	100
Sans activité	46,9	23,4	15,6	100
TOTAL	35,9	20,5	29,6	100

Les profils migratoires

Fusion croisée des variables 'origine, pays, langue'.

Profils migratoires	Nb. cit.	Fréq. (%)
Non/Dans un autre pays/Non	1	0,4
Non/Dans un autre pays/Oui	3	1,1
Non/En France/Non	99	37,5
Non/En France/Oui	8	3,0
Oui, mes grand-parents/Dans un autre pays/Non	3	1,1
Oui, mes grand-parents/Dans un autre pays/Oui	12	4,6
Oui, mes grand-parents/En France/Non	35	13,3
Oui, mes grand-parents/En France/Oui	35	13,3
Oui, mes parents/Dans un autre pays/Non	7	2,7
Oui, mes parents/Dans un autre pays/Oui	27	10,2
Oui, mes parents/En France/Non	26	9,9%
Oui, mes parents/En France/Oui	54	20,5%
TOTAL	264	

Profils migratoires recodés	Nb. cit.	Fréq. (%)
Non/Dans un autre pays/Non	4	1,5
Non/Dans un autre pays/Oui	15	5,7
Non/En France/Non	134	50,8
Non/En France/Oui	42	15,9
Oui, mes parents/Dans un autre pays/Non	7	2,7
Oui, mes parents/Dans un autre pays/Oui	27	10,2
Oui, mes parents/En France/Non	26	9,9
Oui, mes parents/En France/Oui	54	20,5
TOTAL	264	

GLOSSAIRE

Le temps de latence

Désigne le temps écoulé entre la date de sortie du système scolaire initial et la date de prise en charge institutionnelle en Mission locale.

Le non-recours

Renvoie à toute personne qui, en tout état de cause, ne bénéficie pas d'une offre publique, de droits et de services, à laquelle elle pourrait prétendre. (Définition de l'Odenore, l'Observatoire des non-recours aux droits et services).

Les décrocheurs

Un décrocheur est un jeune qui quitte un système de formation initiale sans avoir obtenu de diplôme de niveau V (BEP ou CAP) ou de niveau supérieur IV (baccalauréat). En effet, Le décret n°2010-1781 du 31 décembre 2010 fixe le niveau de qualification minimum que tout élève ou apprenti doit atteindre soit le baccalauréat général, soit un diplôme à finalité professionnelle enregistré au répertoire national des certifications. Tout jeune qui quitte un système de formation initiale, sans avoir le niveau de qualification minimum requis par la loi est décrocheur.

[Art.D. 313-59.-Le niveau de qualification mentionné à l'article L. 313-7 du code de l'éducation est celui correspondant à l'obtention : 1° Soit du baccalauréat général ; 2° Soit d'un diplôme à finalité professionnelle enregistré au répertoire national des certifications professionnelles et classé au niveau V ou IV de la nomenclature interministérielle des niveaux de formation. Les élèves ou apprentis doivent avoir été précédemment inscrits dans un des cycles de formation menant aux diplômes mentionnés aux 1° et 2° ci-dessus.]

La population active

Au sens du recensement de la population, comprend les personnes qui déclarent : exercer une profession (salariée ou non) même à temps partiel ; aider une personne dans son travail (même sans rémunération) ; être apprenti, stagiaire rémunéré ; être chômeur à la recherche d'un emploi ou exerçant une activité réduite; être étudiant ou retraité mais occupant un emploi ; être militaire du contingent (tant que cette situation existait). Cette population correspond donc à la population active occupée à laquelle s'ajoutent les chômeurs en recherche d'emploi et les militaires du contingent tant que cette situation existait.

PARTIE QUALITATIVE

Etude « **Entre Ecole et Mission locale** »

Réalisation :

Laurence Potié, chargée de mission à la MRIE
Benjamin Vial, doctorant à l'ODENORE

Janvier 2014

SOMMAIRE DE LA PARTIE QUALITATIVE

Introduction	p57
Méthodologie	p58
I. Les parcours des jeunes	p59
1. La rupture scolaire	p59
• Une forme d'inadéquation avec l'institution scolaire	
• Le conflit	
• Des difficultés d'orientation	
• Des difficultés de transport	
• Des difficultés à entrer en apprentissage	
• Mal être	
• Devenir parent	
2. Ruptures et bifurcations	p63
• Rupture avec les parents	
• Rupture avec le quartier	
• Déménagements	
• Rupture avec l'extérieur, isolement	
• Rupture amoureuse	
• Événement dramatique décisif	
3. Obstacles et difficultés matérielles tout au long du parcours	p66
• Contexte familial	
• Logement	
• Difficultés de transport	
• Ressources	
• Santé	
• Problèmes administratifs	
• Jeunes à la merci d'escrocs ou de profiteurs	
II. Entre école et Missions locales	p68
A. Un temps pour mûrir ?	p68
1. Des situations très diverses	p68
• Repli sur soi	
• Pas d'activité	
• Etre mère	
• En recherche d'emploi	
• Au travail	
• Quelle utilisation d'internet pendant cette période ?	
2. Regard porté sur le temps de latence	p72
• Un temps de prise de recul	
• Une expérience enrichissante ou instructive	
• Du temps perdu	
3. Quel travail à l'avenir ?	p74
• Trouver son chemin	
• Rapport au travail	

B. Du décrochage au non-recoursp78

1. De la conflictualité avec l'institution scolaire à la distance vis-à-vis des institutions publiques ?p78

- L'amertume du décrochage, la question des regrets
- Le souvenir tenace des relations conflictuelles avec l'administration scolaire
- L'École comme instance de socialisation aux institutions sociales et publiques
- Les stigmates du conflit dans la relation aux autres institutions
- La réversibilité du rapport aux institutions

2. L'expérience du rapport aux droits sociaux : entre manque de connaissance et restriction d'accèsp80

- De la difficulté de parler des droits et de ses droits
- Un sentiment partagé de méconnaissance
- L'expérience du refus d'accès aux droits
- La forte critique de la faiblesse des droits pour les moins de 25 ans
- Un attachement aux principes de solidarité et d'équité
- Des critiques parfois violentes de l'assistanat et des « profiteurs »
- Une citoyenneté sociale contrariée

3. La difficulté de se sentir légitime pour recourir à ses droitsp82

- L'effacement pour autrui : une stratégie d'évitement ?
- La peur de ne pas être à la hauteur de l'aide
- Le non-recours comme preuve d'autonomie

III. Le recours à la Mission locale : de l'amarrage institutionnel au raccrochage social ?p84

1. Du sentiment de culpabilité au besoin d'indépendancep84

- Le sentiment d'inutilité, entre ennui et dépendance
- L'expérience du non-recours / recours comme enjeu du « devenir adulte »
- La prépondérance de l'entourage
- Le poids décisif de la parole amicale ?
- De l'évitement à la résignation : le recours comme dernier recours ?

2. Une relation d'accompagnement en constructionp88

- Un recours hésitant : entre méconnaissance, aprioris négatifs et mauvaises expériences précédentes
- La formulation des attentes comme enjeu de la relation d'accompagnement
- Une première impression positive sur l'offre disponible et la relation d'accompagnement
- Quelques critiques à l'horizon sur la pertinence et l'efficacité de l'accompagnement
- La pérennité du raccrochage en question



Introduction

En 2013, une note du Conseil d'Analyse Economique s'inquiétait du sort des 1,9 million de Neets repérés en France, ces personnes de 15 à 29 ans ni en emploi ni en formation ni dans le système scolaire qualifiées parfois de « ni-ni », d'« invisibles », de « perdus de vue » ou encore de « décrochés »³⁸. Les auteurs attiraient particulièrement notre attention sur les 900 000 Neets jugés « à la dérive », ceux ne se déclarant pas ou plus en recherche d'emploi selon les critères en vigueur. Parallèlement, la lutte contre le non-recours aux droits et services entraine de plain-pied sur l'agenda politique en devenant l'un des axes forts du plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale³⁹.

Acteur phare de l'insertion des jeunes, les Missions locales s'inquiètent elles aussi du non-recours à l'offre qu'elles proposent, particulièrement celui concernant les « décrocheurs ». Le temps entre la sortie du système scolaire et l'entrée en Mission locale des jeunes peu ou pas diplômés pose question, au sens où il fragilise une employabilité déjà faible sur le marché du travail d'une part et dans la mesure où il pourrait d'autre part refléter une faible accessibilité voire une faible attractivité de l'offre de droits et de services proposée par l'institution. Le non-recours renvoie à toute personne qui – en tout état de cause – ne bénéficie pas d'une offre publique, de droits et de services à laquelle elle pourrait prétendre. Le phénomène comprend le non-recours par non-connaissance (l'offre n'est pas connue), le non-recours par non-demande (l'offre est connue mais pas demandée), le non-recours par non-réception (l'offre est connue, demandée mais non reçue ou partiellement seulement) et le non-recours par non-proposition (l'offre n'est pas proposée et – en raison de ses caractéristiques – ne peut être connue autrement)⁴⁰.

Dans le sillage des préoccupations politiques autour de l'accès aux droits sociaux des jeunes⁴¹ et par le biais de ce travail qualitatif⁴², nous souhaitons comprendre les situations de non-recours à la Mission locale à partir d'une approche fine des histoires de vie de ceux que l'on qualifie de « décrocheurs ». De l'itinéraire scolaire aux trajectoires d'insertion, des facteurs de non-recours aux supports ou ressources facilitant le recours, nous entendons ici reconstruire la logique des cheminements qui amènent les personnes du décrochage au non-recours, puis du non-recours à l'arrivée en Mission locale.

Dans un premier temps, nous retracerons les différentes dimensions qui caractérisent ces parcours heurtés en montrant en quoi celles-ci offrent une meilleure compréhension du non-recours à la Mission locale. Dans un second temps, nous nous attacherons à restituer les expériences de vie entre la sortie du système scolaire et l'arrivée en Mission locale en prenant soin d'analyser pourquoi et comment certaines personnes se détournent de leurs droits. Enfin, nous expliquerons ce qui amène ces mêmes personnes à solliciter finalement la Mission locale et détaillerons les circonstances et conditions de ce recours naissant à l'offre publique d'insertion.

³⁸ CAHUC P., CARCILLO S., ZIMMERMANN K. F., « L'emploi des jeunes peu qualifiés en France », Les notes du Conseil d'Analyse Economique, n°4, Avril 2013.

³⁹ <http://www.cnle.gouv.fr/IMG/pdf/DP-PAUVRETE-janvier2013-2.pdf>. Cf. Axe 1 « Réduire les inégalités et prévenir les ruptures ».

⁴⁰ WARIN P., « Le non-recours : définitions et typologies », Working Paper de l'Odenore, n°1, Juin 2010.

⁴¹ DULIN A., « Droits formels/droits réels : améliorer le recours aux droits sociaux des jeunes », Avis du Conseil Economique Social et Environnemental, 2012.

⁴² Cf. Méthodologie.

Méthodologie

Dans la phase quantitative, les jeunes avaient à indiquer à la fin du questionnaire s'ils étaient d'accord pour approfondir ces questions lors d'un entretien. En cas de réponse positive, il leur était demandé d'indiquer leurs coordonnées.

Le CEREQ qui traitait les questionnaires remplis directement sur ordinateur, nous renvoyait au fur et à mesure les contacts possibles. Nous avons reçu 33 contacts concernant des jeunes qui en recoupant leurs réponses à différentes questions avaient mis plus d'un an à rejoindre une Mission locale après avoir quitté le système scolaire. Nous avons reçu 9 contacts supplémentaires pour lesquels les réponses fournies par les jeunes ne permettaient pas de définir ce temps.

Sur ces 42 contacts, 16 venaient de la Mission locale de Vaulx-en-Velin et 15 contacts de Haute-Savoie.

Nous avons rencontré plusieurs difficultés :

- De nombreux jeunes n'ont pas répondu à nos appels répétés et nos SMS, bien qu'ayant donné leur accord pour être contactés et leurs coordonnées,
- Certains jeunes n'avaient donné que leur adresse mail, aucun n'a jamais répondu à nos mails,
- Nous avons eu un certain nombre de jeunes au téléphone malgré tout.

Parmi eux, 7 nous ont dit ne plus vouloir nous rencontrer car ils avaient « suffisamment de rendez-vous comme ça » (1), que cela n'allait « rien leur apporter » (2), parce qu'ils parlaient mal voire pas le français (2) ou encore parce qu'ils venaient de trouver un emploi et n'était plus disponibles (2).

3 jeunes étaient d'accord pour nous rencontrer mais n'étaient pas disponibles le jour où nous venions sur place et nous ne sommes pas parvenu à les joindre de nouveau par la suite.

6 jeunes avec qui nous avons rendez-vous ne les ont pas honorés sans prévenir parfois à deux reprises.

Notre cible était : les jeunes ayant quitté le système scolaire sans avoir obtenu de diplôme et ayant mis plus d'un an à rejoindre une Mission locale (pour éviter de rencontrer des jeunes qui étaient en attente de redémarrer un cycle de formation).

Face aux difficultés rencontrées pour rejoindre des jeunes nous avons élargi la cible aux jeunes n'ayant pas obtenu le diplôme qu'ils étaient en train de préparer. Nous avons ainsi rencontré des jeunes ayant eu leur bac.

Nous avons également décidé de passer une demi-journée dans trois missions locales différentes (Vaulx-en-Velin, Lyon 8^{ème}, Villefranche) en demandant aux conseillers de proposer aux jeunes qu'ils recevaient et qui rentraient dans notre cible de nous rencontrer. Nous avons ainsi pu rencontrer une jeune dans chaque Mission locale. Celle de Vaulx-en-Velin avait fait un travail d'invitation de jeunes dans notre cible (selon les données de Parcours 3, base de données des Missions locales), sur 8 jeunes qui se sont déplacés, seule une était réellement dans notre cible.

Nous avons également par le biais de la PJJ pu aller à la rencontre de jeunes dans une Unité Educative d'Activité de Jour à Vénissieux où nous avons rencontré trois jeunes volontaires pour un entretien. Mais seul un entrait dans la population ciblée (un s'était inscrit sans attendre en Mission locale après avoir quitté l'école et l'autre était un mineur étranger isolé).

Nous avons ainsi pu mener 14 entretiens entre le Rhône et la Haute-Savoie, à partir du guide d'entretien joint en annexe. Ces jeunes ont entre 18 et 25 ans. Ils sont 6 hommes et 8 femmes. 4 ont eu leur bac (général ou technique). 10 habitent une grande agglomération.

I. Les parcours des jeunes

La notion de parcours dans son acception institutionnelle évoque l'idée d'un chemin plutôt linéaire où l'on franchit étape après étape pour arriver à l'objectif : une qualification pour un parcours formation, un emploi pour un parcours d'insertion, un logement pour un parcours logement, ...

Dans la réalité, les parcours des jeunes que nous avons rencontrés, ressemblent peu à cette image théorique. Ils sont caractérisés par une ou plusieurs ruptures, à un moment donné de leur vie. Pour certains cela commence dès l'enfance, pour d'autres, elles se situent plutôt entre 16 et 25 ans. Si elles représentent pour ces jeunes un ou plusieurs obstacles sur leur chemin, qu'il va falloir gravir ou contourner, qui génèrent du sur place ou des retours en arrière, qui ralentissent voire paraissent bloquer la progression, elles peuvent aussi parfois être au final comme un nouvel élan qui les projette vers l'avant, dans des directions diverses, et pour de nouveaux parcours qui ne sont pas toujours linéaires.

1- La rupture scolaire

La rupture avec l'Education nationale est le point commun des jeunes rencontrés, puisque c'était un des critères de sélection du public cible pour notre étude. Cette rupture marque pour ces jeunes le début de ce qui a été nommé un temps d'errance ou de latence, plus ou moins long, qui se terminerait à l'inscription des jeunes en Mission locale (nous verrons plus loin que ceci peut être remis en question). Si le décrochage scolaire est pour la plupart le résultat d'un long processus (que nous n'avons pas pour objet d'étudier ici), nous avons cependant repéré dans les parcours de ces jeunes quelques éléments déclencheurs, qui parfois se cumulent et paraissent décisifs dans la rupture avec l'institution scolaire ; ils sont parfois eux-mêmes des ruptures.

- Une forme d'inadéquation avec l'institution scolaire

Certains jeunes ont des difficultés à se conformer aux normes et aux exigences de l'Education nationale qui sont trop en décalage par rapport à ce qu'ils sont, que ce soit sur le plan des apprentissages ou du comportement demandé. Dans la bouche de ces jeunes cela se traduit par « je n'aime pas l'école ». Ainsi Soukaïna nous dit « *la primaire au début ça s'était bien passé, après au collège, je ne sais pas, je commençais à ne plus aimer l'école, je faisais n'importe quoi* ». Louis, quand à lui, a arrêté son CAP menuisier en première année. Pourtant c'était son premier choix d'orientation et il aimait la menuiserie. Mais « *les cours ça me saoulait. Toutes les matières et tout, je m'en foutais un peu on va dire, mais dès que j'étais en menuiserie, j'aimais bien* ». Et, ce qu'ils ressentent souvent c'est « l'école ne m'aime pas », incarnée par un enseignant « tel prof ne m'aimait pas » ou l'ensemble du corps professoral « les profs ne m'aimaient pas ». « *C'est avec les profs que c'était le pire, ça passait pas* » se souvient Kylian. Lors de sa dernière année de scolarisation en CAP petite enfance, Soukaïna nous raconte qu'elle « *ne supportait plus les gens. C'était une formatrice, elle me prenait trop la tête. Je lui posais des questions et elle répondait pas. Et quand je lui demandais des trucs j'avais l'impression qu'elle s'occupait plus des gens que de moi, ça m'énervait* ».

- Le conflit

C'est parfois un conflit qui met fin à la scolarité du jeune. Bien souvent, il est la goutte d'eau qui fait déborder le vase, il vient ponctuer tout un faisceau de causes qui aboutissent à la rupture. Ce conflit peut être avec les parents et/ou avec l'institution scolaire. Kylian par exemple a eu un parcours familial et scolaire chaotiques. Son orientation en bac pro ORGO (organisation gros œuvre) correspondait à son troisième vœu c'était donc davantage un choix par défaut. En classe de seconde « *ça me plaisait plus du tout, ça fait que je faisais n'importe quoi et le lycée non plus il ne voulait plus me garder. J'ai eu un rendez-vous avec les principaux du lycée et ils m'ont dit on va te faire un conseil de discipline, ça va plus, on te veut plus... Ils m'ont dit ça, je suis plus revenu et ils m'ont jamais rappelé.* »

Leïla, de son côté, reconnaît qu'elle s'est affrontée à son père « *on est deux forts caractères qui se sont affrontés* » et à l'institution. Elle a quitté le domicile familial à 16 ans et demi pour aller habiter avec son copain, majeur, et ne voyait plus son père et peu sa mère. Elle raconte que le lycée l'a faite passer en première STG alors qu'elle aurait plutôt choisi L ou ES et en avait largement le niveau d'après elle. Elle l'a interprété comme une mesure punitive à cause de son absentéisme. Lorsque le lycée appelait son père pour ses absences, il lui répondait de se débrouiller, qu'elle n'était plus sa fille. Elle a ainsi fait un bras de fer avec l'institution, n'allant au lycée que pour les devoirs surveillés (pour elle, « *STG, c'était tellement logique et simple* »), et pour ses absences, « *quand ils m'appelaient, j'étais la plus heureuse du monde, je me disais, voilà j'ai gagné !* ». Cette victoire a aujourd'hui un goût amer. Elle n'a pas passé son bac (pour des raisons personnelles dit-elle) et a fait des petits boulots jusqu'à son inscription en Mission locale, plus de 18 mois après le bac. Elle espère pouvoir reprendre des études à l'université.

Jeanne de son côté a eu son bac STAV (sciences et techniques d'agroalimentaire et du vivant) en Guadeloupe. Ensuite « *j'ai rien fait, en fait. J'avais, on va dire, une phase de rébellion et je m'entendais pas du tout avec ma mère. Avec la suite de mes études je savais pas trop quoi faire, donc j'ai rien fait. Je pensais que ma mère m'avait poussé à faire ce choix (STAV, car sa mère travaillait dans ce secteur) donc j'ai tout lâché. Je suis partie de chez moi, ça n'allait plus du tout avec ma mère, je suis allée vivre chez mon oncle* ».

- Des difficultés d'orientation

L'orientation est un nœud névralgique dans le parcours des jeunes, un passage délicat dont l'enjeu est crucial pour la suite. Pour une part des jeunes rencontrés, cette orientation a été subie ou est un choix par défaut. Nous avons vu dans le paragraphe précédent le cas de Kylian et de Leïla. C'est aussi le cas de Soukaïna qui nous raconte « *j'étais en vacances au moment des inscriptions pour le lycée et ma mère était ici. A la base, je voulais faire un CAP vente. Comme il n'y avait plus de place et que je me suis inscrite à la dernière minute, c'était le seul lycée où ils pouvaient me prendre : un CAP pressing. A la rentrée, je disais à ma mère que j'allais en cours, mais je n'y allais presque jamais je crois. J'ai arrêté au milieu, en mars.* »

Parfois, l'orientation se fait aussi sous l'influence des parents, qui cherchent à bien faire et voyant leur enfant indécis, lui parlent de leur propre filière dans des termes positifs. Le jeune, un peu perdu dans l'étendue des possibilités se raccroche à la perche tendue et suit la filière parentale. Ce dont il se mord les doigts par la suite s'il s'aperçoit que ce choix ne lui correspond pas. C'est le cas de Jeanne par exemple, que nous avons citée dans le paragraphe précédent « *ce qui m'a poussée vers un bac STAV ? Aucune idée. En fait, je pense que c'est plutôt par rapport à ma mère. Je vais pas vous mentir, c'est vrai, parce qu'en fait, à cet âge là, je ne savais vraiment pas quel métier je voulais faire, et voilà, je suis allée vers ce bac là. Quand on sait pas, on suit les parents, les conseils* ».

De nombreux jeunes sont dans une situation où ils ne savent pas ce qu'ils ont envie de faire, ils ont du mal à cerner leurs goûts et il est très difficile pour eux de se déterminer en termes d'orientation. Jeanne nous disait « *je savais vraiment pas ce que je voulais faire, tout est devenu compliqué après bac : choix d'université, licence ou BTS ? Je savais pas quoi faire* ». « *Personne ne nous a parlé de ce qui pourrait nous aider dans nos recherches ensuite* ». Et lorsqu'on lui demande de quoi elle aurait eu besoin, elle répond « *de conseillers qui sont là pour nous faire découvrir ce qu'on peut faire avec le bac. A Pôle emploi en France, j'ai fait un bilan de compétence et ils nous ont montré quel type de métier on est plus susceptible de faire par rapport à notre personnalité. C'est quelque chose qu'on n'a pas fait en Guadeloupe. S'ils avaient fait ça là bas, j'aurais peut être continué mes études.* »

Alain, qui a eu un bac Sciences et techniques de gestion, explique « *jusqu'au bac, j'avais une ligne, je marchais droit. Après on a peu de direction à suivre. J'avais seulement la pression parentale qui me disait : va à l'école, tu vas devenir quelqu'un* ». De son côté, Lara nous confie être intéressée par un métier vers les enfants mais elle n'en est pas sûre, « *je n'ai jamais su ce que je voulais faire* » regrette-t-elle.

Dans ces cas là, certains jeunes tâtonnent et tentent plusieurs filières avant de décrocher complètement. Parmi ceux que nous avons rencontrés, ce sont des jeunes qui ont eu leur baccalauréat. Ainsi, Chloé a passé un bac S et a fait une année de fac de sciences à la Réunion. Puis elle est venue en métropole à Toulouse faire une première année de psycho puis une deuxième année via le CNED à Paris, qu'elle a ratée. Puis, elle décide de faire une formation en alternance dans le médico-social. C'était pour elle une suite logique de ce qu'elle avait déjà fait, elle avait son BAFA, et le métier de ses parents est dans le secteur social. Mais ce souhait n'aboutit pas faute d'accompagnement adéquat. Aujourd'hui elle cherche à faire une formation en Boucherie au GRETA.

Alain a également testé plusieurs filières. Il a démarré un BTS management des unités commerciales en alternance à France Télécom, mais il s'est fait renvoyer de son poste. Il a tenté la filière informatique de gestion « *puisque j'étais un peu Geek à l'époque* » explique-t-il, mais il a vite abandonné également. Comme la matière qui l'intéressait le plus en terminale était la philosophie, il adorait son professeur, il tente alors la fac de philosophie, « *mais je n'aimais pas lire et pas écrire, il y avait de gros bouquins à lire, j'ai arrêté avant Noël* ». Chaque tentative répond à une logique qu'il sait très bien exprimer mais chaque idée nouvelle aurait mérité d'être travaillée avant, dans le cadre d'un accompagnement, pour séparer la réalité du fantasme. Après ces tentatives infructueuses, il a fini par décrocher complètement pour chercher du travail.

Parfois, un projet initial qui n'a pu être mis en œuvre pour diverses raisons comme le non respect de délais d'inscription, le manque de place à ce moment là dans la filière ou encore des résultats insuffisants revient à l'ordre du jour après des détours divers et variés dans le parcours. C'est le cas de Soukaïna, par exemple, qui après avoir décroché de son CAP pressing a fait plusieurs tentatives de formation dans le secteur de la petite enfance, a vécu des temps de latence, a eu un bébé, revient aujourd'hui à son projet initial : travailler dans la vente.

- Des difficultés de transport

Parmi les jeunes rencontrés, ce sont parfois les difficultés de transport et plus particulièrement un temps de transport trop long, qui ont déclenché la rupture avec l'école, alors que l'orientation était bonne, le jeune était dans une filière choisie qui lui plaisait.

Zacharie habite à 20 minutes de Bellegarde et devait aller au lycée pour préparer un bac pro commerce à Annemasse, il souligne « *qu'en voiture c'est pas très long mais le problème c'est en bus. Il y a d'autres gens qui prenaient le bus et pour aller jusqu'à Annemasse il y avait juste un seul bus et il ramassait tout sur son chemin. Du coup, je commençais les cours à 7h30 et je partais de chez moi à 6h, je finissais les cours à 17h, je rentrais chez moi il était presque 19h30 du coup je me suis dit voilà c'est un peu trop quoi... Puis vu que j'avais beaucoup de problèmes de sommeil et tout et qu'arrivé chez moi j'avais beaucoup de choses à faire, je dormais pas la nuit des fois j'arrivais là bas j'étais, genre limite des nuits blanches, j'en pouvais plus, j'arrivais pas à suivre en cours, j'ai dû lâcher quoi* ».

Lara, quant à elle, a fait un début de BEP sanitaire et social à Villeurbanne mais elle a arrêté. Cela correspondait pourtant à son premier choix d'orientation. Elle explique qu'en fin de collège, elle habitait dans un foyer à Saint-Just (Lyon) suite à des problèmes familiaux, et allait au collège à Villeurbanne. En fin de troisième, début BEP, elle a été renvoyée du foyer et a alors habité chez sa mère en Isère. Elle prenait le Transisère pour aller à Villeurbanne et mettait 1h30 à 2h pour aller en cours. Elle ne l'a pas supporté longtemps. A cela s'ajoutaient certainement ses difficultés personnelles et familiales mais Lara relie directement sa rupture scolaire avec un temps de transport trop long.

- Difficulté à entrer en apprentissage

Plusieurs jeunes nous ont relaté qu'à un moment de leur parcours, ils ont souhaité faire une formation en alternance et entrer en apprentissage mais qu'ils ont dû abandonner leur projet faute de trouver un patron qui les embauche.

Ainsi Zacharie, que nous venons d'évoquer, a cherché, après avoir arrêté son bac pro, à continuer dans le même secteur et à s'inscrire en apprentissage commerce dans un établissement tout près de chez lui mais n'a pas pu trouver une entreprise. « *Je voulais continuer le commerce, au moins que j'ai mon diplôme, il me restait deux ans, je me disais autant finir quoi, c'est plus près de chez moi, autant y aller... Et du coup j'ai pas trouvé d'entreprise et ils (le lycée) m'ont dit que je pouvais pas venir... malheureusement...* »

Léa, de son côté, après avoir arrêté une seconde pro en tertiaire a cherché, accompagnée par la Mission locale, une formation dans l'ébénisterie en apprentissage. Elle explique qu'elle a eu beaucoup de difficultés à trouver un patron, ce qui l'a découragée et lui a fait abandonner son projet. Après quelques démarches de recherche d'emploi infructueuses, elle a également rompu avec la Mission locale.

Chloé quant à elle, nous explique qu'elle devait trouver un patron pour faire une formation en alternance mais elle ne savait pas trop comment s'y prendre. Elle ne s'est pas sentie très soutenue par la Mission locale « *ils pensaient que je savais me débrouiller toute seule, c'était pas trop le cas. (...) il me manquait de l'information, de l'orientation* ».

On peut se demander dans quelle mesure ces jeunes ont réellement été accompagnés dans cette recherche ; on sait bien aujourd'hui que sans bénéficier d'un réseau (celui de l'école, celui des parents, ...) il est difficile de trouver un contrat d'apprentissage, la Mission locale a-t-elle les moyens

de les aider en ce sens ? Quoiqu'il en soit, pour ces jeunes, cet échec arrive en bout de parcours scolaire déjà marqué par un ou plusieurs échecs. L'apprentissage leur paraît alors une solution qui les rapprochera du marché du travail, dans une ultime tentative de se qualifier, mais ils se heurtent alors à la dure réalité de celui-ci. Ils entrent alors dans un temps où ils ne sont ni en formation, ni en emploi, ni en recherche ...

- Mal être

Certains jeunes rencontrés nous font part, par leur témoignage, d'un profond mal être qui impacte fortement leur scolarité et est certainement une des causes de la rupture. Ce mal être les a d'ailleurs souvent conduit à une rupture avec l'extérieur comme nous le verrons plus loin. Ainsi Léa, jeune femme de 22 ans assez corpulente nous explique simplement qu'en seconde elle était mal dans sa peau et avait des problèmes de poids et qu'elle a arrêté l'école. Lara, quant à elle, nous confie que dans les années collège elle a régulièrement vu des psychologues, des éducatrices, a fait des séjours réguliers à l'hôpital suite à des tentatives de suicide et a passé l'année de 5^{ème} dans un internat médicalisé, 7 jours sur 7. Elle précise qu'elle n'avait pas envie de rentrer chez elle le week-end, mais que ce séjour à l'hôpital ne l'a pas aidée. Elle a quitté le système scolaire en début de BEP.

Si pour certains, il y a eu une prise en charge psychologique à un moment donné, il n'y en a pas eu ensuite, d'après leurs déclarations, lorsqu'ils ont quitté le système scolaire.

- Devenir parent

Pour un jeune que nous avons rencontré, le fait de devenir père a déclenché l'arrêt de son CAP menuisier au bout de 4 mois, alors que c'était un vrai choix. Il nous explique que malgré son goût pour la menuiserie, l'apprentissage scolaire dans les autres matières ne lui convenait pas. La naissance de sa fille le fait soudainement changer de statut et provoque chez lui le désir d'assumer son nouveau statut de père et ce qui va avec c'est-à-dire un emploi pour nourrir sa famille. D'autant plus qu'il était mal à l'aise dans ses apprentissages scolaires, c'est en quelque sorte une perche qu'il saisit pour « s'échapper » de l'école. Cette naissance représente un nouveau départ pour lui.

La rupture avec l'Éducation nationale avant l'obtention du diplôme visé est pour tous les jeunes un élément marquant dans leur parcours, même si les années précédentes étaient parfois la chronique d'une fin annoncée. S'ouvre alors une période que nous avons qualifiée de latence que nous caractériserons plus loin.

Avant ou après cette rupture, les jeunes en ont vécu d'autres plus ou moins fortes qui ont également un impact positif ou négatif, rarement neutre, sur leur parcours. Si toute vie est marquée par des ruptures, ce qui est saillant chez ces jeunes, c'est le cumul sur un nombre d'années finalement assez restreint et peu voire pas d'étayage pour ceux qui ne sont pas soutenus par leur famille. La pluralité des causes de ces ruptures et leur cumul dans le temps génèrent également une grande précarité dans les parcours.

2- Ruptures et bifurcations

• Rupture avec les parents

Les parents, la famille représentent d'une manière générale un véritable soutien. Nous avons vu dans l'étude « RSA et pauvreté » menée par la MRIE en 2012 que la famille était un véritable rempart contre le basculement dans une plus grande précarité, et nous ne cessons de le vérifier dans nos travaux. Dans l'étude menée en 2013 sur les jeunes dans les quartiers prioritaires, 82 % des jeunes interrogés se sentent soutenus par quelqu'un de leur famille dans leur orientation scolaire.

Or un fait marquant dans plusieurs entretiens réalisés avec les jeunes a été la rupture avec les parents. Pour certains, c'est eux qui en sont à l'initiative, pour d'autres elle a en quelque sorte été subie. Elle intervient à des moments différents dans la vie des jeunes et n'a ainsi pas forcément le même impact ni les mêmes conséquences.

Pour les jeunes qui ont été placés dans une famille d'accueil ou dans un foyer, la répercussion sur le déroulement de la scolarité et plus tard l'insertion professionnelle est importante. Il semble qu'ils n'aient pas bénéficié d'un cadre éducatif sécurisant avec lequel (ou contre lequel) se construire et cette rupture est saillante dans leur parcours. Ces jeunes font partie de ceux qui paraissent les plus en difficulté dans leur insertion professionnelle.

Ainsi Kylian, placé enfant dans une famille d'accueil, l'a quittée au collège pour vivre chez son père où la cohabitation n'a visiblement pas fonctionné contrairement à ses attentes, puis il est allé chez sa mère, ce qui n'a pas dû être concluant non plus puisqu'il s'est ensuite retrouvé en foyer, qu'il a finalement quitté pour revenir chez sa mère. La prise en charge par la PJJ semble être un cadre qui lui convienne pour arriver à envisager un parcours professionnalisant mais il n'a pour l'instant aucune qualification.

Sans s'attarder sur la nature des problèmes, Lara a évoqué des problèmes familiaux qui l'ont amenée à vivre en foyer alors qu'elle était en fin de collège. Elle est aujourd'hui à 19 ans au tout début de son parcours vers l'emploi avec aucune qualification et aucune visibilité sur la suite.

Ce que nous remarquons dans ces deux parcours c'est que malgré la rupture avec leurs parents tous deux, au moment où ils n'ont plus d'autre choix retournent chez leur mère ou leur père, qui assure alors un minimum vital matériel c'est-à-dire le toit et l'alimentation. Au moment de l'entretien ils vivaient tous deux chez leur mère, avec un objectif prioritaire chez Lara : trouver un logement.

Fatima, de son côté a vécu de 3 à 18 ans chez sa grand-mère à Villefranche, et quelques mois chez sa tante lorsqu'elle a tenté une deuxième troisième à Macon. Elle n'a pas évoqué son père et n'a donné aucune précision sur ses relations avec sa mère, si ce n'est qu'elle a vécu chez elle de 18 à 20 ans et que cette dernière l'a mise dehors lorsque son beau-père avec qui elle était séparée est revenu. Depuis, Fatima est en grande précarité et sa mère refuse que sa sœur l'héberge, alors que selon elle, elle en aurait les moyens et que l'entente est bonne entre les deux sœurs. Ainsi Fatima semble avoir été très soutenue par son cercle familial, et donne l'impression au premier abord d'être une jeune femme qui a prouvé des capacités professionnelles et a une vision claire de ce qu'elle souhaite et de ses besoins. Par contre, sa mère s'est séparée d'elle à trois ans et lui refuse tout soutien aujourd'hui alors qu'elle en a vraiment besoin.

Pour d'autres jeunes, la rupture avec les parents relève davantage d'une décision du jeune, même si elle est consécutive à un désaccord ou une mésentente avec l'autorité parentale. Elle est aussi plus tardive et les conséquences semblent moins préjudiciables au parcours du jeune.

Ainsi Kadidja quitte ses parents à 16 ans et demi pour s'installer en couple avec son copain, majeur, et ne leur demande plus aucun soutien (ni matériel, ni financier). Elle dit ne plus voir son père à cette période et peu sa mère. Cette rupture et ce qui se passe ensuite auront un impact déterminant sur son parcours, qu'aujourd'hui elle espère réversible. Au moment de l'entretien, elle habite de nouveau chez son père.

Jeanne, de son côté dit clairement qu'après son bac, « je suis partie de chez moi, ça n'allait plus du tout avec ma mère (son père est décédé). J'ai coupé les ponts. Je suis allée chez mon oncle ». On sent chez Jeanne un lien fort avec certains membres de sa famille et son parrain, qui lui envoie le peu d'argent qu'elle a pour subsister, bien qu'ayant pour l'instant coupé la relation avec sa mère. Il semble que cette rupture soit surtout pour elle le moyen de décider par elle-même de sa vie et de trouver sa propre voie.

- **Rupture avec le quartier**

Parmi ceux que nous avons rencontrés, certains ont choisi au moment du passage au lycée de changer de milieu, de rompre avec leur quartier en termes de scolarisation.

Leïla, issue d'une famille « *assez aisée avec une éducation* » selon ses termes, a ainsi choisi de quitter Décines (banlieue de l'Est lyonnais) pour venir dans le 6^{ème} arrondissement de Lyon, l'un des plus chics de la ville. Elle justifie ce choix en disant qu'elle voulait être « *dans une ambiance studieuse* ». Ceci est curieux lorsque l'on voit ensuite que son principal problème avec le lycée portait sur l'absentéisme. Ce changement n'a certainement pas eu l'effet escompté. Elle évoque aujourd'hui une sorte de clash culturel et social et souligne que « *dans le 6^{ème}, quand on a un nom à consonance maghrébine ça aide pas !* », mais elle n'en fait pas la raison majeure du conflit avec l'institution. Son copain était également maghrébin et il leur arrivait parfois de s'affronter à d'autres jeunes à la sortie des cours, sans conséquences importantes. Visiblement la greffe n'a pas pris. Aujourd'hui elle cherche à rejoindre l'université pour faire un cursus en droit.

Alain, issu d'un milieu davantage ouvrier, était aussi dans le même genre de logique et souhaitait quitter Vaulx-en-Velin où il habitait depuis quelques mois après avoir vécu à Villeurbanne pour aller dans un lycée plus prestigieux de Lyon. « *Je voulais aller dans le 6^{ème}, voir autre chose que Vaulx-en-Velin* » nous confie-t-il « *c'est ça qui m'a fait choisir STG* » (même si le lycée Ampère qu'il a rejoint est dans le 3^{ème} non dans le 6^{ème}, il est dans les « beaux quartiers »). « *Je m'entendais bien avec ma principale adjointe, j'étais pas bon à l'école mais j'étais gentil, donc elle a forcé le passage pour que j'atterrisse à Ampère* ». C'est d'ailleurs l'un des seuls jeunes rencontrés qui a choisi un lieu de rendez-vous loin de son quartier, près de l'hôtel de ville de Lyon. Son inscription en Mission locale est très utilitariste, en attente d'un départ à l'étranger prévu 3 mois plus tard. En effet, il se dit que si dans ce laps de temps il peut obtenir un soutien financier ou une formation en anglais pourquoi pas ?

À l'issue d'un entretien, il est difficile de percevoir l'impact de ce changement de quartier sur leur parcours.

- **Déménagements**

Certains choisissent un changement plus radical et décident de déménager, de changer de ville voire de continent.

Jeanne a ainsi décidé de quitter la Guadeloupe, après avoir passé deux ans à ne rien faire après l'obtention de son bac, pour venir habiter chez son frère à Paris et chercher une formation. « *Du jour au lendemain j'ai dit à ma mère je pars en France. J'ai pris mon billet, j'ai fait mes bagages et je suis partie. Et c'est vraiment du jour au lendemain* ». Le déclic est venu de son environnement qui la poussait à faire quelque chose et de son frère, avec qui elle s'était réconciliée qui pouvait la loger à Paris. Elle a ensuite décidé de quitter la capitale quand son frère n'a plus pu la loger pour venir à Lyon où elle a une amie qui l'héberge clandestinement dans un foyer pour jeunes. Au moment de l'entretien, elle était dans une situation très précaire. Mais pour Jeanne, le départ de la Guadeloupe est une rupture décisive avec sa vie de jeune pour entrer dans une vie d'adulte responsable, avec toutes ses difficultés et les obstacles qu'elle affronte en assumant son choix. Elle semble aujourd'hui sur une bonne pente vers une insertion durable à court ou moyen terme.

Chloé a également quitté l'outre mer pour venir en métropole, ce qui est une étape importante. Après un an d'études post-bac à la Réunion elle est venue poursuivre ses études supérieures à Toulouse tout d'abord puis à Paris. Là elle a quitté l'université et n'a pas réussi à reprendre un parcours bien défini. Quitter Paris et son environnement difficile (coûts, temps de trajets, délais, accompagnement moindre, accès plus difficile aux formations...) a été une autre étape, choisie et décidée avec son copain qui s'est fait muter, pour se fixer à Villefranche où elle a de la famille. Elle s'est inscrite à Pôle emploi et en Mission locale avec des objectifs précis et un accompagnement qu'elle apprécie davantage. Comme pour Jeanne, chaque déménagement est volontaire et fonctionne comme autant d'étapes franchies avec en ligne de mire une insertion professionnelle.

Parfois, même si le déménagement n'est pas choisi, il arrive à un moment favorable, où le jeune est mûr pour passer une étape ; il donne alors une petite impulsion pour avancer.

Léa a quitté l'école en seconde. Elle connaît ensuite plusieurs années que l'on peut qualifier globalement de latence ; même si elle s'inscrit une première fois à la Mission locale poussée par son environnement, elle lâche ses démarches assez rapidement. Il y a quelques mois, sa famille quitte Oullins (banlieue lyonnaise) pour venir habiter le 8^{ème} arrondissement de Lyon. A cette occasion, elle raconte que « *c'était le moment* », et elle s'inscrit à nouveau à la Mission locale, décidée à entamer un véritable parcours. Ce déménagement marque la fin d'un temps où elle n'a fait de démarches ni vers un emploi ni vers une formation et elle décide de se reprendre en main.

Que ceux-ci soient décidés ou subis, les déménagements obligent à s'adapter à un environnement nouveau, à créer de nouveaux repères. Mais selon le moment où ils interviennent, ils peuvent être une opportunité, comme nous l'avons vu dans les exemples précédents, ils peuvent également être un obstacle ou une difficulté supplémentaire.

Ainsi, pour certains jeunes rencontrés, le déménagement a été déstabilisant. Selon l'âge, un déménagement peut fortement bousculer d'autant plus si le jeune manque de sécurités par ailleurs. Ce fut le cas pour Kylian, placé en famille d'accueil depuis son jeune âge. Celle-ci déménage de Lyon à Mornant (commune rurale aux abords de l'agglomération lyonnaise) lorsqu'il est en sixième, au premier trimestre. Ce déménagement marque dans sa vie une double rupture. Tout d'abord, sur le plan scolaire, il ne cessera par la suite de changer d'établissement chaque année, mais également sur le plan résidentiel puisqu'il va ensuite habiter chez son père, sa mère, en foyer puis le foyer lui-même va déménager et il va alors le quitter. Si son premier déménagement est subi, il sera plus ou moins à l'initiative des autres, qui sont davantage que de simples déménagements c'est à dire un changement de lieu d'habitation, puisqu'il décide de rejoindre ou quitter un parent ou une institution à chaque fois. Mais ce qui est prégnant dans son parcours, c'est que depuis qu'il a quitté sa famille d'accueil, il est difficile pour lui de se fixer à tous points de vue.

Même lorsque l'on est plus âgé, un déménagement peut être déstabilisant et faire perdre ses repères. Louis, environ 22 ans, vient de déménager de Douvaine où il vivait dans une maison avec son père et ses frères à Annemasse, dans un appartement qu'il partage avec un de ses frères, payé par son oncle. Il n'a pas bien vécu son déménagement, probablement subi plus que choisi « *parce que je suis venu ici et je l'ai un peu mal vécu parce que j'arrive ici, je connais personne, j'ai laissé tous mes amis à Douvaine et puis voilà c'était un peu dur au début* ». Arrivé d'Haïti à 15 ans (première rupture importante), Douvaine était en quelque sorte son territoire d'accueil. C'est difficile de quitter une maison familiale, un réseau d'amis, un lieu où il semble après coup qu'il était plus facile de trouver un emploi que sur le nouveau territoire. Louis paraît affecté par les difficultés à trouver du travail malgré ses démarches « *c'est pas trop trop facile ici, je peux dire c'est un peu décourageant mais bon pfff... C'est un peu ouais, c'est vraiment décourageant. Je ne sais pas (Rires), je ne sais plus quoi penser pour quoi faire pour trouver un travail. Je ne sais pas.* » D'autant plus que cela semble encore plus difficile qu'à Douvaine où « *y'avait pas beaucoup de trucs mais aux alentours et tout quand je demandais, je sais pas je me faisais prendre souvent. Et bizarrement depuis que je suis ici, je fais tout tout, tout, tout, mais... J'ai tout fait, tous les magasins d'ici, y'en a pas... J'ai fait des entretiens... Je ne sais pas si j'ai pas été trop convaincant.* » Il vient de s'inscrire en Mission locale et cherche à faire une formation en sécurité. Il veut croire qu'il vit un nouveau départ, mais la transition est difficile.

- **Rupture avec l'extérieur, isolement**

Certaines jeunes, car il s'agit uniquement de filles parmi les jeunes rencontrés, se sont à un moment donné coupées de façon plus ou moins radicale de l'extérieur. Elles se sont renfermées sur leurs proches ou complètement sur elle-même pour le cas le plus extrême, au point de ne jamais sortir pendant 3 ans. Nous détaillerons davantage ce point dans la partie II-A : entre école et Mission locale, un temps pour mûrir ?

- **Rupture amoureuse**

Parfois, il semble que la relation amoureuse impacte le parcours de certains jeunes. C'est ce qui est arrivé à Leïla, la rupture avec son copain avec qui elle vivait en couple depuis ses 16 ans et demi agit comme une prise de conscience : « *Si j'avais su, j'aurais pas parlé à mon copain, j'aurais pas dû me réveiller ce jour là. C'est ce qui fait que je me retrouve dans cette situation. Moi ça me ressemble pas. J'aime tellement cette personne que je me plie en 4. Mes amies me reconnaissent pas. Si je revenais en arrière je referai les choses bien, j'écouterai mes parents. Pour eux, il fallait qu'à l'école y'ait rien à reprocher, à côté de ça on était libre. Notre éducation a été basée sur le travail.* » Il semble que cette rupture provoque l'arrêt des petits boulots et le désir de rejoindre l'université car « *je commence à en avoir un peu marre surtout des boulots qui amènent à rien* » souligne-t-elle.

Au premier abord, cette rupture paraît positive dans la mesure où elle ramène Leïla dans un parcours plus normé, qui semble davantage correspondre à ce qu'elle souhaite faire de sa vie : faire des études plus poussées et avoir un travail davantage « *intellectuel* » et une certaine position sociale.

- **Événement dramatique décisif**

C'est parfois un événement vécu par le (la) jeune qui peut créer une rupture dans sa vie. Ainsi, Fatima a subi une agression par des jeunes de sa classe en 5^{ème} qui apparaît déterminante pour la suite. Ceux-ci ont d'ailleurs été condamnés et ont fait de la prison. Depuis ce moment, son instabilité scolaire a été permanente. Elle a arrêté l'école pendant 6 mois suite à cette agression, elle a changé d'établissement en 4^{ème} où elle n'est restée que deux mois, elle a de nouveau changé en 3^{ème} où elle n'est restée que deux semaines. Elle a refait une troisième dans un quatrième établissement où elle n'est restée que quelques mois.

3- Difficultés matérielles et obstacles tout au long du parcours

- **Contexte familial**

De nombreux jeunes rencontrés ont des difficultés familiales : placement en famille d'accueil ou en foyer, relations difficiles avec le(s) parent(s) chez qui ils vivent encore, voire parfois absence de relation, ou encore logement hors du foyer parental et liens très distendus et/ou conflictuels voire absents avec un parent ou les deux... Dans ces conditions il est d'autant plus difficile de se construire et de construire son avenir. Si le lien avec les parents est source de difficultés pour de nombreux jeunes rencontrés, la vie en couple l'est aussi parfois. Plusieurs jeunes nous ont ainsi confié la jalousie de leur conjoint dirigée sur les relations féminines et masculines de leur compagne qui a pour effet de la couper de son réseau et de l'isoler. D'autres ont évoqué le refus du compagnon de les voir exercer certains métiers comme un travail en boîte de nuit par exemple. Enfin, l'arrivée de l'enfant dans un couple peut complexifier la situation du jeune, notamment quand il n'est pas désiré ou pas attendu.

- **Logement**

Ceux qui ne vivent pas chez leurs parents rencontrent bien des difficultés en termes de logement. Ils sont alors hébergés chez des tiers, parfois clandestinement, parfois chez des membres de leur famille ou celle du conjoint. D'autres sont dans des hébergements d'urgence avec de grandes difficultés à trouver une solution plus pérenne. Il semble que les missions locales soient en manque d'outils de ce côté-là. Ceux qui cherchent à quitter rapidement le domicile parental ont également peu de solutions qui s'ouvrent à eux. Ainsi, ceux que les parents ne peuvent ou veulent loger sont en situation de précarité importante. On vérifie ici ce que l'on a pu constater dans d'autres études que nous avons menées et que nous avons déjà mentionnées : la famille, lorsqu'elle joue un rôle de soutien est un véritable rempart contre le basculement dans des situations de précarité plus grande encore.

Par ailleurs, le logement est un élément constitutif de l'insertion, et pour beaucoup de ces jeunes une condition pour accéder à l'emploi.

- **Difficultés de transport**

Comme nous l'avons vu dans les parcours des jeunes, certains sont confrontés à des difficultés de transport qui sont de véritables obstacles au suivi d'une formation et par conséquent à une insertion professionnelle.

Ceux qui ont travaillé n'ont par contre pas évoqué de difficultés de cette nature, si l'un d'eux avait un scooter, d'autres n'avaient aucun moyen de transport personnel, pour d'autres encore nous n'avons pas l'information.

- **Ressources**

Du côté des ressources, comme pour le logement, lorsque les parents, la famille, le conjoint soutiennent ou lorsque les revenus du travail sont corrects, il n'y a pas de difficulté majeure. Certains ont pu également avoir un financement pour leur formation. Mais sans soutien familial, la situation peut être vraiment difficile. Certains ont évoqué la débrouille, des vols,... D'autres nous ont dit bénéficier ou plutôt devoir accepter des colis de l'aide alimentaire. Pour plusieurs jeunes rencontrés, nous avons eu le sentiment qu'il y avait une notion de survie au jour le jour, ce qui ne les empêchait pas d'y croire et de se battre, même si cela pouvait aussi les empêcher de dormir parfois.

Quelques uns disent refuser de dépendre de leurs parents financièrement, mais pour ceux-ci, en général, soit ils logent chez leurs parents soit c'est un autre membre de la famille qui les loge ou pourvoit à un minimum de besoins, soit ils ont un minimum de revenus de leur travail.

- **Santé**

Nous avons déjà évoqué les difficultés que pouvaient rencontrer certains jeunes sur un plan psychologique. Pour certains jeunes, la réalité est difficile à affronter et provoque des désirs de fuite qui se manifestent diversement : en s'enfermant chez soi ou en rêvant aux vacances passées et/ou à venir dans son pays d'origine où la vie semble alors facile, en enchaînant des petits boulots, ... On peut attribuer ces difficultés à différents facteurs, à la fois causes et conséquences de parcours complexes : surpoids, mal être, ruptures affectives, difficultés avec l'institution, échecs multiples, ...

Les problèmes de santé sont présents chez de nombreux jeunes avec plus ou moins de gravité. Certains, notamment ceux qui ont travaillé évoquent la fatigue, un fort amaigrissement ou encore des problèmes de dos. D'autres peuvent avoir des problèmes de santé psychique comme nous l'avons évoqué en début de partie ou de maladie avérée comme la TDHA, ce qui peut poser de véritables difficultés d'insertion professionnelle. Ainsi, chez les jeunes comme chez les adultes, la santé est parfois un obstacle non négligeable pour une insertion professionnelle. Une étude avait d'ailleurs été menée sur le sujet par les Missions locales il y a quelques années afin d'éclairer ce que l'on pouvait considérer comme un angle mort.

- **Problèmes administratifs**

Lors des rencontres avec ces jeunes, nous avons pu mesurer combien les difficultés administratives en tous genres pouvaient constituer de véritables obstacles dans leurs parcours et/ou dans leur insertion professionnelle. Ainsi, Fatima a raté la journée d'appel (JAPD), car sa mère ne l'avait pas inscrite sur les listes, elle ne peut donc pas passer son permis, or il est indispensable pour travailler dans l'aide à domicile. Jeanne est hébergée clandestinement, elle n'a donc pas de justificatif de domicile et ne peut avoir de carte de bus. Sans argent, elle ne peut payer son transport et se déplace donc en fraudant en espérant ne pas tomber sur un contrôleur. Leïla aimerait repasser son bac mais elle n'a pas son livret scolaire, elle ne peut donc, selon elle, se réinscrire dans un lycée afin de passer son bac et pouvoir suivre des études de droit. Quand il était plus jeune, Kylian a quitté le domicile paternel pour celui de sa mère, et en l'absence d'ordonnance du juge, il n'a pu faire sa rentrée au collège les premiers mois.

Plusieurs jeunes ont évoqué avoir manqué une inscription ou subi une orientation car ils avaient laissé passer les délais d'inscription. Il y a certainement chez ces jeunes une difficulté à aller chercher la bonne information suffisamment tôt. Selon le Pr Revol⁴³, les dernières recherches sur le cerveau montrent que son développement s'achève vers 25 ans par la partie frontale, zone qui gère la

⁴³ Le professeur Olivier REVOL est chef de service en psychiatrie infantile aux Hospices civils de Lyon

capacité à anticiper. Et de fait, de nombreux professionnels par ailleurs, confirment régulièrement à la Mrie les difficultés de jeunes, en précarité ou pas, à anticiper. On peut supposer que plus le jeune est isolé et/ou plus son environnement familial est éloigné des institutions, plus cette difficulté à anticiper a de conséquences sur le parcours du jeune.

- **Jeunes à la merci d’escrocs ou de profiteurs**

Nous avons rencontré un jeune, qui, alors qu’il était arrivé du Maroc depuis quelques mois, et était en recherche d’emploi, a trouvé un job sur internet. Il recevait des travellers chèques, devait les encaisser et faire un virement équivalent sur un compte. Au final, les travellers se sont avérés faux et il s’est fait escroquer d’une somme importante, tout son argent disponible. Il avait honte de s’être fait berner de la sorte et n’en a parlé à personne. Ce même jeune nous a également dit avoir travaillé 20 jours au noir en tant que peintre et au final ne pas avoir été payé. Il est difficile de mesurer l’étendue de cette réalité, d’autant plus que les victimes ne s’en vantent pas, mais il est certain que ceux qui ne sont pas soutenus par leur famille, et isolés, ce qui est le cas de ce jeune, sont plus vulnérables et peuvent être des proies faciles pour des personnes peu scrupuleuses, alors que leur besoin d’argent est vital.

II. Entre école et Missions locales

A. Un temps pour mûrir ?

Après sa rupture avec l’Education nationale sans avoir obtenu le diplôme qu’il préparait, le jeune entre dans une période qui a pu être qualifiée « d’errance » ou de « latence » vis-à-vis des institutions, c’est-à-dire principalement la Mission locale, interlocuteur institutionnel privilégié pour accompagner les jeunes de manière globale vers une insertion professionnelle. Dans le cadre de cette étude, nous avons préféré le terme de « latence » à celui « d’errance » qui nous paraissait plus neutre et mieux correspondre à la réalité tout en nous questionnant sur la fin de cette période. S’achève-t-elle lorsque le jeune s’inscrit en Mission locale, ainsi que nous l’avions posé au démarrage de l’étude ? Nous aborderons cette question plus en détail dans la troisième partie. Notre interrogation porte ici sur ce qui se passe concrètement pour ces jeunes alors qu’ils ne sont ni à l’Education nationale ni inscrits en Mission locale, une période dans l’angle mort des institutions. Pour autant, sont-ils ni en emploi, ni en formation, ni en recherche ? Les situations ainsi que le regard que les jeunes posent sur cette période sont très divers. En les écoutant et en observant leurs parcours, nous avons constaté que se posait en filigrane la question de leur rapport aux institutions et aux droits que nous avons cherché à approfondir.

1- Des situations très diverses

- **Repli sur soi**

Au moment de leur départ du système scolaire, certains jeunes sont dans un tel mal être (problèmes familiaux, problèmes personnels) que la seule solution qui semble s’offrir à eux est de s’enfermer. Cela peut parfois aller jusqu’à l’isolement total sans aucun contact avec autrui, y compris la ou les personnes avec qui le jeune habite. C’est le cas d’Lara qui évoque des problèmes dans sa famille et nous confie qu’elle est restée chez son père aux Minguettes (à Vénissieux près de Lyon) pendant 3 ans et n’en est pas sortie jusqu’à 6 semaines en arrière. Elle a vécu un isolement total, sans aucun contact y compris avec son père. Elle a coupé les liens avec son entourage proche (tante, cousines, sœurs) tout en étant attristée de savoir que ces personnes étaient préoccupées par sa situation. Si c’était une forme de choix au départ, elle aurait bien aimé sortir de la solitude au bout d’un an et demi mais après un si long temps de réclusion, elle n’y arrive plus « *J’arrivais plus à sortir, j’avais peur de sortir, même si quelquefois j’avais envie. C’était frustrant de ne pas le faire* ».

Sans aller jusqu’à cette extrémité, d’autres s’enferment aussi dans une forme d’isolement avec peu voire pas de contact avec l’extérieur, uniquement avec les très proches. Dans ce cas là, aussi, les liens amicaux se délitent assez rapidement, et l’univers relationnel se rétrécit. C’est ce que nous a relaté

Léa. Entre l'arrêt de la fréquentation de la Mission locale d'Oullins et l'inscription à celle de Lyon 8^{ème}, il s'est passé de nombreux mois où ses seuls liens étaient avec son frère, sa mère, sa grand-mère, sa famille en général et où elle a perdu ses amis d'école. Elle nous dit « *J'étais chez moi, devant l'ordi, je suis assez casanière ; j'étais bien dans ma bulle. Mon truc (elle s'intéresse beaucoup à la culture asiatique : films, séries, ... et maintenant à l'univers coréen, sur internet) ça change les idées* ». S'enfermer est alors une manière de fuir la difficulté, la réalité comme l'exprime très bien Lara « *c'était je ne vois personne donc je n'ai plus de problème* ». Dans ces cas, internet est très utilisé non pour échanger avec d'autres, mais pour entrer dans un autre univers par le biais de films, reportages, ...

S'ouvrir à nouveau sur l'extérieur et faire des démarches est possible quand le jeune est mûr pour cela, et cela peut prendre une à plusieurs années. Il y a visiblement besoin d'un élément ou d'un événement déclencheur pour en sortir, car le pas à faire est important. Léa nous disait : « *je ne suis pas du genre à aller vers les autres, à donner mon avis* ». Pour elle, cela a été le déménagement de Oullins à Lyon. Pour Lara, c'est un appel téléphonique de sa mère (intéressé : elle avait besoin d'un papier pour la CAF) qui lui a également appris la maladie de sa grand-mère, qui a déclenché une réouverture sur l'extérieur. Toutes deux se sont alors inscrites en Mission locale, avec, dans leur discours, un vrai désir d'aller de l'avant.

• Pas d'activité particulière

Certains jeunes ne sont après leur sortie du système scolaire ni en recherche de travail ou de formation, ni en stage, ni au travail. Ils vivent au présent et ne se projettent pas dans un avenir opaque et incertain.

☞ Rouiller avec d'autres dans le quartier

Parmi eux, certains « rouillent » dans le quartier. C'est surtout un phénomène que l'on trouve dans les quartiers d'habitat social où il y a plusieurs jeunes en décrochage, car « rouiller » dehors est une « activité » collective où l'ennui est omniprésent, et qui concerne davantage les garçons. C'est aussi une manière de fuir le foyer parental pour se retrouver entre pairs. Les jeunes sont donc en lien avec d'autres dans la même situation et avec d'autres qui ont une activité (école, formation, travail).

Comme l'explique Kylian, au départ, c'est une satisfaction d'être ainsi en rébellion contre le système et le défier de cette manière. Mais ensuite « rouiller » « use », et les jeunes ne savent pas bien comment se sortir d'une forme d'engrenage qui au final amène bien peu de satisfactions. « *Je n'ai rien fait du tout jusqu'au mois dernier* » nous raconte-t-il. « *J'étais dehors, même la nuit des fois... J'avais plus de vie, j'avais un rythme, c'était même pas un rythme. (...) On parle, on fume, on écoute la musique, tous les jours c'est pareil. Ça fane, il n'y a plus rien à faire, on s'ennuie tout le temps. Toutes les 5 minutes tu vas entendre : putain c'est la rouille* ». A l'époque, Kylian a conscience de la non-viabilité de son mode de vie, il souffre de l'ennui et de l'absence de projection mais il est plongé dans une forme d'apathie dont il a conscience et qui empêche toute forme de mouvement, de prise d'initiative, de changement. Il associe cette période à une phase ou étape que de nombreux jeunes sont amenés à vivre « *même là quand j'y vais je vois que c'est toujours pareil, que ça change pas... C'est quasiment tout le monde à peu près le même âge, entre 16 et 18 ans, c'est cette époque là. Il y en a d'autres comme moi dans le quartier. Ils vont comprendre ! (rires) Ils se disent « pète sa mère, on va rien faire », même moi je me disais ça au début mais passe un an comme ça et tu vas voir !* » On sent que cette période a été pénible pour lui, et qu'il l'a un peu subie. Là aussi un déclic est nécessaire, déclenché par l'extérieur.

On peut également se demander si cette période de « rouille » que Kylian situe entre 16 et 18 ans, ne correspondrait pas en réalité à un âge où les jeunes n'ont accès à rien : difficile de trouver un emploi (les contraintes sont fortes pour les employeurs), pas d'accès aux formations hors éducation nationale. Les professionnels des Missions locales eux-mêmes reconnaissent être en difficulté pour proposer quelque chose aux jeunes de cet âge. Ainsi, à part attendre de grandir que leur propose-t-on ?

Pour Kylian, les copains du quartier l'incitent à aller à la Mission locale mais la première démarche est peu concluante, il n'y retournera pas. Ce qui le sortira de cette situation est finalement d'être pris en charge par la Protection Judiciaire de la Jeunesse, suite à des « écarts de conduite ». Il est ainsi accompagné pour préparer son projet professionnel dans le secteur de la Cuisine et cherche un patron pour démarrer une formation en alternance.

Si cette période d'apathie, de « rouille » comme disent les jeunes, est vécue en mode collectif, les jeunes en sortent plutôt sur un mode individuel suite à une interaction qui arrive au bon moment pour lui (elle). C'est là que le rôle de certains adultes (animateurs sportifs ou autre, médiateur,...) est

important sur les quartiers pour garder le lien avec le jeune et faire une proposition quand celui-ci est mûr pour la recevoir. (cf étude MRIE, DRJSCS) Parfois ce déclic est provoqué par une relation amoureuse.

☞ **Ennui, culpabilité, souffrance**

Si des jeunes « rouillent » ensemble d'autres s'ennuient tous seuls toute la journée et certains en ressentent même de la culpabilité. C'est le cas de Zacharie qui a vu son moral baisser à partir de la rentrée scolaire car il n'était inscrit nulle part et n'avait donc rien à faire « *au début je profitais des vacances, j'étais parti pendant l'été et tout ! Mais après ouais... J'en avais trop marre... Enfin là j'en ai marre en fait... Puis au bout d'un moment, c'est bien les vacances mais faut pas en abuser quoi.* » Il est rapidement gagné par l'ennui, la lassitude, un sentiment d'inutilité et de solitude « *A partir de cet hiver, je commençais à me dire, qu'est-ce que je vais faire de ma vie, qu'est-ce que je fais là, pourquoi je fais rien... Du coup voilà, l'ennui total on va dire ! Ca devient une routine que... T'as envie de sortir de la routine en fait.* » Petit à petit, l'absence d'emploi du temps et de rythme lui pèsent, il a le sentiment d'être en décalage par rapport à une norme et c'est difficile à vivre. « *J'avoue que des fois, quand vous êtes tout seul dans votre chambre et que vous vous dites je fais rien, tous les jours je me lève à pas d'heure... Ça fait déprimé un peu on va dire. Je me sentais seul, la journée quand il y avait personne chez moi, je me disais un peu, je suis une loque quoi, je me disais je sers à rien quoi.* » Sa situation le préoccupe, et le fait de se sentir en marge de la société, et de ne pas être utile à quelque chose ou quelqu'un revient régulièrement « *Y'a toujours des fois, c'est plus rare mais des fois où je me sens un peu inutile on va dire, inutile par rapport à la société. Je travaille pas, je suis chez moi, je fais rien... Alors qu'il y a des gens qui cherchent des personnes pour travailler ou pour rendre service...* ». Ceci est certainement amplifié par son éducation et ses parents chez qui il habite, qui lui renvoient régulièrement combien il est important de faire quelque chose et le poussent à agir, faire des démarches, avoir une activité, ...

☞ **Loisirs avec son entourage quand il est disponible**

Certains jeunes s'occupent ou s'ennuient lorsqu'ils sont seuls mais dès que les copains sont disponibles, souvent en soirée et le week-end, ils sortent avec eux. Ceci concerne donc les jeunes dont l'environnement n'est pas majoritairement dans la même situation qu'eux. C'est le cas de Jeanne lorsqu'elle était encore en Guadeloupe ; après son bac, ne sachant que faire, elle n'a rien fait pendant deux ans et passait son temps à la plage avec des amis. Dans la journée, elle s'occupait, notamment grâce à internet où elle regardait des reportages et écoutait de la musique.

Mais d'une manière générale, sortir demande un minimum de ressources, ne serait-ce que pour payer un verre ou une place de cinéma, cela suppose par conséquent que l'entourage (famille, copains/copine, petit(e) ami(e)) ait quelques moyens pour financer. Cet entourage peut aussi faire pression, ce qui peut déclencher une mise en route, une recherche active qui passe souvent par une inscription en Mission locale.

Ceux que nous avons rencontrés et qui étaient dans cette situation avaient passé le permis de conduire : était-ce pour eux un moyen de se déculpabiliser de ne rien faire ? de préparer la suite ? d'avoir une occupation constructive ? Peut-être les trois à la fois.

Jeanne nous affirme que pour elle, avoir le permis est un préalable à toute recherche d'emploi. Elle l'a passé car même si elle n'était pas en dynamique de recherche d'emploi, elle estime que de même que le bac, c'est un bagage nécessaire pour la suite, preuve qu'elle envisageait un « après ». C'est d'ailleurs ce qu'elle dit « *je savais que je ne resterai pas indéfiniment dans cette situation, sans travailler, sans aller à l'école* ». Le fait qu'un de ses oncles ait une auto école lui a peut être facilité la tâche en termes de coût.

De son côté, Zacharie semble vivre moins bien que Jeanne cette période de « rien faire » où semblent dominer l'ennui, la lassitude, le sentiment d'inutilité et de solitude. Pourtant il ne déprime pas et s'engage à fond dans son permis, ce qui lui donne une occupation et une source de motivation « *après je passais mon permis du coup j'avais une petite motivation dans le sens où je faisais pas vraiment rien rien.* » Ce passage du permis lui permet également de justifier à ses yeux et certainement ceux de son entourage qu'il prépare une insertion professionnelle future, cette étape est pour lui un préalable à l'inscription en Mission locale et à la recherche d'emploi : « *J'attendais mon permis en fait... Parce qu'il y avait un ami qui était là bas et il y avait beaucoup de boulots où ils demandaient le permis du coup je me suis dit autant attendre le permis (pour faire des démarches de recherche d'emploi) parce que j'ai zéro diplôme, rien, lui il avait un diplôme de carrosserie et malgré ça il trouvait rien...* »

- **Etre mère**

La jeune mère que nous avons rencontrée a eu sa fille à 18 ans, elle a aujourd'hui 21 ans. Pour elle, il ne semble pas que la maternité fasse une différence avec d'autres jeunes sans enfant, au premier abord, dans son rapport à la formation et à l'emploi. Elle assume mal son statut de mère et par conséquent n'habite pas socialement ce rôle, elle n'a d'ailleurs pas dit à son conseiller Mission locale qu'elle avait une fille.

Mais nous pouvons nous demander si pour certaines jeunes femmes ce statut ne serait pas un refuge qui évite de se poser la question (pour un temps) de son avenir professionnel ou encore la voie choisie pour l'avenir. Car le statut de mère est une forme d'insertion dans la société, choisir de se consacrer à l'éducation de ses enfants donne une place. Dans certains cas, avoir un enfant peut permettre de percevoir le RSA donc avoir un petit revenu avec des aides afférentes (APL, CMU, CMU-c, réductions diverses), ce qui ne met pas la jeune mère dans l'urgence de trouver un travail. C'est ce qui était d'ailleurs reconnu par l'Allocation Parent Isolé avant le RSA, qui n'imposait pas de contrepartie en termes d'insertion professionnelle.

- **En recherche d'emploi**

Certains jeunes disent qu'ils pensent qu'il n'est pas nécessaire pour eux d'être soutenu ou suivi par une Mission locale pour trouver du travail, et pendant un temps ils font des recherches de leur côté. Soit ils trouvent assez régulièrement et font partie de ceux qui sont au travail pendant leur période dite de latence, soit ils ne trouvent pas, ou ne sont pas satisfaits par ce qu'ils trouvent et finissent par s'inscrire en Mission locale pour avoir un soutien, des conseils, des moyens supplémentaires.

C'est le cas de Chloé, elle a échoué à sa deuxième année en faculté de psychologie. Cela ne lui plaisait pas, car c'était trop théorique. Elle ne savait pas trop quoi faire. Elle s'est réinscrite en deuxième année pour avoir le statut d'étudiant, les APL, etc., et a cherché du travail. Cette année là est son année de latence, même si elle était administrativement étudiante, elle avait totalement décroché de ses études. Elle n'a pas été satisfaite de ce que cela a produit « *c'était pas concluant, j'ai trouvé des petits boulots (dans l'animation, le babysitting) mais...* ». Alors qu'elle était en recherche d'emploi, elle n'a pu faire que des petits boulots d'étudiante, elle se rend vite compte que ce n'est pas tenable longtemps et adopte alors une autre stratégie en s'inscrivant en Mission locale pour trouver une formation qui l'amènera, elle l'espère, à un véritable métier.

- **Au travail**

Une partie non négligeable des jeunes rencontrés sont au travail pendant leur période de latence. Pour certains, il s'agit d'une période où se cumulent « petits boulots » et recherche de travail. Pour d'autres les contrats à temps plein s'enchaînent (à une cadence plus ou moins rapide). Ce que l'on retrouve souvent chez ces jeunes c'est l'importance de leur réseau social, voire familial, pour trouver un emploi, même si certains y parviennent autrement.

Ceux que nous avons rencontrés et qui ont travaillé alors qu'ils étaient mineurs l'ont fait sans être déclaré. Pour les autres c'est parfois au noir, souvent déclaré.

C'est le cas de Louis qui quand il est devenu père a quitté l'école pour travailler. Ce qu'il a quasiment fait tout le temps (majoritairement déclaré et un peu sans l'être) jusqu'à son déménagement de Douvaine à Annemasse. Il a travaillé essentiellement dans les boulangeries de ses beaux parents. « *Entre 18 et 23 ans, c'est là que j'ai commencé à bosser. J'ai cherché et j'ai galéré aussi. Et puis après bah j'ai pu bosser justement avec mes beaux parents qui avaient des boulangeries dans la région. Et puis voilà, ça c'était quoi à peu près 3 ans. Même quand ça m'arrivait de partir du boulot et tout, d'arrêter et puis après de revenir et qu'ils me réacceptent. Ouais je suis resté quand même trois ans chez eux. Pas en continu, j'arrêtais, je partais un mois et puis après je revenais, ils me refaisaient un contrat et tout.* » Depuis son arrivée à Annemasse, il a du mal à trouver du travail, il s'est alors orienté vers la Mission locale.

Fatima, quant à elle, a travaillé dans le restaurant de son oncle en quittant l'école pendant un an. Puis, son oncle ayant vendu son restaurant, elle a tenu pendant trois ans un snack dans sa boîte de nuit. C'était un travail au noir car elle ne voulait pas être déclarée. Elle a visiblement rejoint la Mission locale quand son oncle a fermé son restaurant et qu'elle a travaillé dans sa boîte de nuit deux soirs par semaine (ce qui lui laissait du temps). Bien qu'inscrite en Mission locale son conseiller ne l'a pas aidée dans son parcours dit-elle et elle a continué à chercher du travail seule. Elle a ainsi travaillé en cuisine au Mac Do pendant deux mois, 21 heures par semaine, et a fait des missions d'aide à domicile.

Dans ce cadre elle a fait plusieurs formations et c'est ce type de travail qu'elle cherche aujourd'hui, mais elle est bloquée car elle n'a pas le permis de conduire.

Alain, de son côté a tenté plusieurs voies dans ses études (commerce, informatique de gestion, philo) mais n'en a poursuivi aucune. Il a donc fait des petits boulots et s'est découvert par hasard une « *passion pour les sushis* », secteur dans lequel il a travaillé presque deux ans. Il s'est formé, a eu des responsabilités et a bien gagné sa vie (jusqu'à 4 000 euros par mois nous dit-il). Au moment où nous l'avons rencontré, il avait des projets de départ à l'étranger avec quelques idées de création de « *business* » et s'était inscrit en Mission locale, le temps de préparer son voyage et glaner quelques aides.

Enfin, Leïla nous dit d'emblée « *je suis jamais restée sans rien faire* ». Elle ne s'est pas présentée au bac STG, « *pour des raisons personnelles* » et « *depuis j'ai travaillé 3 mois en grande distri puis quelques black en restauration (serveuse) puis dans un centre d'appel mais je détestais ce travail, ils m'ont pas gardée après la période d'essai, je faisais rien. La restauration c'est pas désagréable, mon copain était cuisinier. Mon dernier job c'était il y a un mois et demi* ». Aujourd'hui, elle se rend compte qu'elle ne souhaite pas faire ça toute sa vie et veut reprendre des études pour avoir un métier intellectuellement intéressant et où elle gagne bien sa vie.

2. Regard porté sur le temps de latence

Ce que nous appelons temps de latence est un temps qui parfois permet au jeune de mûrir, et ce temps est très variable d'un jeune à l'autre. Avec l'exemple de Léa, on voit bien qu'elle s'est inscrite en Mission locale trop tôt la première fois (sous la pression de l'entourage) et qu'il lui a fallu « décrocher » et demander à son conseiller de ne plus la rappeler pour pouvoir se réinscrire environ un an plus tard en étant dans son propre tempo. Pour d'autres, c'est la dure réalité du marché du travail qui les incite, voire les oblige, à se tourner vers les Missions locales, seul interlocuteur institutionnel des jeunes sur la question de l'emploi.

Néanmoins, cette latence est vécue diversement par les uns et les autres, et les regards qu'ils portent sur ce temps après coup sont variables.

• Un temps de prise de recul

Pour certains, ce temps qualifié de latence a été un temps bénéfique de réflexion, de prise de distance vis-à-vis de soi-même voire de la famille proche et n'est pas considéré comme du temps perdu. C'est le cas de Jeanne : « *je me disais qu'il fallait que je prenne mon temps pour faire un travail sur moi-même, réfléchir pour savoir ce que je voulais faire... Il fallait que je décroche avec ma mère pour savoir ce que moi je voulais vraiment. Je sais que j'ai pris deux ans à me décider mais je savais que je resterai pas indéfiniment dans cette situation, sans travailler, sans aller à l'école.* » Elle paraît très claire et cohérente avec elle-même, c'est une période qui lui a permis de forger son caractère et son mental, et elle se sent davantage déterminée aujourd'hui « *Je suis assez forte parce que j'ai des galères et c'est pas pour autant que je baisse les bras. Je sais que je vais encore trébucher, c'est sûr, mais je me relèverai. Les deux ans que j'ai fait à rien faire ça m'a permis de voir tout ça. Faut être quelqu'un faut faire quelque chose pour être considérée en fait.* »

• Une expérience enrichissante ou instructive

La confrontation au marché du travail est pour une partie de ces jeunes assez instructive. Elle peut permettre de découvrir un goût particulier pour un métier auquel on n'avait pas pensé. C'est ce qu'il s'est passé pour Alain qui a découvert en postulant pour un emploi de livreur de sushis que cet univers lui plaisait beaucoup et il est arrivé à être chef sushis en peu de temps. « *j'ai beaucoup appris* » nous dit-il, « *je travaillais 6 jours sur 7 jusqu'à 22h30, et j'avais peu de temps pour faire autre chose. Je sortais presque jamais. Ce qui m'a le plus satisfait c'est d'avoir rencontré mon chef et d'avoir mis un pied dans la mode* ». Alain est le seul pour qui cette période semble avoir été profitable dans le sens où elle l'a aiguillé sur des activités qui lui plaisent, le motivent et l'a qualifié aussi. Même s'il y a eu des moments plus difficiles où il a souffert de solitude.

A l'inverse, ce temps aide aussi à se rendre compte de ce pour quoi l'on n'est pas fait. Ainsi en est-il de Leïla qui décide de reprendre des études pour ne pas faire un « *boulot de manard* ». En effet, nous dit-elle, « *ça fait deux ans que je travaille et que j'ai pas eu de vacances, je commence à en avoir un peu marre surtout des boulots qui amènent à rien. (...) Un boulot au SMIC je vais m'en lasser, faut que j'apprenne tout le temps quelque chose sans répéter toujours la même chose. Je vois que j'ai*

régressé au niveau du cerveau. » Aujourd'hui le regret pointe tout de même, « *je retournerais en arrière je referais les choses bien, j'écouterais mes parents. Pour eux, il fallait qu'à l'école y'ait rien à reprocher, à côté de ça on était libre* ». Ce temps lui a permis une prise de conscience d'avoir pris un chemin dont l'issue ne lui convient pas. Si jamais elle ne peut rentrer à la faculté pour faire du droit, elle regrettera certainement amèrement ses choix.

- **Du temps perdu**

Une partie des jeunes rencontrés n'a pas exprimé ce que ce temps a pu leur apporter et ils n'en retiennent face à l'enquêteur qu'une perte de temps, du gâchis. Certains en expriment des regrets, d'autres pas et semblent l'assumer. Ce qui ressort de ces entretiens c'est que ces jeunes endossent l'entière responsabilité de leur échec, mais est-ce seulement le leur ? Ont-ils bénéficié des conditions nécessaires pour réussir ?

Kylian reconnaît que cette période n'avait rien de satisfaisant pour lui : « *c'est dur on est posé, on rouille, c'est pas satisfaisant, tous les jours c'est pareil, on est énervé, mais on a la flemme comme un poids, la seule motivation c'est pour aller manger* ». De plus, il a le sentiment désagréable d'être maintenant un peu « hors norme ». « *Je vais avoir deux ans de retard, je vais reprendre en seconde alors que normalement je devrais être en terminale* ».

Pour Chloé, cette latence a été une année difficile durant laquelle elle ne construit aucun projet et vivote de petits boulots. Elle a véritablement le sentiment d'avoir perdu son temps « *C'était une année longue. C'était une perte de temps mais je n'ai pas vu d'autres solutions à ce moment là donc pas de regrets* » résume-t-elle. Zacharie, quand à lui nous confie : « *Je faisais rien de mes journées, tout le temps devant la console, tout le temps à trainer dehors et tout... Enfin je faisais rien de ma vie quoi !* » et ceci semble lui avoir énormément pesé. Léa, après avoir passé 3 ans de réclusion chez elle a un regard assez dur sur cette période « *j'ai gâché pas mal d'années* » lâche-t-elle.

Un regret très fréquent lorsque les jeunes se retournent sur les années qui viennent de passer c'est de n'avoir pas poursuivi sa scolarité. Ceux qui ont un bac technique ou général se rendent compte que c'est insuffisant pour une insertion professionnelle. C'est ce que nous dit Jeanne, si elle n'envisage pas cette époque comme du temps perdu, elle regrette toutefois de ne pas avoir poursuivi sa scolarité pour avoir moins de difficultés d'insertion et être ainsi davantage reconnue « *Je regrette parce que j'aurais eu bac+2 ou 3 on m'aurait pris beaucoup plus au sérieux au niveau formation et au niveau emploi également. Parce que le bac c'est comme si c'était rien du tout.* »

Ceux qui n'ont aucun diplôme réalisent qu'il est difficile d'accéder à un emploi. Ainsi Lara, si elle ne s'exprime pas sur son temps de latence, nous dit simplement son regret d'avoir décroché de ses études en vue d'un BEP. Elle aurait aimé obtenir son diplôme pour faciliter son insertion (mais est-ce son discours à elle ou celui de l'institution ?).

D'autres, comme Kylian, mesurent le retard pris par rapport aux autres du même âge et ont le sentiment désagréable d'être maintenant « hors normes ».

Certains expriment le souhait de reprendre un cursus scolaire, une idée qui de l'extérieur peut parfois paraître réaliste, parfois idéalisée ou fantasmée selon le niveau d'étude où ils se sont arrêtés, et selon les ressources dont ils vont pouvoir bénéficier.

3. Rapport au travail

- **Trouver son chemin**

Tous les jeunes affirment vouloir travailler. Nous n'avons pas particulièrement creusé cet aspect en entretien néanmoins, il semble que tous n'investissent pas cette question de la même manière. Et tout d'abord, en termes de rapport à ses goûts, à ses propres choix, ses propres désirs, on distingue plusieurs postures ou situations quand il s'agit de trouver sa voie ou tout simplement une voie.

- **Un cadre parental prégnant**

Chez plusieurs jeunes, on sent le cadre parental très présent, comme une référence ou un guide pour le jeune, mais les contours ne sont pas suffisamment précis pour être une aide concrète véritable. Ainsi Chloé nous confiait que lorsqu'elle a décidé de laisser tomber ses études universitaires ses parents n'étaient pas contents et la poussaient à chercher une formation. Mais en même temps, elle avait besoin d'être accompagnée et guidée de manière plus proche et plus concrète, ce que ses parents ne pouvaient faire (ils habitent la Réunion), et ce que n'a pas fait la Mission locale pensant qu'elle pouvait se débrouiller seule (d'après Chloé). Elle a néanmoins toujours été en recherche de formation avec parfois quelques mois de latence. Elle a ainsi voulu faire une formation en alternance dans le médico-social ; c'était nous a-t-elle dit une suite logique par rapport à ce qu'elle avait fait (elle avait un BAFA en poche) et le métier de ses parents, qui travaillent dans le secteur social (au sens large). Aujourd'hui, elle cherche un employeur pour faire une formation en alternance en boucherie au GRETA. En réponse à notre surprise, elle nous explique qu'elle s'oriente vers les métiers de bouche ... sa mère et sa tante commencent un élevage de basse cour (poulets, lapins, canards, ...). Il semble vraiment difficile pour elle de trouver son chemin.

Leïla se réfère également au discours parental. Mais elle a été en opposition à ce cadre pendant plusieurs années. Suite à sa rupture amoureuse et à ses expériences de travail, elle fait un revirement complet et nous dit « *Je retournerais en arrière je referais les choses bien, j'écouterais mes parents. Pour eux, il fallait qu'à l'école y'ait rien à reprocher, à côté de ça, on était libre. Notre éducation était basée sur le travail* ». Elle semble aujourd'hui revenir dans le droit fil de ce qui a été transmis par ses parents, en cherchant à reprendre des études de droit. En même temps, elle se revendique dans la lignée de sa culture familiale depuis toujours : « *La culture familiale c'était les livres. Je me suis toujours cultivée à côté, je lis beaucoup depuis longtemps* ».

- **Distanciation vis-à-vis des parents**

Certains jeunes rencontrés, comme d'autres jeunes de tous milieux, ont eu besoin de se détacher des choix ou des options de leurs parents pour trouver leur propre voie. Ceci peut parfois demander une forme de rupture avec ses parents et ce n'est peut-être pas simple d'assumer un désaccord avec eux sur son choix de vie, surtout si l'on habite encore chez eux. Ce chemin demande souvent une certaine maturité ceux qui étaient dans ce cas avaient plus de 20 ans.

Alain par exemple a cherché à suivre le modèle désigné par ses parents qui lui disaient : « *Va à l'école tu vas devenir quelqu'un !* » Et il reconnaît « *avant j'étais attiré par les hautes sphères sociales, je voulais faire partie de l'élite* ». Aujourd'hui, il a eu plusieurs expériences professionnelles, il a découvert ce qui l'animait et assume ses choix, même s'ils déconcertent ses parents. « *Ils disent : t'avais un métier cool (il gagnait 4 000 euros par mois comme chef sushis) et tu arrêtes, ils comprennent pas. Mes parents pensent que mon projet (partir à l'étranger) c'est nul et que je ferais mieux de chercher du travail (...). Mes cousins ont fait des études d'ingénieur, je suis le vilain petit canard dans la famille (...) et je ne suis pas un bon exemple pour mes frères* ». Même si ses choix ne correspondent pas au projet de ses parents, il l'assume et se démarque (pour l'instant) de leurs schémas.

Jeanne de son côté exprime clairement que la rupture avec sa mère était une prise de distance indispensable vis-à-vis d'elle et de ses choix afin de trouver quel était son véritable projet personnel. Elle a commencé par quitter le domicile maternel pour habiter chez son oncle pendant deux ans, puis a quitté La Réunion pour Paris, chez son frère, puis Lyon. Elle assume son temps de latence comme une période nécessaire à l'émergence de son propre désir et de ses propres choix.

☞ **Difficulté à se trouver**

Une partie des jeunes a toujours de la difficulté à cerner ses goûts, à trouver ses propres repères. Il n'est pas toujours simple de percevoir ce que l'on aime et ce que l'on a envie de faire. L'accompagnement par la Mission locale peut parfois aider mais si cela ne fonctionne pas, les jeunes n'ont pas d'autre ressource. Lara nous a confié qu'elle n'avait jamais su ce qu'elle voulait faire. Elle a deux demi-sœurs du côté maternel dont elle s'est beaucoup occupée lorsqu'elles étaient petites, c'est peut-être cette expérience qui l'amène aujourd'hui à dire qu'elle est intéressée par un métier vers les enfants mais elle précise aussi qu'elle n'en est pas sûre. Au moment de l'entretien, elle comptait beaucoup sur une formation qu'elle espérait pouvoir suivre afin de réfléchir à son projet professionnel. Pour Louis, la situation est un peu différente, il a arrêté un CAP menuiserie mais dit qu'il aimait beaucoup le travail du bois. Il a travaillé pendant trois ans en boulangerie, de façon discontinue, chez ses beaux-parents et semble s'en être bien accommodé. Aujourd'hui il se tourne vers une formation en sécurité, et dans le courant de l'entretien, on découvre que, venant d'Haïti où il n'était pas en sécurité (il a des amis qui sont morts) cela a du sens pour lui. Cependant, il n'est pas clair sur le chemin à suivre (a-t-il eu suffisamment d'informations, les a-t-il comprises ?), il parle en début d'entretien de démarrer une formation en sécurité d'un an (CAP) ou de faire une formation pour avoir la carte professionnelle mais même si c'est reconnu par la profession, ce n'est pas un diplôme donc il hésite. En fin d'entretien, il dit qu'il avait RV le matin avec sa conseillère pour une formation de 3 ans en sécurité : une licence internationale. Il évoque également à la fin son rêve d'être footballeur.

☞ **Expérience professionnelle qui permet une prise de recul**

De nombreux jeunes (qu'ils soient en décrochage ou pas) ont des difficultés à trouver leur véritable voie, et il est certain que le décrochage et le manque de diplôme rajoutent des obstacles. Pour une part d'entre eux, le fait de se confronter à la vie professionnelle par le biais de petits boulots, de stages ou d'apprentissage, permet d'acquérir de la maturité mais également une expérience qui aide à davantage se situer, mieux savoir ce que l'on veut ou ne veut pas. C'est ainsi que Leïla déclare après avoir fait des « petits boulots » pendant quelques années, notamment en restauration, « *je sais bien que je suis pas faite pour un boulot de manard. Je sais qu'il n'y a pas de sous métiers mais je ne suis pas faite pour ça et je ne veux pas compter mon argent en fin de mois. Un boulot au SMIC je vais m'en lasser, il faut que j'apprenne tout le temps quelque chose sans répéter tout le temps la même chose. Je vois que j'ai régressé au niveau du cerveau. Moi je veux faire des études, c'est ça le plus important.* »

Fatima, de son côté, a saisi des opportunités familiales, après avoir quitté l'école, pour travailler dans le restaurant de son oncle puis dans sa boîte de nuit où elle tenait le snack en toute autonomie. On peut dire qu'elle a réussi dans ce secteur car elle gagnait bien sa vie (pour seulement deux soirées par semaine) et a eu un contrôle hygiène et sécurité qui était très bon, ce dont elle est fière. En même temps, elle a fait quelques missions d'aide à domicile ainsi que quelques formations courtes dans ce domaine. Aujourd'hui, elle peut affirmer en connaissance de cause que c'est dans ce secteur, avec les personnes âgées, qu'elle souhaite travailler.

• **Rapport au travail**

Nous avons constaté lors de nos différents entretiens que le rapport au travail à un instant t est très différent selon les jeunes ; si notre manière de présenter paraît très tranchée entre les différentes positions, dans la réalité les jeunes peuvent se situer à mi-chemin entre deux.

☞ **Se réaliser personnellement**

Pour certains, le travail est un moyen de se réaliser, ils recherchent l'activité, la filière qui peut correspondre à une forme de vocation. C'est aussi un moyen d'avoir un certain statut dans la société, une reconnaissance, et une vie sans difficultés matérielles.

Alain nous fait remarquer par exemple que son frère va se marier et qu'il travaille « par dépit », c'est-à-dire sans y trouver une réalisation personnelle. Alain, dans ce qu'il exprime, se met clairement à distance de ce type de projet. Il nous dit qu'en quittant sa formation en cours de route, il a cherché « un boulot alimentaire ». C'est une formulation assez marquée socialement que l'on ne retrouve pas chez les autres jeunes.

Leïla exprime aussi très clairement son besoin de faire un travail intellectuel et son besoin de reconnaissance sociale. Il devient donc crucial pour elle de faire des études, « *sinon, dit-elle, non s'en*

sort pas. En France les gens qualifiés sont quand même assez reconnus ». Elle évoque aussi la possibilité d'aller en Australie ou aux Etats Unis car *« y'a toujours moyen de réussir là bas »*.

Leurs discours sont socialement très marqués, il y a non seulement un besoin de réalisation personnelle mais aussi un besoin d'une forme de réussite sociale. Il se trouve qu'ils ont tous deux fréquenté des établissements scolaires où l'on trouve essentiellement des classes moyennes et au-delà.

Ceci ne se retrouve pas forcément chez Jeanne, qui vient d'un lycée de La Réunion. Par contre il est important pour elle de faire un métier qui lui plaise vraiment. Lorsque nous lui avons demandé comment lui était venue cette idée d'être conductrice de bus (assez éloigné de son milieu familial) elle nous a répondu : *« je sais plus, j'ai flashé on va dire, comme si on flash sur quelqu'un, j'ai flashé sur le bus, je me suis renseigné sur les inconvénients, le temps de formation, quand j'étais à Paris. J'ai réfléchi et je me suis dit c'est vraiment ça. J'y pense tous les jours, il faut que je me donne les moyens »*. La notion de reconnaissance, de considération est également importante pour elle, *« faut être quelqu'un, faut faire quelque chose pour être considérée en fait »*.

Pour ceux-ci, ce qui a été vécu pendant la période dite de latence a permis de mûrir leur projet professionnel dans lequel ils recherchent une réalisation personnelle.

Un projet concret

L'objectif est avant tout de trouver un projet, une voie, se raccrocher à quelque chose de concret qui signifie une avancée, en opposition à la vacuité vécue, au rien, à la « rouille ». Le projet est un chemin qui s'ouvre pour arriver au bout à un métier, et un emploi, on sait qu'il est balisé et on en connaît plus ou moins les étapes. Ainsi, Kylian, après des années de galère a trouvé un projet qui le motive : un apprentissage en cuisine. Il est encouragé par ses amis pour ne pas lâcher le projet qu'il mène *« là mes potes ils me disent maintenant t'as trouvé quelque chose, accroche toi ! »*. Au moment où nous l'avons rencontré, il avait un objectif concret avant l'été : trouver un contrat d'apprentissage, *« avant les vacances, j'ai envie d'avoir trouvé mon patron, comme ça je passe de bonnes vacances, je sais que je vais faire quelque chose quand j'aurais fini les vacances. »* Après les incertitudes et la vie au jour le jour, se mettre dans une démarche de projet avec des étapes précises à franchir au fur et à mesure, trouver un cadre qui a du sens a quelque chose de rassurant.

On retrouve chez Kylian la pression importante que fait peser le modèle français sur les jeunes. Dans notre société, cette période de la jeunesse est l'enjeu d'un investissement à vie⁴⁴, c'est le moment où les personnes « construisent leur vie ». Pour les personnes qualifiées, le lien entre le diplôme et l'emploi est extrêmement fort et rigide, et le diplôme initial revêt une grande importance pour le reste de sa vie professionnelle (même s'il y a des exceptions). Il y a une pression à « s'intégrer socialement » et à « rentrer dans le rang » avec une notion d'urgence et l'absence de droit à l'erreur qui se retrouve dans le discours de ceux que nous avons rencontrés, notamment chez Kylian. Son décalage avec la norme le préoccupe (il a deux ans de retard) et son projet le rassure car il lui permet d'une certaine façon de « rentrer dans le rang » et rejoindre la norme.

Mais entrer dans cette démarche et avoir un projet demande déjà d'avoir pu faire tout un cheminement. D'ailleurs, certains pays comme le Danemark le reconnaissent⁴⁵ et donnent à leurs jeunes la liberté de ne pas avoir de projet professionnel précis au démarrage et de le construire au fur et à mesure, en autorisant les écarts, les passages par la vie professionnelle, le retour aux études ; ces parcours « anormaux » pour la France sont tout à fait acceptés et reconnus au Danemark. La rigidité de la vision française est d'autant plus difficile pour certains jeunes qu'ils n'ont pas intégré la notion de projet ou de parcours. Pour une part, ils ne l'ont jamais expérimenté jusqu'au bout, à l'école par exemple, et n'ont pas conscience que l'atteinte d'un objectif nécessite de passer par des étapes. Sur un chemin, il peut y avoir des raccourcis, mais également des obstacles à contourner qui peuvent rallonger le parcours mais permettre tout de même d'atteindre l'objectif. Mais la société française prône, dans ses actes, les parcours linéaires, car d'une manière générale, quand on sort de formation initiale en France, on ne peut y retourner, c'est alors difficile d'expérimenter un parcours non linéaire. Par conséquent, un obstacle peut devenir pour eux un échec, et ne pas obtenir immédiatement ce qu'ils cherchent les fait parfois renoncer. Ainsi, Louis qui rêvait d'être footballeur nous dit avoir refusé une proposition de jouer dans une équipe 2, car il voulait être dans une équipe 1.

⁴⁴ Cf les travaux de Cécile Van de Velde

⁴⁵ idem

Intégrer cette idée de parcours est ce qu'essaient de transmettre les conseillers des missions locales en sensibilisant les jeunes au fait qu'avoir un travail est un objectif qui nécessite des étapes préalables comme une ou plusieurs formations, un ou plusieurs diplômes,... Il est clair que chaque étape proposée doit faire sens pour le jeune pour servir son projet.

Pour une part des jeunes, notamment ceux qui sont sans qualification et issus de milieux populaires, la notion de projet n'a pas forcément de sens au niveau professionnel (mais pourrait-elle en avoir un, dans notre contexte ?), leur vision est en général à court terme avec un objectif unique : gagner en indépendance.

☞ **Une ressource financière**

Trouver un travail, pour certains, c'est avoir un revenu, gagner de l'argent et pouvoir contribuer aux dépenses matérielles de la famille. Cela permet de rester vivre chez ses parents tout en n'ayant pas la culpabilité d'être une trop grosse charge financière puisque l'on peut participer aux frais. C'est un entre deux, pour les jeunes qui ne sont pas encore prêts à quitter le nid et/ou désireux de venir financièrement en aide à leur famille. Léa espère « *trouver quelque chose pour avancer, aider financièrement à la maison* ». En réalité le monde du travail est très impressionnant pour elle et elle ne se sent pas encore très prête, elle reconnaît avoir de « *l'appréhension d'entrer en contact avec les patrons, aller les voir, s'intégrer dans une équipe* ». Elle se projette donc uniquement dans le fait d'avoir un revenu, mais pas dans la réalité d'un travail.

☞ **Gagner en indépendance**

D'autres vont plus loin et trouver un travail est pour eux synonyme d'une capacité à être indépendant et de l'acquisition d'un statut d'adulte. L'objectif est de pouvoir assumer ses besoins et avoir une vie « tranquille », stable, avec un logement et des ressources financières. On peut faire un métier que l'on aime mais ce n'est pas un incontournable. Certains sont déjà résignés « *de toutes façons, aujourd'hui, je ne sais pas si je trouverai un travail qui me plaît* » regrette Louis. Aujourd'hui, il vit dans un appartement payé par son oncle, il est clair qu'il ne se sent pas indépendant tant qu'il n'a pas de travail. Marjolaine est aujourd'hui hébergée par son frère et souhaite trouver un contrat d'apprentissage dans la coiffure afin de ne plus dépendre de son frère, trouver un logement et s'assumer.

Pour Zacharie, « *être indépendant c'est dans le sens où j'en ai marre de faire galérer mes parents en fait... J'ai envie de vite travailler et de partir du nid familial pour les laisser tranquille... Je me dis voilà je suis à la maison, j'aide pas quoi... Ça me fait un peu de la peine pour eux. Quand je me dis que voilà je suis adulte, je peux me débrouiller tout seul et je suis encore sous leur responsabilité, je me dis il faut que je les laisse tranquille... Je pense qu'ils ont envie de ça aussi, après ils vont jamais me le dire...* ». Zacharie semble ici davantage dans le registre de la culpabilité, qui cohabite avec un désir affirmé d'être indépendant par besoin d'autonomie. En effet, il nous dit également « *je suis pressé de travailler en fait, d'avoir une situation calée dans le sens où j'ai envie d'être indépendant, et aussi parce que j'ai une copine avec qui ça marche très bien, ça fait bientôt deux ans qu'on est ensemble, elle, elle a son apprentissage, elle gagne déjà de l'argent et moi je gagne rien, du coup toutes les sorties c'est toujours elle qui finance, ça me fait un peu mal au cœur quoi.* »

Le rapport au travail des jeunes au moment où nous les avons rencontrés est différent de l'un à l'autre mais il peut aussi se situer, pour partie à des phases différentes de leur prise d'autonomie. Ainsi, le vécu des jeunes pendant ce que nous avons qualifié de période de latence a souvent un lien avec leur rapport au travail tel que nous l'avons perçu au cours de l'entretien. Tout cela n'est pas neutre comme nous le verrons en partie III sur leur rapport à la Mission locale. Mais, nous pouvons également nous poser la question des raisons de ce temps de latence au regard de leurs expériences de relation à l'institution publique, du rapport aux droits sociaux et de leur sentiment de légitimité vis-à-vis de ces droits.

B. Du décrochage au non recours

Les personnes qui se situent hors d'une institution publique à un moment donné alors même qu'elles seraient susceptibles de la solliciter ne sont pas nécessairement dans un rapport d'indifférence ou dans une absence de rapport à cette institution et à l'offre de droits ou de services qu'elle propose. Au contraire, les situations de non-recours – fait de ne pas bénéficier d'une offre publique de droits ou de services à laquelle on est éligible - peuvent être précisément interprétées voire même formulées par les personnes comme un jugement sur l'offre publique et les institutions.

Par ailleurs, comme le montrent de nombreuses études sur la confiance vis-à-vis des institutions⁴⁶, la relation qu'une personne entretient avec une institution publique peut s'envisager à l'aune de son rapport à l'ensemble des institutions. Il semble alors pertinent de « faire l'histoire » des rapports des personnes aux institutions et à l'offre publique.

En ce qui nous concerne et dans la limite de notre matériau⁴⁷, nous souhaitons interroger l'incidence des trajectoires au sein de l'institution scolaire sur les parcours sociaux des personnes et précisément sur leurs dispositions à recourir aux autres institutions publiques.

Dans ce cadre, nous reviendrons d'abord sur la conflictualité avec l'institution scolaire comme germe d'une forme de distance vis-à-vis des autres institutions avant de nous intéresser à la façon dont les personnes s'expriment et se positionnent par rapport à la notion de « droits ». Ceci nous permettra d'interroger les trajectoires entre la sortie du système scolaire et l'arrivée en Mission locale en termes de non-recours, à partir de la typologie proposée par l'Observatoire des non-recours aux droits et services⁴⁸.

1. De la conflictualité avec l'institution scolaire à la distance vis-à-vis des institutions publiques ?

- **L'amertume du décrochage, la question des regrets**

L'intrication des trajectoires scolaires et des parcours sociaux mise en exergue dans la première partie nous amène à comprendre la façon dont une personne pense sa situation actuelle en rapport à son passé. Le moment de la rupture avec l'univers scolaire prend ici une place prépondérante puisqu'il acte la sortie d'un parcours social « classique ». Bien conscients du lien très fort entre niveau de diplôme et insertion professionnelle, les personnes formulent fréquemment des regrets sur l'arrêt précoce de leur scolarité.

- **Le souvenir tenace des relations conflictuelles avec l'administration scolaire**

Dans une partie des situations, ces regrets sont teintés d'amertume vis-à-vis de l'institution scolaire. Sans doute encore marquées par cette époque de leur vie, les personnes reviennent parfois très en détail sur les conflits qui ont émaillé leur trajectoire scolaire (relations avec les professeurs et l'administration, relations avec les camarades et les parents, orientation subie, décrochage etc.). « *À l'école c'était un peu bizarre, les cours j'avais beaucoup de problèmes avec les professeurs, même avec la famille pour gérer les devoirs, l'apprentissage, c'était assez compliqué. Ça créait pas mal de tensions, c'était un peu dur...* » nous raconte Eric. « *A la sortie du collège, je me suis inscrit aux deux lycées du coin qui sont à Rumilly, le général et le technique, et puis les deux m'ont renvoyé vers l'autre et j'avais un refus des deux donc j'étais bloqué...* » poursuit-il. Encore marqué par les difficultés rencontrées tout au long de son parcours scolaire, Eric reste toutefois dubitatif sur la légitimité des raisons qui ont amené l'institution scolaire à mettre contre son gré un terme à sa scolarité⁴⁹.

De son côté, Louis ne comprend toujours pas pourquoi avoir été rétrogradé en cinquième à son arrivée en France, lui qui s'attendait à poursuivre le cours normal de sa scolarité en passant au Lycée : « *J'ai refait le collège et du coup j'ai perdu deux années au collège. Ils pensaient que j'allais avoir du mal avec la langue et tout ce bordel et du coup bah ils ont préféré de me mettre en cinquième* ». Louis regrette d'autant plus les conséquences de cette décision unilatérale sur sa

⁴⁶ Par exemple les enquêtes EVS (European Values Surveys).

⁴⁷ Cette piste de travail est mise à l'épreuve par ailleurs dans le cadre d'un travail de doctorat à l'Observatoire des non-recours aux droits et services (ODENORE).

⁴⁸ WARIN P., « *Le non-recours : définitions et typologies* », Working Paper de l'Odenore, n°1, Juin 2010.

⁴⁹ Il a ensuite repris une formation avec les compagnons du Tour de France.

trajectoire qu'il s'estimait alors d'un très bon niveau scolaire « *J'étais même très fort ! Je pense que je serais resté là bas (en Haïti) j'aurais déjà fini les études mais bon...* ».

Baladé d'établissement en établissement tout au long de sa scolarité puis orienté vers son 3^{ème} choix en fin de 3^{ème}, Kylian nous raconte les circonstances de son décrochage : « *Ça me plaisait plus du tout ça fait que je faisais n'importe quoi et le Lycée non plus il ne voulait plus me garder. J'ai eu un rendez-vous avec les principaux du Lycée et ils m'ont dit on va te faire un conseil de discipline, ça va plus, on te veut plus... Ils m'ont dit ça je suis plus revenu et ils m'ont jamais rappelé* ». S'il n'exprime pas explicitement un ressentiment à l'égard de l'institution scolaire, nul doute que les conditions de ce décrochage révèlent et marquent en partie sa relation avec les institutions et leurs agents.

- **L'École comme instance de socialisation aux institutions sociales et publiques**

Dans quelle mesure cette conflictualité peut-elle être envisagée comme l'un des fils conducteurs des trajectoires scolaires et sociales des personnes ?

Il n'est pas nécessaire de rappeler combien l'École est une instance centrale dans le processus de socialisation. L'expérience de relations conflictuelles avec l'institution scolaire peut à cet égard participer à l'émergence d'attitudes et de comportement spécifiques par rapport aux autres institutions sociales.

- **Prendre ses distances : se construire contre et hors des institutions**

Si l'on reprend la situation de Kylian, c'est l'histoire même de sa relation avec les institutions que de s'y opposer ou tout du moins que de ne pas y trouver sa place. De son placement précoce en famille d'accueil à ses changements multiples d'établissement, des circonstances de son décrochage scolaire à ses problèmes avec la Justice, Kylian se construit alors dans et par cette conflictualité permanente.

Sans le formuler ainsi, Leïla nous fait part du sentiment d'injustice qui l'a animée lorsqu'elle s'est retrouvée dans une orientation non souhaitée, punie dit-elle à cause de son comportement. Âgée alors de 16 ans et en couple avec un jeune homme majeur, elle décide d'aller vivre chez lui et de rompre tout contact avec ses parents. Elle gère elle-même sa relation avec l'administration scolaire, justifiant ses nombreuses absences et conflits fréquents avec le corps enseignant sans passer par ses parents. Désireuse d'assumer pleinement son choix et de ne dépendre de personne, elle travaille parallèlement au noir dès ses 16 ans pour subvenir à ses besoins : « *je me suis toujours débrouillée, déjà par rapport à l'argent, on a besoin de vivre et j'aime pas être dépendante des autres, même si je pouvais ne pas travailler parce que mon copain gagnait assez bien sa vie...* »

Lors de son arrivée en France à l'âge de 15 ans, Louis se souvient des difficultés d'adaptation rencontrées, notamment du fait du décalage culturel et de la nécessité de passer du créole au français. Il raconte comment il s'est petit à petit éloigné de l'école au fil de son parcours scolaire et au gré des mauvaises rencontres. Il apprend à construire sa vie hors des institutions, se débrouillant au jour le jour avec l'argent de petits trafics : « *J'avais pas forcément besoin de... J'avais pas forcément envie de travailler. Il y avait plus d'autres envies quoi, une fois que tu es dehors tu t'habitues au style de vie, tu te débrouilles (rires)* ».

- **Les stigmates du conflit dans la relation aux autres institutions**

Si certaines personnes comme Kylian, Louis ou Leïla se construisent et s'affirment hors et/ou contre les institutions, d'autres restent empêtrées dans le climat conflictuel qui a caractérisé leur trajectoire scolaire et sociale. Profondément marqué par une scolarité douloureuse, Eric appréhende désormais la reproduction permanente de cette instabilité qui l'empêche de trouver sa place et de construire son avenir. La peur de l'échec le paralyse dans ses démarches, lui qui aimerait tant se débrouiller seul mais reconnaît avoir malgré tout besoin d'aide pour s'insérer : « *J'ai peur de moi même, j'ai peur des erreurs que je puisse faire sans m'en rendre compte. Ouais, c'est la confiance en moi, c'est surtout ça quoi !... Quoi que je fasse, il y a toujours un problème à un moment. C'est très démotivant. Et puis ça me fait peur pour aller à la Mission locale, pour plein de choses, même pour aller postuler dans des boîtes, pour m'inscrire en mission d'intérêt⁵⁰* ».

⁵⁰ Nous rappelons qu'Eric a été diagnostiqué comme personne atteinte du TDA/H (Trouble du Déficit de l'Attention avec ou sans Hyperactivité) en Suisse quelques mois avant l'entretien. Dans le récit de sa trajectoire, c'est un événement important qui lui permet de s'expliquer certaines de ses difficultés récurrentes pour se projeter et tenir ses engagements. Mais alors que cette reconnaissance par un diagnostic médical le libère manifestement d'une partie de son sentiment de culpabilité, elle le paralyse du même coup en alimentant sa peur de lui-même.

- **La réversibilité du rapport aux institutions**

« Faire l'histoire » de la construction des rapports des personnes aux institutions nous semble être une perspective de travail pertinente, notamment lorsque l'on situe cette approche dans et par rapport au processus de socialisation des individus. Si tant est que ces rapports avec les institutions « fassent histoire » pour les personnes, cela ne signifie pas pour autant qu'ils soient voués à se figer à un moment de leur trajectoire : « *il y en a d'autres comme moi dans le quartier. Ils vont comprendre ! (rires) Ils se disent pète sa mère, on va rien faire, même moi je me disais ça au début mais passe un an comme ça et tu vas voir !* » avertit ainsi Kylian. Gardons donc en tête le caractère situé, dynamique et donc complexe du rapport des personnes aux institutions sociales, particulièrement lorsque l'on s'intéresse à leurs trajectoires d'insertion.

2. L'expérience du rapport aux droits sociaux : entre manque de connaissance et restriction d'accès.

- **De la difficulté de parler des droits et de ses droits**

Nous avons interrogé les personnes sur leurs opinions concernant les droits sociaux et particulièrement concernant l'offre publique d'insertion et de formation destinée aux jeunes. Parler des droits en général et de ses droits en particulier n'est pas chose facile. Cela peut en effet sembler très théorique voire scolaire et mettre ainsi les personnes face à la méconnaissance qu'elles pensent avoir de leurs droits et par répercussion de la notion même de « droits sociaux ».

Si les questions sur les droits des jeunes en matière d'insertion et de formation ont parfois provoqué quelques silences embarrassés et autres reformulations successives⁵¹, l'analyse des réponses nous amène à distinguer la dimension individuelle de la dimension sociale dans les discours des personnes sur « leurs » droits.

- **Un sentiment partagé de méconnaissance**

La dimension individuelle correspond à la façon dont l'enquêté se positionne personnellement par rapport à ses droits. C'est d'abord l'évaluation de leur niveau de connaissance ou plus exactement l'étendue de leur méconnaissance dont nous font part une partie des personnes. « *Moi je connais pas trop les lois en fait ! Je sais pas à quoi j'ai le droit. Si je travaille pas c'est quoi que je peux faire pour faire ça, pour faire ça, pour avoir ça. Je sais pas, je connais rien dans tout ça et tout. Je sais pas.* » affirme Louis. « *C'est vrai que j'étais mal informé aussi, c'est des amis à moi qui sont plus jeunes qui sont même pas encore sortis du lycée et qui m'ont parlé de certaines choses donc ouais l'emprunt étudiant ça j'étais pas au courant, puis bah beaucoup d'aides des missions locales aussi* » reconnaît Eric.

- **L'expérience du refus d'accès aux droits**

Les personnes évoquent aussi les moments où elles ont fait l'expérience de leurs droits. Bien souvent, il s'agit là d'expériences négatives au cours desquelles elles se sont vues refuser l'accès à des droits ou des services auxquels elles pensaient pouvoir prétendre. Des années après, Louis reste amer quant à l'absence de réponse à sa demande de logement : « *je comprends que ça met un peu de temps mais je suis pas d'accord avec leur manière de faire. Ils auraient pu nous tenir au courant, nous dire ouais, voilà un petit courrier, un appel, je sais pas un truc pour dire ouais votre dossier est en cours et suit quoi !* ». Eric ne comprend pas pourquoi se trouve-t-il être le seul parmi son groupe d'amis à ne pas avoir droit au chômage : « *On m'a refusé l'aide au chômage. J'ai tous mes collègues ils branlent rien de leurs journées, ils ont le chômage... puis moi je branle rien sauf que j'ai pas de chômage quoi. C'est un peu dur... Du coup, tu apprends que tu ne peux même pas prétendre au truc minimum que tout le monde a, je vais faire comment ?* ». S'estimant trompée par l'usage abusif de la notion de droits, Marjolaine rejette en bloc son emploi : « *Ces droits là, à l'insertion, à la formation, je les ai toujours pris négativement. Droit à l'insertion, droit à je sais plus quoi... On m'a toujours baratinée avec ça donc à cette heure ci, ces droits là, je ne peux plus les entendre...* ».

⁵¹ Zacharie « ... Euh... Je sais pas trop. Je sais pas comment dire. Je sais pas...Ca me parle pas...Ouais je sais pas... » L'absence de réponse ou la difficulté à en formuler une et en soi une information intéressante. Elle interroge bien entendu la façon de poser la question du rapport aux « droits sociaux » mais aussi les outils que les personnes ont ou n'ont pas pour y répondre. L'absence de discours de certaines personnes autour de l'enjeu des « droits sociaux » porte un sens politique fort et confirme que l'idée d'avoir des droits ne va pas de soi.

- **La forte critique de la faiblesse des droits pour les moins de 25 ans**

Autrement dit, le rapport des personnes à leurs droits - s'il fait sens - est le plus souvent vécu sous le registre du déficit (manque de connaissance ou absence de « droits réels»⁵²). La dernière remarque de Marjolaine nous amène à la dimension sociale, pour ne pas dire politique, du discours que les personnes formulent sur les droits sociaux des jeunes⁵³. En effet, un nombre important de personnes critique la restriction de l'accès aux droits sociaux pour les moins de 25 ans : « *Quand je vois les aides sociales qui sont données, le chômage, les allocations, quelqu'un comme moi qui ai 20 ans, qui ai pas de revenus, qui n'ai pas un euro en poche, si j'avais pas mon père, bah j'aurais le droit à rien de l'Etat. Pourtant j'ai travaillé beaucoup plus d'un an oui ! Mais non, j'ai le droit à rien, voilà. Limite faut que je tombe enceinte et que je dise à mon copain va-t-en et là ils vont me donner quelque chose.* » ironise Leïla. Au fait des difficultés d'accès à un logement autonome pour les personnes sans ressources, Marjolaine souligne l'importance cruciale du soutien familial pour ne pas se retrouver à la rue comme certaines de ces connaissances : « *Pour l'instant, j'ai la chance d'être hébergée chez mon frère mais pour des jeunes qui sont pas hébergés, je trouve qu'il n'y a pas grand-chose. J'ai connu des jeunes qui se sont retrouvés à la rue à cause de ça* ». Au-delà de la question de l'accès aux droits, Soukaïna - dont le compagnon et père de sa fille a fait de la prison - met en parallèle le risque de délinquance juvénile et sa large médiatisation avec les difficultés d'accès à l'emploi pour les jeunes : « *J'ai vu un reportage à la télé, ils parlaient de la délinquance je crois. Ah oui les jeunes et tout... Si vous proposez plus de travail, y'aurait pas ça, franchement !* ».

- **Un attachement aux principes de solidarité et d'équité**

Moins nombreuses sont les personnes qui, comme Ludovic et Kylian, formulent des opinions positives sur les droits existants. « *Par rapport à d'autres pays, les jeunes sont aidés quand même. En gros il faut être motivé, tu veux être aidé il faut que tu sois motivé* » nuance ainsi Kylian.

Qu'elles soient ou non critiques sur les conditions spécifiques réservées aux jeunes pour accéder à des droits sociaux, certaines personnes marquent leur attachement aux principes de solidarité et d'équité. « *(Les droits) ça me parle pour faire face aux inégalités...* » affirme d'abord Leïla. Au titre de l'égalité des chances, Jeanne revendique aussi la légitimité d'une assistance publique pour ceux qui en ont besoin : « *On a le droit d'être aidé, formé, parce que c'est pas tout le monde qu'a les mêmes capacités... Si on est tous là, tous différents, c'est bien pour aider son prochain. Si y'a quelqu'un qu'a besoin d'être accompagné, faut qu'il le soit... C'est un droit en fait, d'être soutenu, comme si c'était des parents qui nous aident* ».

- **Des critiques parfois violentes sur « l'assistanat » et les « profiteurs »**

Cela étant, certaines personnes - parfois les mêmes - se font l'écho des critiques sur l'assistanat et les abus/fraudes⁵⁴, regrettant l'impact négatif de ce type de comportement sur l'image des personnes dites « honnêtes » qui recourent à l'assistance publique. « *Après, trop de social tue le social, il y a trop de gens qui profitent et ça porte forcément préjudice à d'autres personnes comme moi... Il y a des mecs qui grattent quasi des smics à l'Etat, ça s'en va à la Mecque une fois par an, au bled deux fois par an, l'argent il sort d'où ?* » accuse Leïla pourtant préalablement sensible à l'enjeu des inégalités sociales. « *C'est peut-être pas plaisant ce que je dis, mais je dis ce que je pense, y'a beaucoup trop de personnes qui profitent de ces aides là alors qu'elles en ont pas besoin, alors je me dis pourquoi moi qui en ai besoin, pourquoi j'en profiterai pas ?* » demande Marjolaine. Eric parle lui de son appréhension à recourir à l'offre publique par peur d'être assimilé aux « profiteurs » qui ne font pas bon usage des aides : « *Je pense qu'il y a des gens qui en profitent et puis ouais je pense que certaines personnes ça les bloque, ça bloque les conseillers sur... Ça donne une vision générale des jeunes quoi... Moi j'arrive avec ma tête toute fermée, fatigué, au bout de ma vie, j'ai l'impression qu'ils vont me refuser parce qu'il y a un connard qui est venu, qui a demandé une aide puis qui a fait de la merde avec derrière* ».

⁵² DULIN A., « *Droits formels/droits réels : améliorer le recours aux droits sociaux des jeunes* », Avis du Conseil Economique Social et Environnemental, 2012.

⁵³ Notons toutefois que la « politisation » du rapport aux droits sociaux est l'apanage des personnes plus diplômées et/ou dont l'origine sociale est la moins modeste.

⁵⁴ Précisions toutefois que le plupart du temps, ces opinions n'ont pas été formulées spontanément mais à la suite d'une question de l'enquêteur concernant le bien fondé des critiques de « l'assistanat ».

- **Une citoyenneté sociale contrariée**

Ce rapport critique à la question des « droits sociaux » explique en partie la distance entre une offre publique de droits/services, l'institution qui la propose et les publics auxquels elle s'adresse⁵⁵. Faire l'expérience de ses droits, ce n'est pas seulement y recourir, c'est aussi en entendre parler. Entre les commentaires sur l'assistanat, les non-réponses de l'administration et les refus ou difficultés d'accès aux droits/services, certains comme Eric nous confient le malaise qui caractérise la situation de recours à l'offre publique : « *Des petits trucs qui font que... ça donne pas forcément envie d'essayer quoi. Je sais que c'est possible mais... après certains commentaires puis certaines expériences, ça donne plus trop envie d'essayer. Bon je l'ai fait quand même mais...* ». Leïla préfère tenir un discours cynique sur l'hypocrisie de la lutte contre les inégalités à travers un soi-disant accès aux droits pour tous : « *De toute façon, le monde est inégal depuis la nuit des temps, il y aura toujours des inégalités. Que ce soit droit ou loi, pour moi dans le fond ça reste que du papier, les actes il y a rien qui est fait. Le droit pour tous, l'éducation pour tous et toutes leurs associations à buts caritatifs ont un aspect assez hypocrite, faut pas se mentir...* ». Elle aussi résignée par le contraste entre le discours sur l'accès aux droits pour tous et la faiblesse des droits qui sont effectivement accessibles, Marjolaine prend ses distances avec l'enjeu des droits sociaux : « *J'évite d'en parler, d'avoir des conversations sur ce sujet car ça m'énerve vite... Des fois je me dis où est l'utilité ? Moi, je ne rentre pas trop là dedans, je prends un peu mes distances par rapport à ça... Après tout ce qui est droit, tout ce qui est politique je m'y suis jamais intéressée, ça a jamais été mon truc ça franchement... Tout ce qui est droits et devoirs, ça me passe... ffuit voilà* ». Le lien entre rapport aux droits et rapport à la politique apparaît ici tout à fait clairement et n'est pas sans questionner les conséquences des restrictions de l'accès aux droits sociaux des adultes de moins de 25 ans sur les conditions de leur socialisation politique, c'est-à-dire notamment sur la construction de leur citoyenneté.

3. La difficulté de se sentir légitime pour recourir à ses droits

- **L'effacement pour autrui : une stratégie d'évitement ?**

Dans son acception sociale, cette citoyenneté se joue aussi dans la façon dont les personnes éligibles à un droit/service se représentent et vivent leur « condition » d'éligible, pour peu qu'elles en soient averties. Au-delà de la question complexe de l'éligibilité et des critiques portées sur la faiblesse de l'offre publique, quelques personnes viennent à douter de leur légitimité à bénéficier de l'aide publique⁵⁶. Confronté à la non-réponse de l'administration suite à sa demande de logement, Louis doit se faire une raison. Il se dit conscient de l'abondance des demandes et consent qu'il faille s'effacer devant des situations qu'il présume prioritaires. « *Je sais pas je pense pas que je sois le seul sur la liste d'attente quoi. En sachant qu'il y a des familles avec des enfants qui sont dehors et puis moi je suis tout seul avec mon frère, ça va, on peut se débrouiller quand même* ».

- **La peur de ne pas être à la hauteur de l'aide**

Eric lui aussi s'interroge sur sa légitimité à bénéficier d'une nouvelle aide. « *J'avais demandé une autre aide puis ils m'ont dit ouais faut pas trop en demander non plus machin et tout... Sauf que moi j'ai pas de revenus quoi. Et là ils m'ont dit ouais on peut plus rien faire et c'est pour ça que maintenant je me pose un peu des questions...* ». Les commentaires insinuant son mauvais usage des aides ravivent son sentiment de culpabilité et participent à l'érosion d'une estime de soi déjà fragile. « *Justement j'ai déjà eu pas mal d'aides, de trucs, et c'est pour ça que je me dis, ça fait beaucoup peut-être... Je me dis que je me suis fait payer des formations, j'ai galéré, puis bah pour rien en fait ! J'arrive même pas à travailler, j'arrive pas à garder un boulot...* ». Les refus de l'administration suite à ses demandes et les commentaires de certains agents administratifs sur son recours répété à l'aide publique le portent à remettre en cause sa capacité à faire fructifier l'aide reçue. Eric s'imagine même littéralement fiché par l'administration des missions locales comme « mauvais demandeur » : « *C'est pour ça que j'appréhendais un peu ici étant donné que j'avais déjà eu des financements. Je ne savais pas si ils allaient accepter de me prendre... Je me dis qu'ils vont se dire ouais il se fout de notre gueule. J'ai*

⁵⁵ Par « ses publics » nous entendons ici l'ensemble des destinataires de l'offre publique d'une institution, c'est-à-dire non seulement les personnes qui y recourent mais aussi celle qui n'y recourent pas alors même qu'elles sont « éligibles ».

⁵⁶ Nous pouvons nous demander dans quelle mesure l'illisibilité et la discrétionnarité des critères d'éligibilité à une offre publique sapent la légitimité des personnes à y recourir. Au même titre que l'on s'intéresse à la perception subjective de la légitimité à recourir (sentiment de légitimité), il serait alors intéressant de parler ici de « sentiment d'éligibilité ».

déjà eu des finances, je suis déjà dans les fichiers... »⁵⁷. Finalement, le questionnement que Eric pourrait porter sur l'efficacité de l'offre publique d'insertion qu'il a déjà sollicitée s'évapore dans une remise en question personnelle de sa légitimité à demander et de sa capacité à être à la hauteur de l'aide qu'il reçoit.

- **Le non-recours comme preuve d'autonomie**

Enfin, à l'âge de la vie où les questions autour de la construction de l'autonomie sont des plus centrales, les stratégies d'évitement à travers les revendications d'indépendance ne sont pas étonnantes et donnent tout leur sens à la réflexion sur le non-recours comme preuve d'autonomie. *« J'aime pas demander partout, des aides. Moi je suis quelqu'un j'aime pas demander de qui que ce soit des gens et tout. Pour moi, quand tu demandes quelque chose à quelqu'un et tout t'es... Moi j'aime bien être indépendant, j'aime pas devoir quelque chose à des gens non. Je n'aime pas devoir quelque chose à quelqu'un. J'aime bien mon indépendance et si ça va pas je vais te dire vas-y va te faire foutre »* clame Louis.

Le non-recours, une critique politique ?

Marjolaine souligne la modestie de ses besoins comme pour relativiser l'impact du recours à l'assistance publique sur leur satisfaction. *« Moi je prends la vie comme elle vient. En parlant pas poliment, je me démerde avec ce que j'ai. Je demande pas grand-chose, je demande pas d'avoir des mille et des cents je demande juste d'avoir un salaire pour pouvoir vivre et puis c'est tout. Tant que j'ai un toit, un lit, ça me suffit »*. Elle entend sans doute se défaire des jugements sur sa supposée dépendance vis-à-vis de l'offre publique pour inscrire son existence sociale hors du périmètre des institutions. Ce *« je demande juste... »* résonne aussi comme une « juste demande » au sens où il renverse la responsabilité de la situation d'éligible à l'aide publique pour la porter implicitement sur une société qui ne se donne pas les moyens d'offrir un travail à tous. Le droit au travail prévaut ici sur l'accès aux droits sociaux, les deux étant de fait au désavantage des moins de 25 ans. Si la portée politique de ces propos reste allusive, elle nous encourage à écouter ce que racontent les silences du non-recours⁵⁸, particulièrement lorsqu'ils font écho à une critique de l'offre publique et plus généralement des dits « droits » tels qu'ils sont aujourd'hui adressés aux personnes.

⁵⁷ Eric avait déjà eu recours à une autre mission locale deux ans auparavant.

⁵⁸ MAZET P., « La non-demande de droits : prêtons l'oreille à l'inaudible », La Vie des idées, 2010.

III. Le recours à la Mission locale : de l'amarrage institutionnel au raccrochage social ?

Après nous être attelés au cours de ces deux premières parties à restituer le déroulé et le sens des expériences vécues par les personnes entre la sortie du système scolaire et l'entrée en Mission locale, penchons nous désormais sur les cheminements qui amènent les personnes à recourir finalement à la Mission locale.

De prime abord, nous serions tentés d'orienter notre questionnement vers ce qui fait « déclic » dans la décision de « raccrocher ». Si cette piste d'analyse semble intéressante, il convient d'en souligner deux inflexions qui traverseront notre propos :

- Le recours à la Mission locale est un acte réversible et ne signifie pas nécessairement l'accrochage à l'institution ni l'adhésion à son offre.
- Pris comme tel, l'emploi du terme de « déclic » est problématique en ce qu'il postule l'acte de recourir comme issu d'une « décision » prise à un instant « t » révélatrice et porteuse de changement.

En guise de préambule, nous souhaitons effectivement souligner ici la nature processuelle des cheminements individuels à travers deux remarques en forme d'échos aux précédentes :

- Tel qu'il est mobilisé par certaines personnes en situation d'entretien, le terme de « déclic » marque une rupture dans le récit de la trajectoire. Ce « déclic » a-t-il été vécu de la sorte au moment de son avènement ? Et serait-il repris tel quel 6 mois après l'entretien ? Comment (ré)inscrire alors le moment du déclic dans et par rapport au récit d'une trajectoire individuelle ?
- La pertinence de la notion de « raccrochage » - à laquelle nous avons préféré celle d'amarrage⁵⁹ - dépend aussi des trajectoires sociales des personnes avant leurs arrivées en Mission locale puis au sein de l'institution. La situation par rapport à l'emploi, la formulation préalable d'un « projet », le sentiment d'être dans l'urgence donneront des couleurs différentes au recours à la Mission locale, au sein des perceptions subjectives des personnes d'une part et dans les conditions concrètes de réalisation du parcours institutionnel d'autre part. Une personne qui aura travaillé et entrepris des projets avant de recourir à la Mission locale ne sera pas dans les mêmes dispositions qu'une autre qui se sera sentie happée par l'ennui et le désœuvrement.

La pluralité des formes d'amarrage à la Mission locale s'interprète alors au prisme de la diversité des expériences vécues entre la sortie du système scolaire et l'entrée dans l'institution d'insertion. Le processus d'affiliation institutionnelle sera en outre mis à l'épreuve tout au long de la relation d'accompagnement, si tant est que celle-ci prenne corps suite au premier rendez-vous. Dans cette optique, il convient de penser ces trajectoires individuelles à partir de l'articulation entre les cheminements personnels (A) et leurs prolongements possibles au sein de contextes institutionnels spécifiques (B).

1. Du sentiment de culpabilité au besoin d'indépendance

- **Le sentiment d'inutilité : entre ennui et dépendance**

« Au début j'étais bien, vu que je faisais rien ! Je profitais des vacances, j'étais parti pendant l'été et tout ! Mais après ouais, j'en avais trop marre... L'ennui total on va dire ! » raconte Zacharie. *« Ça fane, il n'y a plus rien à faire, on s'ennuie tout le temps. Toutes les 5 minutes tu vas entendre putain c'est la rouille »* poursuit Kylian. Passées la période des vacances scolaires, l'ennui s'installe progressivement lorsque le calendrier scolaire reprend ses droits. L'ennui, c'est la monotonie du quotidien, l'absence de projection possible, l'immobilité dans le temps et dans l'espace.

Si le temps social semble figé, en lente décomposition (« L'ennui total », « C'est la rouille », « Ça fane »...), ce n'est pas pour autant qu'il ne se passe rien pour les personnes. De l'ennui au désœuvrement, de la lassitude à l'aspiration au mouvement, la période qui suit la sortie du système scolaire travaille les personnes au plus près. *« J'en avais marre de cette situation, de rester là sans*

⁵⁹ La notion de « raccrochage » pour qualifier le recours à la mission locale un certain temps après la sortie du système scolaire semble ici trop réductrice au sens où elle fait écho à un retour en formation d'une part (le raccrochage est dit scolaire) et dans la mesure où elle est trop engageante au regard de ce qui se joue lors du premier entretien en mission locale d'autre part. Ainsi, il n'est pas rare que les personnes ne donnent pas suite au premier contact avec l'institution.

rien faire, j'aime pas en fait. Pendant un moment ça va mais trop de temps c'est lassant. » confie Jeanne. « *Je me disais un peu, je suis une loque, je sers à rien quoi... Je commençais à me dire, qu'est-ce que je vais faire de ma vie, qu'est-ce que je fais là, pourquoi je fais rien...* » se remémore Zacharie.

Ce sentiment d'être « inutile au monde »⁶⁰ se donne à lire sous deux formes différentes. La première découle de la perception d'un décalage entre sa situation et celle des « pairs », c'est-à-dire d'une distance vis-à-vis de la norme. Être « ni-ni »⁶¹, c'est d'une certaine façon ne pas être, ne plus exister socialement quand d'autres restent inscrits dans le système scolaire ou sont déjà en situation d'emploi. Cette lecture en terme de conformité à la norme mériterait néanmoins d'être discutée au moins pour deux raisons. D'une part le jeu avec la norme structure le processus de construction individuelle, particulièrement à cet âge de la vie. Qu'advient-il d'autre part lorsque se retrouver « ni-ni » est la norme autour de soi, lorsque « rouiller » ou « tenir les murs » devient une expérience collective ?⁶² Pas étonnant donc que cette première expression du sentiment d'inutilité soit plutôt minoritaire. La seconde lecture traverse davantage de situations en ce qu'elle reflète la culpabilité ressentie par les personnes vis-à-vis de l'entourage dont elles dépendent pour vivre. « *J'en ai marre de faire galérer mes parents en fait... Je me dis voilà je suis à la maison, j'aide pas quoi... Ça me fait un peu de la peine pour eux...* » regrette Zacharie. « *Mon oncle me fournissait tout. On va pas dire un fardeau mais ça me plaisait pas.* » se rappelle Jeanne. « *J'ai l'impression de devoir quelque chose. C'est normal. Je suis aidée, c'est normal que je retourne la pièce, je veux pas profiter d'eux... La Mission locale j'ai pas l'impression de profiter d'elle, mais j'ai l'impression de profiter de mon frère...* » raconte Marjolaine. « *Rembourser ce que je dois !... On m'a aidé là dessus, je rembourse les sous, moi après je gagne les miens, c'est vraiment un principe quoi, de base quoi ! De rembourser ce qu'on doit et après de faire plaisir par-dessus* » clame Ludovic.

• **L'expérience du non-recours/recours comme enjeu du « devenir adulte »**

D'inutile à responsable, de coupable à redevable, loin du néant, être « ni-ni » travaille l'identité des personnes⁶³. Vivre l'expérience du « non-recours » constitue un moment de mise à distance de soi et donc une forme de travail sur soi⁶⁴. Le non-recours pourrait-il alors participer à une prise de conscience de sa condition humaine et sociale, c'est-à-dire de son existence en tant qu'individu situé socialement ?

Dans cette entreprise de construction du « devenir adulte », certaines personnes font explicitement du raccrochage une question d'âge. « *Je ne peux pas rester au chevet de mes parents toute ma vie. Là je vais avoir 22 ans, mon père il était déjà parti de chez moi il avait déjà un enfant, ma mère pareil.* » s'inquiète Eric. « *J'ai envie de vite travailler et de partir du nid familial pour les laisser tranquille... Je me dis que voilà je suis adulte, je peux me débrouiller tout seul.* » affirme Zacharie. L'accès à l'âge adulte se joue aussi sur la question de l'indépendance financière que l'on sait particulièrement importante et précoce dans les milieux populaires où le poids économique et symbolique d'un enfant à charge se fait sentir plus rapidement.

Si nous retombons très clairement sur l'enjeu d'émancipation vis-à-vis des parents, notons une nouvelle fois que le fait même d'entreprendre une démarche de recours à l'offre publique peut être vécu et raconté par quelques personnes comme un signe d'autonomie⁶⁵. « *Je suis déjà grande, il faut que je prenne mon indépendance en main... Y'a eu le déclic « Jeanne ressaisie toi » et débrouille toi toute seule, t'as l'âge.* » raconte Jeanne. « *18 ans c'est pas ce qu'on croit quoi !... Maintenant je dois faire les démarches toute seule... Au début je l'ai mal vécu, c'est vrai que j'ai eu du mal quand même. Puis là je m'y habitue petit à petit, parce que je me dis que justement c'est comme ça que je commence à être autonome, quoi. Même si les papiers c'est pas toujours évident à faire, c'est comme ça que je commence à faire ma vie, et même ça me plaît car petit à petit je deviens autonome* » développe Marjolaine. L'inscription en Mission locale est ainsi envisagée par Zacharie comme une mise

⁶⁰ CASTEL R., « *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat* », Gallimard, 1995.

⁶¹ Ni en emploi, ni en formation, ni dans le système scolaire.

⁶² MARLIÈRE E., « *La France nous a lâchés. Le sentiment d'injustice chez les jeunes des cités* », Fayard, 2008.

⁶³ CASTEL R., « *La face cachée de l'individu hypermoderne : l'individu par défaut* » in AUBERT N. (dir.), « *L'individu hypermoderne* », Erès, 2004.

⁶⁴ Deux précautions toutefois : le discours rétrospectif d'un tel travail sur soi est sans doute aussi construit comme preuve de la capacité d'un individu à se « forger par l'épreuve » (n°1) et donc comme stratégie de présentation de soi valorisante par rapport à l'entretien et dans le cadre du parcours d'insertion (n°2). MATRUCCELLI D., « *Forgé par l'épreuve. L'individu dans la France contemporaine* », Armand Colin, 2006.

⁶⁵ Ce point concernerait semble-t-il davantage les plus jeunes.

en visibilité vis-à-vis des institutions. « *J'ai fait aucune demande donc pour eux je n'existais même pas en fait. Enfin, ils ne savaient rien quoi, je m'étais pas fait remarqué... Au moins je sais que là je suis suivi, ils sont au courant que je suis là, que je cherche quelque chose.* ».

Dans cette quête d'autonomie, le processus de rattachement à la Mission locale s'inscrit donc aussi dans une démarche d'affirmation de soi. Confrontés à l'épreuve de la réalité socioéconomique qui attend les jeunes peu ou pas diplômés, le recours à la Mission locale répond alors à une aspiration de reconnaissance voire d'ascension sociale. « *Faut être quelqu'un, faut faire quelque chose pour être considérée en fait.* » note ainsi Jeanne. « *Je sais très bien que dans un pays comme la France, sans études on y arrive pas... Parce que c'est vrai que la France c'est quand même un pays où on a de la chance, quand on est qualifié, on est reconnu... J'ai fait des boulots, je sais bien que je suis pas faite pour un boulot de manard et je veux pas compter mon argent en fin de mois... Un boulot au SMIC je pourrais pas, je vais m'en lasser, j'ai besoin que tous les jours ce soit un autre jour, faut que j'apprenne de nouvelles choses, pas répéter les mêmes gestes, les mêmes paroles...* » affirme avec conviction Leïla.

Si ces derniers témoignages proviennent de deux personnes issues de milieux sociaux plutôt aisés, ils attestent néanmoins des aspirations individuelles à l'émancipation sociale par le recours aux dispositifs publics. Soulignons au passage le double paradoxe qui consiste à faire du recours à une aide extérieure un moment d'affirmation de soi et une porte d'accès à -voire une condition vers - l'autonomie.

• La prépondérance de l'entourage

Dans ces cheminements personnels de « rattachement », l'entourage prend une place importante pour soutenir, encourager, conseiller, inciter les personnes. Au-delà même des démarches d'insertion, la présence des proches est prépondérante pour continuer à croire en soi. Louis qui « galère »⁶⁶ à stabiliser sa situation socioprofessionnelle et ne bénéficie pas du soutien de ses parents est ainsi soulagé d'avoir de la famille sur qui compter. « *Heureusement que j'ai ma tante que j'ai mes cousines et tout que j'ai ma famille qui sont là pour moi parce qu'autrement j'aurais déjà baissé les bras depuis longtemps* ». Ludovic qui traversait à l'époque une période difficile suite à une rupture amoureuse souligne le soutien essentiel de ses amis pour se changer les idées. « *Les amis c'est quelque chose d'important quand même ! Des fois je jouais tranquillement et au bout d'un moment il fallait que je bouge, que je vois quelqu'un, comme si j'étais anxieux d'être tout seul à rien faire* ». Nous pouvons alors nous demander dans quelle mesure le soutien des proches conditionne en partie la possibilité et la pérennité du recours à la Mission locale et rappeler par la même occasion qu'il est à plus d'un titre facteur d'inégalités⁶⁷.

Si le soutien de l'entourage apparaît central, la présence parentale est une question plus complexe. Entre conseil et prescription, bienveillance et coercition, le rôle des parents dans les dynamiques de rattachement semble ambivalent. « *Pendant 3 ans j'ai eu besoin d'être seule, tranquille, puis ensuite de quelqu'un qui m'aide à sortir* » rappelle Lara. « *Ma mère elle poussait au début mais je m'en foutais, j'écoutais rien. Ça me soulait...* » renchérit Kylian. La problématique de l'autonomisation rejaille avec force, nous rappelant combien ces modes de construction et d'expression relèvent de logiques diverses et parfois contradictoires, notamment lorsque les enjeux familiaux s'entrechoquent avec ceux de l'insertion socioprofessionnelle.

Cela étant, gardons-nous bien de considérer l'ingérence parentale comme sans effet ou contre-productive sur les parcours de rattachement et d'insertion. « *Ils me conseillaient toujours d'aller à Pôle Emploi, d'appeler des agences intérim, de trouver du travail. Ça c'était le principal, ils voulaient que je trouve du travail, pas que je fasse rien.* » confie Zacharie, lui qui se montrait particulièrement sensible à l'enjeu économique de son indépendance pour le mieux-être de sa famille. Là encore, le silence ou l'inaction ne signifie pas nécessairement l'indifférence ou l'apathie. Au contraire, il participe au travail des personnes sur elle-même et peut parfois s'avérer décisif par la suite. « *Ma mère. Elle m'engueulait et m'a dit Jeanne ressaisie toi, et c'est à partir de ça que j'ai eu le déclic. Parce que ses paroles peuvent être choquantes* » remarque Jeanne, restée pourtant longtemps sans perspective par rapport à son avenir. « *C'est mes parents qui m'ont motivé parce qu'ils m'ont dit faut que t'arrêtes de rien faire, tu trouves pas de travail, tu trouves pas de black, il faut que tu fasses une formation...Ils m'ont*

⁶⁶ DUBET F., « *La Galère : jeunes en survie* », Fayard, 1987.

⁶⁷ MUNIGLIA V. et ROTHE C., « *Parcours de marginalisation de jeunes en rupture chronique : l'importance des autres significatifs dans le recours à l'aide sociale* », Revue Française des Affaires Sociales, n°1 – 2, 2013.

mis un coup de fouet parce qu'ils ont compris que de toute façon je pourrais pas le faire tout seul... Je l'ai fait pour moi aussi parce que je sais que je peux faire que ça mais si j'avais pas eu mes parents, je sais que j'aurais mis beaucoup plus de temps à le faire, j'aurais peut-être démarré au milieu de l'année prochaine, endetté jusqu'au cou... » reconnaît Eric. Si des contradictions existent entre l'autonomisation au sein de la famille et celle à l'œuvre dans les trajectoires d'insertion socioprofessionnelle, elles sont à réinscrire dans la construction du « devenir adulte » des personnes. Autrement dit, elles reflètent les tensions qui structurent et travaillent le processus d'autonomisation au fil de la trajectoire d'insertion. « Moi (silence) pff (silence) je pense que c'est à moi de le faire mais... parce que je veux leur enlever du poids, ils m'ont déjà offert beaucoup (silence) mais je peux pas le faire... » conclut ainsi Eric.

- **Le poids décisif de la parole amicale ?**

Comme suggéré précédemment, le rôle de l'entourage dans les dynamiques de raccrochage ne se réduit pas à la famille mais concerne aussi les amis. En l'occurrence, la parole amicale s'avère parfois décisive dans la décision de se rendre à la Mission locale. « *Même mes potes et les grands du quartier ils me disaient va à la Mission locale... Ils me taillaient, ils me disaient ouais t'es un vieux niais, tu sers à rien, t'es un endormi, va à la Mission locale, tu fais rien... Le soir j'étais posé avec deux/trois potes, on parlait et un soir il m'a cher taillé et il voulait m'y amener et je lui ai dit ouais c'est bon j'y vais demain et il m'a dit demain tu me ramènes un papier, si t'as pas de papier je viens avec toi ! Et j'y suis allé, je me suis dit c'est bon j'ai que ça à faire, je fais rien, autant y aller. »* déclare Kylian. « *Après ma copine aussi elle voulait que je trouve du travail parce que... pour qu'on puisse s'amuser, sortir, tout ça. »* précise Zacharie.

Comment expliquer alors que la parole amicale semble si écoutée ? Parce qu'elle s'inscrit dans un lien d'amitié qui se veut bienveillant et désintéressé ? Parce qu'elle est celle des pairs qui partagent à un moment donné une même expérience de la « réalité » ? « *C'est parce qu'ils savent que si t'y vas pas, tu fais rien, c'est pas bon. Tant mieux qu'ils poussent comme ça. »* souligne ainsi Kylian. Il serait sans doute intéressant d'étudier les registres d'expression de la parole amicale pour mieux comprendre son pouvoir d'influence. D'autant plus que les professionnels qui travaillent auprès des jeunes en milieu urbain (éducateurs, animateurs, conseillers etc.) s'inquiètent souvent du bouche-à-oreille négatif sur les missions locales.

Puisque nous mentionnons l'inquiétude des travailleurs sociaux sur les formes prises par le non-recours en milieux urbains, leur quasi absence dans les discours est à questionner, autant du point de vue des personnes que de celui des institutions.

- **De l'évitement à la résignation : le recours comme dernier recours ?**

Nous avons pu voir tout au long de cette partie consacrée aux dynamiques d'amarrage à l'offre publique d'insertion combien celles-ci étaient à ressaisir au sein et par rapport aux processus d'autonomisation. Par-delà les cheminements personnels, la question du recours n'est pas simple à formuler, ni pour les personnes éligibles, ni pour les personnes qui s'intéressent à leurs trajectoires. Tant et si bien que le recours à la Mission locale peut parfois apparaître comme une solution de dernier recours. Une fois la dynamique d'insertion professionnelle amorcée, le recours aux institutions publiques ne va donc pas de soi. Il n'est pas rare que l'offre publique d'insertion reste - au moins pendant un temps - sciemment écartée, notamment par logique d'urgence financière ou plus simplement par valorisation de l'autonomie dans la recherche. « *Au début je voulais vraiment essayer de trouver un job dans mon métier... Je voulais surtout réussir à avoir des sous pour combler mon découvert et mes dettes parce que ça creuse, ça creuse »* explique Eric. « *Au début je me suis dit je vais juste regarder les offres d'emploi sur internet, je regardais juste comme ça. Ce qui me retenait c'est que la plupart des offres ne demandaient même pas de passer par la Mission locale, qu'ils donnaient directement des numéros et des emails... En quelque sorte, je n'avais pas la motivation d'y aller. Je me suis dit, j'ai déjà ça, c'est déjà bien. Autant se contenter de ça... »* rapporte Zacharie. « *Au bout de deux ou trois semaines, je me suis dit bon autant s'inscrire comme ça je suis au courant de tout, on m'explique bien les choses... Je me suis dit, il y a aussi beaucoup d'offres ou ça doit passer par Pôle Emploi donc autant s'inscrire, ça ne coûte rien, ça demande juste une demi-heure d'entretien. »* continue-t-il.

Que signifie alors le simple fait pour une personne éligible à une offre publique d'envisager le recours puis de l'écartier, d'y renoncer puis d'en revenir ? C'est aussi dans le temps que se lit et s'interprète la construction du rapport à l'institution, à l'offre et aux usages que l'on peut en faire. « *Je me suis vraiment rendu compte que le temps passe très vite surtout si on fait rien et puis j'allais me retrouver*

en dehors de la course trop vite donc je me suis dit si je réagis c'est maintenant... » raconte Eric, dans la galère depuis plusieurs mois. Parfois, d'autres comme Louis connaissent la Mission locale depuis fort longtemps mais se résignent finalement à y recourir sans plus d'espoir, à défaut de pouvoir y arriver seul. « *Et puis maintenant, une fois que je suis ici et tout bah je vois que je cherche, cherche, cherche et puis voilà...* » déplore-t-il.

Qui plus est, une fois la décision prise et l'inscription actée, les trajectoires se poursuivent et les enjeux relevés à partir d'une approche des trajectoires d'insertion par le recours/non-recours demeurent, quand bien même ne se posent-ils plus nécessairement de la même façon. L'histoire des cheminements individuels et le sens du recours à la Mission locale pour les personnes seront parmi les facteurs déterminants du parcours institutionnel. Comme en témoignent les abandons en cours de route et parfois dès le premier entretien, l'inscription à la Mission locale ne signifie ni le recours à l'offre concrète (utilisation des outils dans le cadre de la relation d'accompagnement) ni l'adhésion à son contenu et ses principes.

2. Une relation d'accompagnement en construction

De la même façon que l'inscription en Mission locale n'évacue pas tout ce que porte le questionnement autour du non-recours, la relation avec l'institution n'attend pas le premier entretien pour « démarrer ». Les missions locales et leurs conseillers se font ainsi une image des non-recourants et réciproquement. Des deux côtés, le fait même de penser la relation avant qu'elle ne se réalise concrètement constitue en quelques sortes les prémices de l'accompagnement.

- **Un recours hésitant : entre méconnaissance, aprioris négatifs et mauvaises expériences précédentes**

« *Bah au départ quand le Pôle Emploi m'a envoyé sur la Mission locale je me suis demandé un peu ce que c'était, ce qu'ils vont faire, ça va être pour quoi... J'y suis quand même allé, j'ai regardé sur internet voir où ça se trouvait, j'ai regardé le site... Le nom Mission locale ça me disait quelque chose mais je savais pas ce que c'était comme établissement, pourquoi ils étaient là.* » remarque Ludovic. « *Quand je suis venue, j'ai compris ce que c'était que la ML* » raconte Lara. Ce constat de méconnaissance de l'institution n'amène pas pour autant les personnes à regretter voire à critiquer la non-information dont ils pourraient se sentir victimes.

Si l'on revient sur cette question du bouche-à-oreille négatif, quelques personnes admettent avoir longtemps hésité avant de recourir à la Mission locale, une institution parfois réputée « inutile » ou destinée aux « cas sociaux ». « *J'ai beaucoup hésité parce que je me suis dit ouais c'est des conneries quoi ! Parce que moi tout ce qui est Mission locale, pôle emploi bah pour moi c'est des conneries. C'est gens là je dis ouais ils t'aident pas quoi, ils te font perdre du temps pour rien quoi... C'est psychologique on va dire...* » explique Louis. « *C'est pour les cas sociaux. Ils vont pas t'aider ils aident que ceux qui sont vraiment en difficulté* » s'est faite entendre dire Chloé. « *La Mission locale, je pensais que c'était pas pour moi mais pour les personnes perdues complètement. J'en avais entendu parler par mes anciens camarades de lycée de Vaulx-en-Velin. J'entendais pas des trucs très cool en termes de personnes que ça touchait... Je sais pas, j'avais peut être trop d'orgueil...* » explicite Alain. A partir de la mobilisation de la figure emblématique des « cas sociaux », on retrouve là des stratégies d'évitement des étiquettes accolées aux publics-cibles. Notons ici le retour critique des personnes sur leur propre opinion qu'elles ramènent au rang de « préjugé ».

Enfin, quelques personnes évoquent un premier recours décevant à une autre Mission locale (en l'occurrence en région parisienne). « *Ils pensaient que je savais me débrouiller toute seule. C'était pas trop le cas... Il fallait que je trouve un patron et que je revienne à la ML. Il me manquait de l'information, de l'orientation.* » regrette Chloé. « *J'étais suivie par un conseiller à Pôle emploi, qui annulait ses rendez-vous assez souvent, et à la Mission locale c'était pareil en fait, j'étais pas vraiment suivie.* » ajoute Jeanne. Au-delà du manque de suivi explicitement associé à l'afflux trop important de demande, c'est aussi la qualité de l'offre d'accompagnement qui est pointée du doigt, à la fois dans son contenu (faiblesse quantitative et qualitative des propositions) et sur ses principes (critique de la logique de placement). « *C'est bouché en terme de formation.* » remarque ainsi Chloé. « *Comme mon dernier travail, c'était vendeuse en boulangerie, pour elle, mon projet professionnel ce serait vendeuse en boulangerie, alors qu'en fait c'était pas du tout ça mon projet.* » insiste Jeanne. Ces deux expériences révèlent les conséquences des disparités territoriales sur les conditions d'accompagnement et appellent un suivi dans le temps des parcours sociaux afin de mieux saisir les dynamiques de non-recours/recours.

- **La formulation des attentes comme enjeu de la relation d'accompagnement**

Miroir de la pluridimensionnalité des processus de raccrochage, la question des attentes à l'égard de la Mission locale est complexe à aborder. Rappelons qu'elle se lit par rapport à une trajectoire singulière, s'inscrit dans un contexte institutionnel particulier et s'exprime à un moment précis. Du reste, les conseillers évoquent souvent la nécessité de « faire émerger la demande ». La formulation d'un projet est en effet un attendu majeur du parcours et c'est parfois l'objet même de la relation d'accompagnement que d'ajuster les aspirations personnelles aux possibles institutionnels⁶⁸. La volonté souvent exprimée lors du premier entretien de trouver rapidement un emploi constitue à ce titre un point de départ autant qu'un horizon du travail d'accompagnement.

Rejoindre l'université, financer une formation d'agent de sécurité, se réorienter, devenir conductrice de bus, trouver un petit boulot, accéder à un logement, toucher les indemnités chômage, obtenir des aides sans idée précise... tels sont les souhaits des uns et des autres à l'entrée en Mission locale. « *Qu'ils puissent m'accompagner jusqu'à mon entrée en fac, m'aider à faire des démarches parce que moi je ne connais pas les dossiers de bourse et les trucs comme ça.* » attend Leïla. « *Au début, je leur disais juste que je voulais trouver du travail, un petit boulot à temps partiel histoire d'avoir un peu d'argent.* » rappelle Zacharie qui s'est très vite retrouvé à élaborer un projet dans la sécurité dans le cadre d'un CIVIS⁶⁹. « *J'étais venue avec des idées, sans plus. Je voulais une orientation ou réorientation, des conseils des idées de formation que je ne connaissais pas...* » raconte Chloé. « *Là, je pars de zéro on va dire, faut que je trouve une boîte, faut que je trouve une formation, faut que je monte le dossier pour les financements... Ça va me permettre de comprendre un peu mieux les missions locales.* » espère Eric.

Les motifs d'entrée en Mission locale sont donc multiples, diversement structurés et difficilement interprétables ainsi extraits de leurs contextes. Notons d'ailleurs qu'ils ne s'expriment pas nécessairement sous forme d'attente à l'égard de l'institution. Les raisons invoquées pour justifier sinon expliquer la venue en Mission locale peuvent être de l'ordre du transfert ou de l'anticipation par le recourant des attentes de l'institution à son égard. Nous sommes ici à la confluence de deux enjeux de la relation d'accompagnement mentionnés plus haut. Celui de la nécessité institutionnelle de « travailler son projet » pour « formuler une demande ». Celui des configurations de la situation de « demandeur » en amont puis pendant le recours.

- **Une première impression positive sur l'offre disponible et la relation d'accompagnement**

Une fois réalisée la rencontre avec l'institution, une fois posées les bases de la relation lors des premiers entretiens, les perceptions de l'accompagnement proposé en Mission locale sont très majoritairement positives chez les personnes rencontrées. Elles se situent en premier lieu sur l'offre concrète puis sur la relation en tant que telle. Les trois piliers de l'appréciation de l'offre sont la possibilité de bénéficier d'aides financières, l'accompagnement concret vers l'emploi et l'information sur les possibles. « *Une fois que je suis allé, je vois sur quelles choses ils peuvent m'aider et que j'avais besoin et puis maintenant ça se passe super bien. Ça peut m'apporter la formation que je tiens absolument à faire que je devrais payer 3 000 euros pour la faire et là bas ils me disent qu'ils peuvent tout prendre en charge. Alors c'est une grosse, ça m'a soulagé un peu !* » reconnaît Louis, pendant longtemps sceptique sur l'utilité de fréquenter les missions locales. « *Ils ont pas menti, c'est vraiment une aide. Comme mon projet je veux faire vraiment conductrice de bus, en deux semaines j'ai eu des entretiens, des rendez-vous, j'en ai encore demain, des tests à faire.* » souligne Jeanne qui craignait visiblement d'être une nouvelle fois bernée, notamment suite à sa mauvaise expérience en région parisienne. « *Ils m'ont passé une carte pour les trains, moins 75 % de rabais sur les transports. Ils m'ont dit qu'au niveau de ma voiture ils pouvaient me payer les deux premiers mois d'assurance, ils*

⁶⁸ GIULIANI F., « *Les conseillers face à la norme des parcours d'insertion. Entre expérimentations et stratégies de survie* », Informations Sociales, n°156, 2009 ; GIULIANI F., « *Le chuchotement de la relation d'accompagnement. La gestion confinée des désordres du social* », in PAYET J.-P., GIULIANI F. et LAFORGUE D., « *La voix des acteurs faibles* », Presses Universitaires de Rennes, 2008 ; ZUNIGO X., « *Le deuil des grands métiers. Projet professionnel et renforcement du sens des limites dans les institutions d'insertion.* », Actes de la recherche en science sociales, n°184, 2010/4 ; ZUNIGO X. « *L'apprentissage des possibles professionnels. Logiques et effets sociaux (des missions locales pour l'emploi des jeunes)* », Sociétés contemporaines, n° 70, 2008/2.

⁶⁹ Le Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale est un engagement réciproque entre un conseiller et une personne accompagnée autour d'un suivi resserré pouvant donner lieu à une indemnisation dont le montant varie selon les missions locales mais ne peut excéder 1800 euros sur une année.

m'ont dit qu'ils avaient des formations qui étaient tous frais payés par Rhône-Alpes, pour être logé et tout gratuitement avec une rémunération de 300 euros. » se réjouit Zacharie qui ne s'y attendait pas. Le cadre proposé pour organiser ses recherches reçoit lui aussi des échos favorables. « *J'ai bien aimé, ils pouvaient m'aider à trouver du travail ou une formation.* » note Lara. Ludovic apprécie l'encadrement administratif qui sécurise et atteste les expériences en milieu professionnel : « *On peut arriver à faire un stage pour découvrir, avoir une sécurité encore en plus parce qu'on peut très bien se dire je vais voir une entreprise et je demande à faire un stage juste entre nous, c'est pas trop déclaré ou quoi, si il arrive quelque chose bah là c'est pareil, c'est pas bon quoi, que là il y a des papiers, c'est bien rempli, on peut très bien dire qu'on a fait un stage pendant une ou deux semaines, qu'on a découvert le métier dans cette entreprise et puis faire la formation ailleurs* ». L'institutionnalisation des démarches effectuées est ici source de reconnaissance.

Au delà de l'accessibilité visibilisée à une offre concrète, les personnes reviennent presque unanimement sur l'opinion positive qu'ils se font de la relation d'accompagnement. L'accueil, la disponibilité et l'ouverture des conseillers sont salués en tant que tels. « *Oui ! Il y a une dame qui m'a reçu, elle était hyper gentille. Franchement, hyper hyper gentille.* » se rappelle Louis. « *Avec ma conseillère, je sais que je peux lui parler, je peux lui dire ouais j'ai besoin d'aide pour payer mon logement et tout parce que je peux pas quoi.* » confie Louis, soulagé de pouvoir ainsi se livrer sans trop de craintes en cas de problème important. « *Heureusement que je suis pas seul pour les décisions. J'ai la neuropsychiatre, j'ai mon conseiller Mission locale, j'ai mes parents derrière, ça fait quand même trois avis assez indispensable.* » souligne Eric, lui aussi sensible au soutien d'un conseiller sur lequel il peut compter. « *Ils m'ont pris le plus vite possible car j'ai besoin d'aide financière, d'aide au logement, je suis quand même bien aidée par rapport à ça* » affirme ainsi Marjolaine qui n'a alors pas encore accédé à offre concrète quelle qu'elle soit. Ceux qui sont dans des situations moins vulnérables ont tendance à souligner davantage la disponibilité des conseillers. « *Ils ont beaucoup de disponibilités, ils sont souvent là. Dès que j'avais un coup de fil j'envoyais un mail ou j'appelais au téléphone, ils étaient toujours là à me répondre à m'aider.* » apprécie Zacharie. « *Il y a la Mission locale qui nous aide quand même. C'est quand même bien utile, ça redonne envie.* » conclut Ludovic. Finalement, si la qualité de l'offre se joue de prime abord sur la formulation de propositions concrètes, la relation est aussi appréciée pour ce qu'elle est aux yeux des personnes au moment où elles nous la racontent, à savoir un accompagnement ouvert et apparemment dénué de jugement moral sur les personnes. Paradoxalement, la teneur de la relation devient un critère important d'appréciation de l'offre sans pour autant être cité avant l'entrée en Mission locale parmi les attendus à son égard. Au-delà du biais de notre questionnement qui s'intéressait directement à la perception des conditions d'accueil en Mission locale, doit-on interpréter ce paradoxe comme un effet de surprise tenant au fait que cette disposition relationnelle est d'autant plus appréciée qu'elle n'est pas attendue sous cette forme voire redoutée sous sa forme inverse ?

- **Quelques critiques à l’horizon sur la pertinence et l’efficacité de l’accompagnement**

Si bien des perceptions positives sont formulées autour de l’offre dans son ensemble, les discours laissent pour autant poindre quelques critiques à l’encontre du temps long de l’accompagnement, des effets de stigmatisation de la prise en charge et du renvoi des mineurs vers d’autres institutions. « *Je veux qu’ils se bougent un peu aussi, ça serait gentil, ça stagne un peu.* » s’impatiente Leïla. Elle montre en outre un certain agacement à voir contester la légitimité et la pertinence de son projet de rejoindre l’Université. « *Ici il y a beaucoup de jeunes qui recherchent plus un emploi que des études... Ce qui m’embête c’est que quand on dit à des personnes qu’on veut reprendre ses études, le centre de formation par alternance, avec mon niveau ils ont quand même osé me proposer un BEP vente ! C’est toujours mettre dans des catégories comme ça, des choses assez professionnelles, si j’avais voulu les faire de les aurais fait bien avant quoi ! C’est ça qui me dérange, les administrations et les aides, moi si j’ai pas passé le Bac c’est pour des raisons personnelles et pas scolaires et des fois c’est pas pris en compte... Des fois les conseillers ne perçoivent pas, c’est forcément que quand on est hors-système scolaire, c’est forcément qu’on est comme les autres, qu’on a fait de la merde comme les autres* ». Cette crainte d’être assimilé à ceux qui ont échoué est à lire à l’aune de son histoire de vie qui l’achemine aujourd’hui vers une reconsidération de la question scolaire dans le but d’élever sa condition socioéconomique au niveau de celle de ses parents. C’est sans doute la peur du déclassement mais aussi l’empreinte du jugement scolaire sur sa trajectoire qui l’amènent à se distinguer des autres usagers de la Mission locale. Quant à Kylian, quelle ne fut pas sa déception que de se voir renvoyé en tant que mineur vers le CIO, lui qui s’était finalement décidé à se rendre en Mission locale sous les invectives de ses aînés et de ses amis. « *Ils m’ont dit vu que j’ai 16 ans je suis obligé de passer par le CIO avant parce que ça faisait plus d’un an que j’étais plus scolarisé... C’est la secrétaire, la femme de l’accueil qui a parlé avec moi, je n’ai même pas été reçu par quelqu’un. Tout le monde me disaient vas-y, vas-y mais j’y suis allé pour rien... J’avais la mort, j’étais au bout...* ». La question problématique de la prise en compte des 16-18 ans dans les dispositifs publics de droit commun mériterait à elle seule une étude à part entière. La pertinence du renvoi des décrocheurs mineurs vers une structure labélisée « Education Nationale » pose notamment question. Que penser par ailleurs des répercussions de cette non prise en charge sur les dispositions à recourir aux autres institutions et sur la probabilité de retour à la Mission locale une fois la majorité acquise ? « *Le CIO j’ai mis du temps à le contacter aussi... Je me suis dit c’est un coup ils vont me faire pareil [qu’à la Mission locale]. Moi j’ai rien fait de moi même, j’ai dit à mes éducateurs, il faut prendre rendez-vous avec le CIO parce que je me suis dit c’est un coup ils vont m’envoyer je sais pas où donc je me suis dit je vais dire à mes éducateurs de prendre le rendez-vous comme ça, ça passera mieux.* » conclut Kylian pour qui le renvoi vers le CIO est alors apparu comme une disqualification sinon une invalidation de sa demande.

- **La pérennité du rattachement en question**

À ces critiques, ajoutons les réserves des quelques personnes qui partagent le sentiment de ne pas maîtriser tous les paramètres de la relation. « *Après de mon côté j’ai l’impression qu’ils m’ont dit beaucoup de choses mais après il y a encore peut-être beaucoup d’autres choses qu’ils ne m’ont pas dit.* » suppute Zacharie. Au regard de ses expériences précédentes, Louis appréhende la relation d’accompagnement selon l’attitude plus ou moins bienveillante de la personne à qui il a affaire. « *Ca dépend avec qui je vais avoir l’entretien quoi !... Je sais pas y’a des genres de personnes ça se voit direct quand ils sont pas... ! C’est avec la personne en fait, c’est au feeling quoi !* ». Alors qu’il pointe implicitement la dimension asymétrique inhérente à la relation d’accompagnement, il affirme paradoxalement se refuser à décliner une proposition insatisfaisante par respect pour le travail de son interlocuteur. « *Moi je suis quelqu’un je refuse pas quelque chose, un travail que quelqu’un m’a proposé. Parce que je ne vais pas saboter, je ne sais pas combien de temps la personne a mis pour préparer ça. Même si c’est un travail qui me plaît pas, je vais pas saboter son travail quoi. Je vais aller, je vais être normal, même si je vais pas rester longtemps dans ce travail là, mais j’irai quand même, juste par principe que la personne s’est donné du mal pour me trouver ça* ». Louis ne s’autorise pas à remettre en cause la pertinence d’une proposition au risque de la « *mettre en échec* »⁷⁰ par la suite. A travers les conditions subjectives d’intériorisation et de négociation de la

⁷⁰ C’est une expression employée par certains conseillers lorsqu’une personne n’amène pas à terme une solution pourtant choisie dans le cadre de la relation d’accompagnement.

dimension asymétrique de la relation, c'est alors la qualité voire la pérennité de l'accompagnement qui sont en jeu. Et pour cause, les prémices de la relation génèrent parfois des espoirs tels qu'ils portent en eux leur lot de doutes voire le germe de futures déception. « *Après je ne sais pas si dans ce qu'ils font ils concrétisent mais ils aident vraiment quoi.* » poursuit Louis. « *Je serais vraiment déçue, j'aurais vraiment l'impression de régresser si vraiment je suis pas accepté pour faire ce diplôme, là personnellement je me sentirais, pff... Ça me fait toujours peur qu'on me dise non, qu'on me claque la porte au nez.* » s'inquiète Leïla. C'est la contradiction même du travail d'accompagnement qui consiste ici à faire adhérer ceux que l'on considère comme des « revenants » quitte à les décevoir puis à les voir repartir. C'est aussi tout l'enjeu de la mise en visibilité/invisibilité des possibles/impossibles institutionnels dans le cadre d'une relation qui se veut transparente sans pouvoir l'être pleinement.



CONCLUSION

« Que s'est-il passé depuis la fin de l'École ? » demande-t-on à ceux qui arrivent pour la première fois en Mission locale. A cette question, les personnes restées sans emploi ni formation répondent souvent qu'elles n'ont rien fait. Ce « rien » était notre point de départ, comme il peut l'être d'ailleurs pour le travail d'accompagnement des conseillers.

A l'arrivée, le temps entre la sortie du système scolaire et l'entrée en mission locale est loin d'être vide de sens mais n'existe qu'en relation avec ce qui le précède et par rapport à ce qui pourrait lui succéder. Nous avons ainsi cherché à retracer le cheminement de ces « décrocheurs » afin de mieux comprendre les logiques de leurs trajectoires sociales. Et il s'en est passé, des choses, qu'elles soient ou non en rapport direct avec l'insertion. La question est alors d'apprécier leur valeur, ou, pour le dire autrement, de déterminer si cet espace temporel entre la sortie du système scolaire et l'entrée en Mission locale représente ici du temps perdu (c'est ainsi que certains jeunes et une grande partie des adultes avec qui ils sont en lien l'interprètent).

Du point de vue des institutions publiques, le temps est perdu au sens où il érode une employabilité déjà fragile. C'est aussi la vulnérabilisation de destins sociaux déjà fragiles qui inquiète, notamment dans le cadre des politiques de lutte contre la pauvreté et pour la cohésion sociale. Au regard des conditions d'entrée sur le marché du travail et compte tenu du rapport ambivalent à la jeunesse - tour à tour envisagée dans l'intervention publique comme une ressource, un âge de la vie à protéger ou une menace⁷¹ - tout se passe comme si les jeunes peu ou pas diplômés étaient considérés comme voués à (re)venir frapper aux portes des Missions locales. Dit autrement et pris dans leur dimension individuelle, les comportements de non-recours semblent vains aux yeux des institutions.

Pourtant, et c'est d'ailleurs un paradoxe, les professionnels des missions locales, rencontrés dans le cadre de différents travaux de la Mrie par exemple, soulignent leurs difficultés à faire face « à la vague » : augmentation du nombre de jeunes suivis, restriction des possibles du fait de la situation économique, moyens insuffisants pour faire face à ce contexte en tension...

Par ailleurs, les jeunes rencontrés ici nous ont appris que peut-être ce temps dit de latence est une étape de leur prise d'indépendance. Plusieurs d'entre eux ont souligné leur volonté de se débrouiller seuls, d'y arriver par eux-mêmes, comme un besoin de faire ses preuves dans le passage à la vie d'adulte.

Qui plus est, le non-recours et le recours sont des états théoriques entre et au sein desquels se construit la relation à l'offre publique et aux institutions d'insertion. Non seulement le recours à la Mission locale ne va pas de soi mais il suppose un processus plus ou moins long allant de la représentation de la possibilité d'être aidé à l'identification d'institutions prévues à cet effet, de la prise en compte à la sollicitation de ces mêmes institutions puis de la formulation d'une demande à l'accès effectif à l'offre.

Aussi incompressible (en l'état) et inhérent au devenir adulte (dans une certaine mesure) que puisse paraître le phénomène du non-recours à la Mission locale, la question de l'accès aux droits reste entière : les jeunes croisés dans cette étude en révèlent certains enjeux. Car si la jeunesse est affaire de quête d'autonomie et de prise d'indépendance, elle est aussi lieu de fabrique et d'avènement de destins sociaux inégaux. L'accès aux droits sociaux tel qu'ils s'adressent aujourd'hui aux personnes de moins de 25 ans n'échappe pas à ce constat. Avoir conscience d'être sujet de droit, connaître ses droits, se sentir à même de les solliciter, vouloir les mobiliser, pouvoir y accéder, en faire (bon) usage... voilà certains des prérequis face auxquels les personnes susceptibles de recourir à une même offre publique ne se trouvent pas à égalité.

Pour conclure, nous souhaiterions souligner que quels que soient leurs parcours, et malgré les difficultés de mobilisation que nous avons rencontrées tout au long de cette étude, nous avons croisé des jeunes en recherche : en recherche de sens par rapport à leur passé, par rapport à leur vie d'adulte, par rapport à leur place dans la société, à leur utilité aussi. C'est peut-être à partir de cette recherche que collectivement il est possible de s'appuyer pour construire avec eux.



⁷¹ LONCLE P., « Politiques de jeunesse : de quoi parle-t-on ? » in BECQUET V., LONCLE P. et VAN DE VELDE C., « Politiques de jeunesse : le grand malentendu », Champ Social, 2012.

ANNEXE :**GUIDE D'ENTRETIEN**
Entre école et Mission locale**Au téléphone en prenant RV :****Rappel de l'enjeu et de l'objectif de l'entretien****Lieu de RdV : Café, domicile, autre structure, mission locale****En quelques mots, est-il possible de vous présenter :**

- Sexe
- Age
- Situation matrimoniale, Enfant à charge
- Commune de résidence, Type et statut d'habitation (chez parents ?)
- Professions père et mère
- Nationalité

Introduction : 5'

Annoncer une heure, vérifier le temps dont il/elle dispose.

10 à 15'

➔ 1- Mieux comprendre le décrochage vécu par ces jeunes

- ✓ **Pouvez-vous nous parler de votre scolarité ? Quels souvenirs en gardez-vous (primaire, collège, lycée):**
 - Relations avec vos professeurs ? vos camarades ?
 - L'intérêt pour les matières / disciplines / apprendre / ...
 - Conditions de scolarité (transport, santé, soutien parental, ...)
 - Quelle relation aviez-vous avec vos parents ? Et avec vos autres proches (frères/sœurs, compagnon, amis...) ? C'est différent d'aujourd'hui ? Qu'ont-ils pensé quand votre scolarité s'est arrêtée ? Quel impact cela a-t-il eu sur vous ?
- ✓ **Quand vous avez arrêté l'école/le lycée ? (Date) (cf. annexe : Schéma parcours scolaire)**
 - Dernière classe fréquentée (filière, option, établissement), avez vous eu un diplôme ?
 - Correspondait-elle à votre 1er vœu d'orientation ?
 - Considérez-vous avoir terminé vos études (sentiment d'atteinte de l'objectif)?
- ✓ **Comment cela s'est-il passé ?** Qu'est-ce qui vous a poussé à arrêter l'école ? Comment avez-vous vécu cet arrêt ?
 - Evènement particulier (familial, scolaire, personnel, médical, ...)
- ✓ *On dit parfois des personnes qui arrêtent leur scolarité avant la fin qu'ils sont des « décrocheurs, que pensez-vous de ce mot/terme ? Et vous, vous sentez-vous comme un « décrocheur ? Pourquoi ?*

15'

➔ 2- La situation « globale » du jeune pendant la période de latence

- ✓ Quand vous pensez à cette période, qu'est-ce qui vous revient ?
- ✓ Est-ce que vous vous ennuyez ou au contraire étiez-vous actif ? Comment vous sentiez-vous moralement ?

Après l'arrêt de l'école/lycée, comment occupez-vous vos journées ? Qu'est-ce vous faisiez chez-vous /à l'extérieur de chez-vous ? activités et occupations, **projets** tentés ou réalisés ?

Quelles **Relations aviez vous avec vos famille, amis, voisins** (question des liens avec d'autres jeunes et l'utilisation d'internet comme support de liens sociaux), comment vous retrouviez-vous, où, à quelle fréquence, pour faire quoi ?

Vos parents, grands-parents sont-ils nés ici ? Et vous-même ? (si non arrivée à quel âge ?)

Quelle langue est parlée à la maison ? (si autre que français : Ah vous êtes bilingue alors !)

- **Santé** : bénéficiaient-ils d'une mutuelle ? Quelles difficultés de santé ont-ils rencontrées ? Ont-ils renoncé à des soins ?
- Ont-ils **renoncé** à d'autres besoins (loisirs, vacances, achats, ...) ? Pour quelles raisons ?
- **Logement** : vivaient-ils chez leurs parents ? Chez eux ?
- **Revenus.**
- **Emploi / formation** : quel(s) bagage(s) professionnel ?
- Expérience professionnelle ? qualification ?
- Formation suivie ? nature/durée/financeur/titre obtenu ? finalité / projet ?
- Qu'est-ce qui les a le plus **satisfaits** pendant cette période ? Qu'est-ce qui leur a le plus **pesé** pendant cette période ?
- Cette période leur a-t-elle permis d'avancer ? Qu'est-ce que cette période leur a apporté ? De quoi les a-t-elle le plus privé ?
- Est-ce que leur **regard sur l'école**, la formation a **changé** pendant cette période ?

10'

➔ **3- Raisons du « non-recours » aux structures d'accompagnement et rapport aux droits**

- ✓ Au moment où vous avez quitté l'école **que connaissiez-vous comme structure ou comme personnes qui pouvaient vous aider** (dans et hors champ scolaire, tout type d'aide) ?
 - Comment les connaissiez-vous ? Quelles informations aviez-vous à leur sujet ? (informations provenant de la sphère publique et de la sphère privée)
 - Estimez-vous avoir été **suffisamment informé** des services et des aides dont vous auriez pu bénéficier ?
- ✓ Avant d'arriver en ML, certains professionnels vous ont-ils **proposé de vous aider** ?
 - Si oui Comment ? Qu'avez-vous répondu ? Pourquoi ?
= **Approfondir sur les raisons du non-recours** (raisons matérielles – manque d'**intérêt des propositions** – refus de l'aide par principe – **peur/crainte/honte**)
 - Si non Auriez-vous eu besoin que certains professionnels vous proposent de vous aider ? Pourquoi ? Comment ? (tout type d'aide)
- ✓ On parle parfois des **droits des personnes** à l'éducation, à la formation, à l'insertion, au travail ; **qu'est-ce que cela veut dire/signifie pour vous** ?
 - Qu'est-ce que vous en pensez **par rapport à votre situation personnelle** ? Qu'est-ce que cela vous **apporte et/ou ne vous apporte pas** ?
- ✓ Pensez-vous que **la société aide suffisamment** les jeunes comme vous à se former et à s'insérer ? Pourquoi ?
- ✓ Pensez-vous **être désavantagé** par rapport à d'autres jeunes ? Pourquoi ?
- ✓ Certaines personnes pensent que **la société aide/assiste trop les gens**, et vous, qu'en pensez-vous ? Pourquoi ?

10'

→ **4- Accompagnement et notamment rapport aux Missions Locales**

- ✓ **Quand êtes vous arrivé en Mission Locale (Date 1^{er} contact)?** Comment l'avez-vous connu ? Dans quels termes en aviez-vous entendu parler ?
Avez-vous hésité avant de venir en ML ? Combien de temps, pourquoi ? Qu'est-ce qui vous a fait hésiter ? Qu'est-ce qui vous a finalement décidé à y aller ? (A un moment donné, avez-vous volontairement décidé de ne pas « taper aux portes » des Missions Locales ? Pourquoi ?)
- ✓ **Comment avez-vous vécu** le fait de venir frapper aux portes d'une ML ? (peur ? honte ?) Et maintenant ?
- ✓ Quels **souvenirs** avez-vous de votre 1^{er} accueil ? Comment avez-vous été reçu ? (A quoi vous attendiez-vous) ? Qu'est-ce que vous en attendiez ?
- ✓ Qu'ont pensé (ou comment ont réagi) **vos parents** quand vous vous êtes inscrits en ML ? Et maintenant que pensent-ils ? Ont-ils raison ? Cela vous a-t-il influencé/vous influence-t-il dans vos choix/décisions ?
- ✓ **Que pensez-vous** (maintenant que vous les avez rencontrés) que **la ML peut vous apporter** ?
- ✓ (Qu'est-ce que cela vous a apporté ?) Qu'est-ce que vous appréciez ? Qu'est-ce que vous souhaiteriez améliorer ?
- ✓ **Etes-vous suivi/accompagné par d'autres structures que les Missions Locales ?** Comment cela se passe-t-il ?
- ✓ Avez-vous **abandonné des démarches** ? Lesquelles et pourquoi ?

5 à 10'

→ **Projection du jeune dans l'avenir**

- Quand vous étiez plus jeune, quel était votre **rêve** ? (projection d'avenir) C'est toujours le même aujourd'hui ?
 - Pensez-vous avoir **changé** depuis l'arrêt de votre scolarité ? En quoi ?
 - Quel **regard sur votre parcours** ? (regrettez-vous cet arrêt précoce de l'école ?)
 - **si c'était à refaire** comment réagiriez-vous ? En quoi cela a-t-il été positif ou négatif pour vous ? Quel conseil donneriez-vous à un jeune qui souhaiterait arrêter ?
 - Est-ce qu'il **y a des choses qui ont changé dans votre vie entre l'arrêt de l'école et maintenant** (logement, formation, emploi, relations sociales, activités, santé, suivi/accompagnement social) ?
 - Le **travail**, ça évoque quoi pour vous ? (attentes, utilité ...)
- Comment envisagez-vous **l'avenir** ? Qu'est-ce que vous aimeriez-faire ? (Retour à l'école ?)
- Qu'est ce que vous allez faire cette année (projets au sens large, pas uniquement professionnels) ?
- Maintenant de quoi avez-vous **besoin** ? Que faudrait-il faire pour mieux vous aider ?